



Contre la pensée unique

Hagège Claude

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

**Claude
Hagège**

**Contre
la pensée
unique**



Claude
Hagège

**Contre
la pensée
unique**



Claude Hagège

Contre la pensée unique



© ODILE JACOB, JANVIER 2012

15, RUE SOUFFLOT, 75005 PARIS

www.odilejacob.fr

EAN 978-2-7381-8205-0

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 et 3 a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo

Introduction

Le présent livre est un plaidoyer en faveur de la diversité des pensées, des cultures et des langues. Il s'agit donc d'une dénonciation de la pensée unique, telle qu'en seront définis ci-dessous les aspects. Il se trouve que la langue qui sert aujourd'hui de support à la pensée unique est, dans une large mesure, l'anglais. Je voudrais montrer ici comment, après avoir été dominé, au début de son histoire, par une forme du français ([chapitre 1](#)), l'anglais est devenu, au long du temps, et très fortement, au XX^e siècle, après la Deuxième Guerre mondiale, le support d'une pensée unique, que la diffusion internationale de cette langue a beaucoup servie ([chapitre 2](#)). La pensée unique a trouvé, de surcroît, un nouvel aliment dans le mythe de la mondialisation ([chapitre 3](#)). Les conséquences de cette situation sont particulièrement visibles dans le domaine de la recherche scientifique ([chapitre 4](#)), qui reflète la différence entre deux mondes de représentation, celui de l'anglais et celui du français ([chapitre 5](#)). Par-delà cette dissemblance entre les langues, il en existe une autre, qui sépare deux types de communication, selon que l'on veut promouvoir des langues de culture ou que l'on se contente d'une langue de service ([chapitre 6](#)). Face au défi qu'une langue de service oppose à la diversité, il convient de trouver des réponses qui soient de nature à sauvegarder cette dernière ([chapitre 7](#)).

La diversité est dans la nature des choses, comme dans celle des êtres vivants. Il n'existe pas d'espèce animale ou végétale qui ne soit le produit d'une longue évolution, marquée par une série de diversifications. Il n'existe pas non plus de société humaine dont l'histoire n'ait connu une série de changements suscitant de nouveaux ajustements et de nouvelles institutions. Il n'existe pas de langue, enfin, dont le plus récent état attesté ne succède à un autre, qui était lui-même une des branches de la bifurcation à partir d'un ancêtre unique, lui-même issu d'une autre bifurcation, antérieure à cette dernière, etc. Tout, dans le monde, décline le récit de la diversité. Cependant, le mouvement qui emporte les êtres et les choses d'une étape vers une autre n'est pas un flux ininterrompu. Ces étapes mêmes, qui en ponctuent la progression, sont des paliers, semblables aux stases qui séparent les mues successives d'un arthropode. Il est dans la définition même de ces étapes de n'être pas durables, et de fonctionner comme les points de départ sur lesquels s'arc-boute un rebondissement.

Or le monde contemporain paraît accroché, depuis quelque temps, à l'une de ces étapes, comme s'il s'était figé dans un mode de pensée qui ne veut pas changer. C'est pourquoi un rebondissement est aujourd'hui plus que jamais nécessaire. Bien qu'on ne puisse douter de son avènement, il faut en hâter l'échéance. La France constitue un bon exemple de cette situation. Les trois décennies s'étendant de 1945 à 1975, parfois appelées par les journalistes les « Trente Glorieuses », avaient culminé sous le pouvoir gaullien, armé de l'orgueilleuse confiance en la mission politique, économique et culturelle d'une France sûre d'elle-même et de ses valeurs. Depuis le début de la période qui a suivi ces trois décennies, une sorte de dolorisme atone sur le « déclin » de la France a commencé à se répandre, alors qu'il n'y a pas de déclin, au moins économique, quelle que soit l'évidence de la montée au firmament des nations, qui caractérise des pays comme l'Inde et la Chine, depuis longtemps émancipées du joug colonial, et, dans une large mesure, des pesanteurs du passé.

La forme de pensée unique qui, au lieu que l'on s'inspire de ces étoiles en ascension, alourdit provisoirement le cheminement vers la lumière, est celle d'un consensus mou, sur des avantages matériels pleins de promesses illusoires, et sur des schémas intellectuels tout prêts, qui donnent congé à l'esprit critique, au recueillement lucide et à la méditation créatrice : confort du quotidien jusque dans des détails dérisoires, docilité à la pression des médias, capitulation face aux messages qu'ils martèlent et à l'idéologie confusionniste qui les sous-tend, goût des voyages organisés par des marchands de loisirs bannissant soigneusement toute initiative individuelle, industries cosmétiques à fin de négation, illusoire mais commercialement très rentable, du vieillissement naturel, mise en scène télévisée du politique par une démocratie-spectacle sondagière et corrompue, obsession sécuritaire, hantise forcenée de l'argent et des victoires économiques, diabolisation du souffle révolutionnaire, culte du résultat dans les sciences dures et dévalorisation de la réflexion sur l'homme propre aux sciences de la société, choix de l'efficacité au détriment de l'éthique, terreur d'être différent et pulsion de fusion dans la banalité générale.

Ainsi, l'essentiel n'est plus distingué de l'accessoire. Les projets intellectuels de haute volée se heurtent à la puissante inertie de la médiocrité ambiante et des petits desseins. L'uniformisation s'installe dans les goûts, dans les idées politiques, dans la vie quotidienne, dans les loisirs, dans la conception de l'existence, dans les croyances. Au zénith de la pensée, en France, pour ne parler que de cet aspect, des esprits étaient apparus naguère qui, de C. Lévi-Strauss à R. Barthes, en passant par M. Foucault, J. Derrida et d'autres, avaient éclairé, à la manière d'un fanal guidant le voyageur à travers la nuit de nos ignorances et de notre précarité, les chemins de toute une génération nourrie de ces maîtres. On ne voit plus rien de semblable aujourd'hui. Une même pensée molle habite les esprits. Une pensée unique, sans diversité.

Cette pensée unique est loin d'être la simple résultante d'une situation de crise. Elle est activement promue dans des bastilles et cénacles animés par des politiques, des intellectuels, des industriels, des favoris des médias. Tous sont complices de l'action inspirée, sinon guidée, par l'atlantisme et son bastion avancé, c'est-à-dire Bruxelles et l'Union européenne, en vue de l'abandon de souveraineté des pays d'Europe, et singulièrement de la France, dont on connaît et combat la tradition, non encore complètement détruite, d'attachement à la nation, à ses symboles, à ses réalisations et à son histoire. Une des manifestations les plus voyantes de ce travail de sape des « élites » vassalisées est, en France, dirigée contre une institution capitale, à savoir l'école, et cela par la tentative d'anglicisation de l'enseignement, alors que la langue française est la substance même de la nation française, et que ce sont des mots français qui, en France, sous la monarchie, sous la Révolution, sous les deux Empires, sous la République, ont toujours constitué les vecteurs de programmes politiques innovants.

Deux facteurs favorisent les entreprises délétères qui sont ici dénoncées. D'une part, beaucoup de Français d'aujourd'hui, prompts à l'autoflagellation et rongés par un indigne penchant sarcastique à minimiser ou occulter ce qui s'est fait de valable en France depuis les origines, éprouvent un doute sur leur vocation à participer à la créativité universelle. D'autre part, il existe une pression qui, depuis le début des années 1990, s'est accrue avec la prétendue « mondialisation », et que l'on peut caractériser comme celle de l'idéologie néolibérale, dont le vecteur est l'anglais. Il semble que ce mythe de la mondialisation (mais non de la globalisation : voir le [chapitre 3](#), où les deux notions sont distinguées), répandu depuis les centres de décisions d'outre-Atlantique, et qui est, en réalité, la dernière carte imaginée par eux pour conjurer le déclin, paralyse la pensée créatrice, et fasse oublier l'inventivité et l'originalité intellectuelle qui, en France particulièrement, se sont épanouies jusqu'au milieu des années 1980, fournissant des modèles aux activités de l'esprit dans de nombreux pays du monde. La médiocrité et le mimétisme d'aujourd'hui, relevés et dénoncés, notamment, si j'en crois nombre de mes amis d'outre-Atlantique, par des Américains éclairés qui savent quelles richesses potentielles peuvent renaître, ne sont, sans doute, qu'un passage éphémère. On a de bonnes raisons de croire que la tradition française d'esprit critique, et, au besoin, polémique, non dénuée, lorsqu'il le faut, d'humour corrosif, à l'opposé même des arrogances lassantes de la vaine idéologie « correcte », triomphera d'une pensée unique assise sur des comforts castrateurs, qui se nourrissent, eux-mêmes, d'utopies humanitaires, et constituent une aubaine pour l'asservissement des plus pauvres, l'imposture financière des plus puissants et le bourrage de crâne publicitaire qui sert ces derniers.

Telles sont les convictions qui animent le présent livre. La conception en a été constamment soutenue par Odile Jacob, qui sait, elle aussi, qu'il n'existe aucune raison de prendre son parti du prétendu « déclin ».

Chapitre 1

L'anglais dominé par le français

1. Les enfances

Pour que ce titre ne paraisse pas trop surprenant, il convient de préciser d'emblée que les mots « anglais » et « français » qui y figurent ne désignent pas les formes qui sont aujourd'hui celles de ces deux langues.

On pourrait considérer qu'il existe au moins une raison pour ne pas s'alarmer outre mesure face à la pression considérable que l'anglais exerce actuellement sur le français, comme sur la plupart des langues du monde. Cette raison est très simple, et bien connue de ceux qui s'intéressent un peu à l'histoire du français, de l'anglais et de leurs relations réciproques : l'invasion rapide, suivie de la pression, qu'exerça autrefois, et pendant plusieurs siècles, le français, sous une de ses formes anciennes, sur une forme ancienne de l'anglais est beaucoup plus considérable que le phénomène symétrique observé aujourd'hui. Certains pourraient faire valoir que l'influence contemporaine de l'anglais sur le français n'est que le commencement d'un mouvement qui va prendre des proportions de plus en plus importantes. De cela, il existe, certes, de nombreux signes, qui seront évalués plus bas. Cependant, à juger par ce que l'on peut voir dans le monde actuel si on le compare à ce que l'histoire nous enseigne, les deux types de pression sont sans commune mesure. C'est ce que peut faire apparaître un rappel des liens qu'a noués l'anglais avec les langues romanes, dont fait partie le français.

La première relation entre le territoire des actuelles îles Britanniques et le continent ne concerne pas la langue qui devait devenir l'anglais, mais la langue celtique des premiers occupants connus. Les populations celtiques qui vivaient alors dans le sud du pays reçoivent la « visite » de César, qui vient de débarquer sur ces terres, en 55 avant l'ère chrétienne. L'expédition de l'empereur romain Claude, en 43 (de notre ère), n'est donc pas leur premier contact avec Rome. Cependant, cette expédition s'accompagne d'une romanisation assez forte, car il s'agit, cette fois, au long d'une période qui s'étend jusqu'en 85 sous l'empereur Domitien, d'une conquête qui couvre presque tout le territoire de ce qui était alors appelé la Bretagne (aujourd'hui

la Grande-Bretagne), à l'exception de la Calédonie (l'Écosse actuelle), avec tout ce que cela implique, selon la politique d'expansion coloniale propre à la Rome républicaine et impériale, de pénétration culturelle et linguistique. Les premières incursions des Vikings au III^e siècle rencontrent donc un pays où le latin est déjà très présent.

Cependant, deux siècles plus tard, Honorius, premier empereur d'Occident, et son lieutenant, le Vandale Stilicon, ne parviennent plus à contenir la poussée des envahisseurs venus du continent, et les troupes romaines, débordées, abandonnent la Bretagne en 407, la laissant dans un état critique. En effet, aux assauts qui ont eu raison de la longue résistance des Romains et qui viennent de les chasser s'ajoutent la désunion politique et, de surcroît, les attaques répétées d'autres populations celtiques, venues du nord, les Pictes et les Scots. Bède raconte (*Historia Ecclesiastica Gentis Anglorum*, 731, chapitre 1) que le chef des Bretons, ne pouvant faire face à lui seul sur tous ces fronts, finit par solliciter lui-même, vers 450, les guerriers germaniques, qui allaient en profiter pour s'installer en Bretagne (cf. Chevillet, 1994, p. 20).

Une des populations germaniques qui occupèrent alors le pays est celle des Saxons. Ces derniers sont mentionnés pour la première fois au II^e siècle par l'astronome grec Claude Ptolémée dans sa *Geographia*, qui dresse les premières cartes, comme peuple habitant, d'une part, dans la région du littoral de la mer du Nord située à l'ouest du Danemark actuel et, d'autre part, entre l'Elbe et la Trave, c'est-à-dire dans la partie méridionale de ce qui est aujourd'hui, au nord-est de Hambourg, le Holstein, et qui a été territoire d'Empire puis duché avant d'être réuni en un Land avec une autre entité, gagnée par la Prusse, après la guerre des Duchés (1865), sur le Danemark : le Schleswig (Slesvig en danois). Les Saxons commencent à conquérir et à coloniser, à partir de 440-460, le sud, le sud-est et une partie de l'est de l'île de Bretagne. Il s'agit d'abord de la région située, dans la grande presqu'île la plus méridionale, à l'est de la Cornouaille et correspondant aux comtés actuels du Wiltshire, du Dorset, du Somerset et du Devon. Il s'agit, d'autre part, de la région orientale, constituée de trois royaumes : deux d'entre eux correspondent aux comtés dont le nom contient celui des Saxons de l'est et du sud, à savoir respectivement l'Essex et les deux Sussex ; le troisième est un territoire qui fut au X^e siècle le plus puissant des royaumes saxons, celui de l'ouest, donc appelé Wessex.

Mais l'étape décisive de l'histoire de l'anglais est l'installation de ceux dont le nom va devenir celui de tout le pays, à savoir les Angles. Il s'agissait d'un peuple germanique venu d'un territoire de l'Allemagne du Nord alors appelé pays d'Angeln, et auquel correspondent, aujourd'hui, l'est du Schleswig et le nord-est du Holstein. Les Angles, profitant du retrait des troupes romaines, commencèrent donc de coloniser, par vagues à partir de 477 puis de 495, le centre et une portion du nord de l'île, c'est-à-dire le territoire s'étendant de la Tamise aux Basses-Terres d'Écosse, alors divisé en deux royaumes, la Northumbrie au nord et la Mercie au sud. C'est de cet important

épisode fondateur que vient le nom d'Angleterre, ou terre des Angles.

Une troisième population germanique, les Jutes, probablement les mêmes que ceux qui habitaient au sud de l'actuel Jutland (Jylland en danois), s'établissent, vers la fin du V^e siècle, dans l'île de Wight, ainsi que dans les régions correspondant aujourd'hui au Hampshire et au Kent, dans lequel sera fondé un royaume. Enfin, une dernière tribu germanique également puissante, les Frisons, habitant à l'origine entre le Rhin et l'Ems, vient occuper les côtes orientales de ce qui est aujourd'hui le Suffolk, et qui constitua alors le septième des royaumes de l'heptarchie ainsi instituée à partir du VII^e siècle.

À la fin du V^e siècle, la (Grande-)Bretagne était donc devenue, pour l'essentiel, un pays où ce qui restait de langue celtique était déjà relégué sur les côtes de l'ouest et du nord, et n'était guère appelé à exercer d'influence sur la langue germanique occidentale qui était en train de se former, sauf dans le domaine du vocabulaire, où il subsiste un certain nombre de mots écossais. Les langues celtiques d'origine entraient, elles-mêmes, dans une phase de régression rapide. Les Scots et les Pictes, qui avaient représenté, comme on l'a vu plus haut, de redoutables voisins pour la Bretagne romaine du bas Empire, allaient s'assimiler linguistiquement durant les siècles suivants, ou, du moins s'assimiler assez pour que le gaélique écossais soit aujourd'hui une langue en situation très précaire. Seul le pays de Galles devait conserver, et conserve encore, malgré la fragilité de sa situation linguistique face aux vagues puissantes de l'anglicisation, sa langue et sa culture celtiques originales.

Les envahisseurs germaniques, c'est-à-dire essentiellement Angles, Saxons et Jutes, parlaient des langues génétiquement très proches. Ces langues descendaient du westique, branche occidentale du germanique commun, distincte des autres branches, c'est-à-dire à la fois de l'ostique (dont il ne reste, à travers son descendant, le gotique, que la fameuse Bible de Wulfila), et du nordique, ancêtre des cinq langues scandinaves (danois, norvégien, suédois, féroïen et islandais). Par les étapes de l'ingvénique (langue d'un peuple que mentionne Tacite dans sa *Germania*, II) puis de l'anglo-frison, le westique avait abouti au vieil-anglais, dont les composantes étaient précisément les langues des Angles, des Saxons et des Jutes. Ces composantes étaient mutuellement transparentes à leurs usagers, et l'étaient probablement déjà sur le continent avant même l'invasion commune de la Bretagne. Mais elles n'étaient pas identiques. Cependant, une seule a donné son nom à la langue commune. Le nom d'« anglais », « English », en effet, semble avoir été adopté assez tôt : il est attesté dès le début du VII^e siècle, pour se référer aussi bien à la langue qu'à la population, puisque le pape Grégoire le Grand, en 601, appelle le roi du Kent, Ethelbert, « rex Anglorum » (cf. Chevillet, 1994, p. 20).

On appelle anglo-saxon, du nom des principaux peuples germaniques qui colonisèrent le pays, cette forme première du vieil-anglais. Mais, en outre, l'habitude s'est installée, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, d'appeler

« Anglo-Saxons » les peuples de civilisation britannique et, par extension, dans l'usage récurrent d'aujourd'hui, les Anglais et les Américains, auxquels on ajoute, le cas échéant, les Canadiens anglophones, les Néo-Zélandais et les Australiens. Les Américains d'aujourd'hui n'ayant pas beaucoup de traits spécifiquement anglo-saxons, on admettra que je ne suive pas cet usage dans le présent livre. En d'autres termes, quand je veux dire « anglo-américain », je dis « anglo-américain » et non « anglo-saxon ».

Les rapports avec le latin ne s'arrêtent pas à l'épisode mentionné ci-dessus, car à la fin du VI^e siècle commence la christianisation du pays. Il faut rappeler, cependant, que dans le sillage des Vikings dont j'ai mentionné les incursions au III^e siècle, leurs descendants danois et norvégiens reviennent en Bretagne aux VIII^e et IX^e siècles, et ne sont arrêtés que par le roi du Wessex, qui les cantonne, à la fin du IX^e siècle, dans un territoire qu'on appela Danelaw ou « terre de juridiction danoise », et qui correspondait à l'est de l'Angleterre ou East Anglia, aujourd'hui les comtés de Norfolk et Suffolk. Cela explique que l'on trouve en anglais de nombreux mots et formes grammaticales d'origine scandinave, c'est-à-dire de vieux-norrois, ou nordique commun, langue dont procèdent le danois, le norvégien, le suédois, l'islandais et le féroïen ; on peut rappeler, pour ne citer que deux exemples de morphologie, les formes sujet *they* et objet *them* du pronom de troisième personne de pluriel de l'anglais moderne, ainsi que les prépositions *from* et *till*. Le vieil-anglais est donc, au VIII^e siècle, une langue très mélangée, et de structure complexe, à déclinaisons et genres masculin, féminin et neutre dans le nom. Quant à la toponymie, les influences scandinaves y sont très fortes. Comme en Normandie, et pour la même raison (cf. Hagège, 1996, chapitre 2), on y trouve de nombreux noms de lieu à élément *thorpe* « village » (cf. allemand *Dorf*) ou *beck* « ruisseau » (cf. allemand *Bach*), soit, respectivement, Cawthorp ou Troutbeck en Angleterre, et Torp-en-Caux ou Orbec en Normandie. Le lexique, enfin, reçoit un apport très important de mots scandinaves, de *birth* à *thrive* en passant par *booth*, *crook*, *dregs*, *loan*, *sly*, *take*, *want*, etc.

2. L'invasion de l'anglo-normand

Cependant, d'autres descendants des Vikings vont jouer un rôle capital dans l'histoire de l'anglais. Leur influence linguistique est d'autant plus paradoxale que la langue qu'ils introduisent en (Grande-)Bretagne est une forme du français en voie de construction, alors qu'ils étaient eux-mêmes, avant de s'installer en Normandie, les descendants de Vikings qui parlaient une langue scandinave semblable à celle des envahisseurs des VIII^e-IX^e siècles mentionnés ci-dessus. Ces Normands, qui, bien que descendants de Vikings, n'apportent pourtant pas de nouveau une langue scandinave, sont les acteurs de l'invasion de l'Angleterre à la fin du XI^e siècle. Son organisateur, le duc Guillaume, avait pour ancêtre le redoutable chef danois

Hrolf, ou Rollon, qu'un traité, signé en 911, avec Charles V le Simple, roi des Francs, avait stabilisé en Normandie. Ce fut le prélude à une sédentarisation et à une christianisation, ainsi qu'à une alliance si forte avec le pays qui était en train de se former alors, à savoir le royaume capétien, forme ancienne de la France, que les Normands finirent par perdre leur langue d'origine. Dans la première moitié du X^e siècle, le processus d'abandon de cette langue, le vieux-norrois, et d'adoption du dialecte local roman ou variante normande de la langue néolatine en voie de formation qui était en train de devenir le français, était déjà si avancé, que Guillaume I^{er} Longue-Épée, fils de Rollon, avait dû envoyer son fils, vers 940, à Bayeux, où s'était maintenue une école scandinave, afin qu'il pût y apprendre quelque chose de la langue de ses ancêtres !

Ce n'est donc pas un des moindres paradoxes de l'histoire de l'anglais que ce fait étonnant : la forme de français qu'apporte en Angleterre la conquête normande est une langue que les Normands eux-mêmes qui la répandent n'ont adoptée qu'un siècle et demi avant ! Guillaume de Normandie, en effet, débarque en Angleterre en janvier 1066 avec une importante armée, pour chasser du trône le comte Harold, lequel s'en était emparé en violation du souhait qu'Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre, avant sa mort, avait exprimé à Guillaume, à savoir que ce dernier occupât son trône après lui. La langue que la conquête de Guillaume apporte en Angleterre sera appelée, puisqu'elle est la forme que va prendre dans ce pays la variante normande du français, « anglo-normand », par opposition à l'anglo-saxon. Je conserverai, par commodité, cette appellation, bien qu'elle paraisse impropre, car ce qui est introduit en Angleterre par Guillaume et les siens est le franco-normand, c'est-à-dire la forme normande du français en gestation, et il n'y a pas, à proprement parler, d'anglo-normand ou forme anglaise du normand, mais bien un anglo-saxon et un français de Normandie.

Cette influence romane sur l'anglais par le biais du normand fut monumentale. La masse des emprunts, certes limités au vocabulaire et ne s'étendant ni à la grammaire ni au système phonétique, que l'anglais fit, surtout après la première moitié du XIII^e siècle, au français (que je vais à présent appeler ainsi, pour simplifier, au lieu d'anglo-normand), est tellement considérable, qu'elle dépasse la moitié du vocabulaire. Parmi les raisons que l'on peut donner d'un tel phénomène, deux, surtout, sont à retenir : d'une part les effets du complexe d'insularité, d'autre part ceux de l'appel à une culture jugée riche.

L'insularité façonne, chez une nation, des traits liés à l'absence de frontières terrestres autour d'un pays que la mer investit de toutes parts. Un tel pays peut tenter, ou ne pas tenter, de nouer des relations commerciales, politiques, culturelles ou d'affrontement. Il n'a d'autre choix, dans le premier cas, que de prendre la mer. Deux tentations peuvent s'ensuivre. L'une est celle du repli revendiqué, l'autre est celle de l'effort pour briser l'isolement. L'islandais est un exemple frappant de la première tentation. Très peu de

langues sont marquées par un conservatisme comparable. Initialement dirigé contre l'influence danoise, ce comportement a éloigné l'islandais du terreau norrois par lequel il s'apparentait surtout au norvégien, et se manifeste notamment, dans la création néologique destinée à traduire les objets et notions du monde moderne, par le choix de l'opacité nationaliste (préférence pour les mots issus de racines locales) au lieu de la transparence internationaliste (préférence pour les racines gréco-latines des langues occidentales) : l'opacité nationaliste, largement dominante en islandais, est illustrée par des mots comme *sími* « téléphone », sur un ancien *síma* « fil de fer », ou *smásjá* « microscope », littéralement « petite vue ».

L'autre tentation des insulaires est, au contraire, celle de l'ouverture qui désenclave. Le japonais en est un cas significatif : à toutes les époques de son histoire dès le III^e siècle avant l'ère chrétienne, le Japon a emprunté des mots chinois au gré des relations avec le continent ; ce mouvement a pris une importance particulière à partir du VI^e siècle, que l'influence vienne directement de Chine ou que les Coréens servent d'intermédiaires, le tout aboutissant à l'emprunt des idéogrammes et des pictogrammes en même temps que des textes bouddhiques qui notent ces caractères chinois. Il en résulte un afflux si considérable de mots chinois que le japonais, comme le coréen et le vietnamien, en contient une proportion qui atteint ou dépasse la moitié, et qui est collectivement désignée comme étant la composante sino-japonaise du japonais par les spécialistes, qui parlent également de composantes sino-coréenne et sino-vietnamienne des lexiques coréen et vietnamien.

3. Les conséquences : la physionomie particulière de l'anglais

Lors de l'invasion normande, la tentation du repli à l'islandaise va s'effacer, en Angleterre, devant celle de l'ouverture à la japonaise. Des actions extérieures vont donc s'exercer puissamment sur l'anglais. Elles vont donner au français médiéval, surgissant en Angleterre à la fin du XI^e siècle, une force de pression considérable. Parmi les lettrés de Bretagne comme Alcuin, que Charlemagne chargea, au début du IX^e siècle, de restaurer les études latines, on savait que, dans la Gaule carolingienne, une langue du peuple, de mieux en mieux individualisée par rapport à son terreau de latin parlé, était en train de se former, et qu'elle exprimait déjà tous les domaines de la vie publique et privée (ce qui, précisément, suscitait le souci de réagir en rendant au latin, non pas parlé mais écrit, l'importance qu'il était en train de perdre). D'autre part, la faible distance a joué un rôle important. L'Islande, bien qu'européenne par son rattachement politique et culturel, est beaucoup plus éloignée de l'Europe que du Groenland et s'est isolée à raison même de son isolement géographique, alors qu'il n'y a guère plus de trois cents kilomètres de mer entre Nagasaki au Japon et Pusan en Corée, et que la Chine est ensuite

accessible en remontant la Corée puis en redescendant au sud. Par rapport à ces deux extrêmes, la (Grande-)Bretagne semblerait proche du cas du Japon, puisqu'elle ne se situe guère à plus de cinquante kilomètres des côtes françaises, si l'on mesure la distance entre Douvres et Calais.

Certes, l'armée d'invasion du duc Guillaume (que les Anglais n'appellent évidemment pas le « Conquérant », mais, du fait de sa filiation, le « Bâtard ») n'aborda pas les côtes bretonnes pour répondre à un quelconque appel. Les habitants du pays n'étaient donc pas soucieux d'une ouverture brisant l'isolement insulaire. Cependant, la littérature religieuse, épique et poétique apparue en vieil-anglais depuis le VIII^e siècle environ reflétait une langue qui n'était pas celle que parlaient les masses. La relation avec la langue apportée par les Normands est donc ambiguë. S'il est vrai, en effet, qu'il s'agisse d'une langue d'envahisseurs, il est également vrai qu'elle n'était pas seulement celle de la cour et de l'aristocratie normandes, mais aussi celle des nombreux prélats, d'appartenances sociales variables, ainsi que des marchands, des bourgeois de diverses corporations qui, dans le sillage des conquérants, arrivent en Angleterre en provenance du continent, et dont le nombre va s'accroître au XII^e siècle d'importants apports picards et angevins, et au XIII^e siècle, sous Henri III d'Angleterre, d'apports en provenance du Poitou et de Provence.

Dans un pays où, avant l'invasion normande, l'aristocratie locale et la masse du peuple parlaient l'anglo-saxon, la nouvelle langue était en position d'exercer une influence considérable : elle satisfaisait d'autant plus l'avidité d'emprunt, commune à la quasi-totalité des langues, qu'elle représentait une civilisation en plein essor, malgré la faiblesse des premiers Capétiens comme Philippe I^{er}. Car même si ce n'est pas lui, mais justement son puissant vassal Guillaume de Normandie, qui incarne cet essor, le français médiéval de la seconde moitié du XI^e siècle, dont fait partie l'anglo-normand, apparaît comme la langue d'une civilisation brillante, marquée, notamment, par la fin des périls liés aux incursions lombardes et sarrasines, par la rénovation religieuse des abbayes telles que Cluny, par les pèlerinages, les trêves de Dieu, la chevalerie. On peut donc considérer que l'afflux massif de mots français médiévaux en anglais à cette époque reflète le besoin plus ou moins conscient, chez les Anglais, de donner à leur langue le statut d'une langue de culture.

Les marques de cette attitude sont bien connues. Pour n'en rappeler qu'une, abondamment commentée (*cf.*, par exemple, Vinay et Darbelnet, 1977, *passim*), les paires de deux mots de sens à peu près équivalents se répartissent fréquemment selon le même principe : le mot d'origine anglo-saxonne correspond à un usage plus adapté aux réalités pratiques ou plus familier, alors que le mot d'origine romane (anglo-normande) correspond à un usage plus spécialisé ou plus recherché, souvent plus littéraire. Des exemples, parmi d'innombrables autres, sont fournis par les paires *to abide by/to submit to* « se soumettre à », *to bump into/to collide with* « entrer en collision avec », *to hide/to conceal* « cacher », *to die/to perish* « mourir », *to fight/to combat*

« se battre », *to squeal/to cry out* « pousser des cris », *squeamish/prudish* « prude », *tailspin/depression* « dépression », *untrustworthy/treacherous* « trompeur », etc. Il existe même, comme on sait, un grand nombre de mots médiévaux que l'anglais a conservés, alors que le français, auquel il les a empruntés, les a perdus : parmi eux, *mischievous* « malfaisant ; espiègle », *misdeemeanor* « délit », *pledge* « caution », *random* « hasard », *to remember* « se rappeler », etc.

L'importance de cette pression du français se maintint longtemps. Elle est particulièrement visible chez les monarques, descendants des premiers rois normands. En 1346, à la bataille de Crécy, Édouard III d'Angleterre ne parvient pas à s'adresser en un anglais compréhensible à ses troupes. Mais durant la seconde moitié du XIV^e siècle, l'impatience croissante que suscite dans la bourgeoisie anglophone cette domination du français, vécue, même si elle n'avait pas été sans représenter au début une sorte de promotion culturelle, comme un asservissement, conduit à une série de changements. En particulier, les poètes J. Glower et G. Chaucer, dont le premier avait d'abord écrit en français, illustrent par des œuvres nombreuses l'importance croissante de l'anglais ; en 1362, l'anglais est établi comme langue unique des tribunaux par le Statute of Pleading ; enfin, un roi monte sur le trône en 1399, Henri IV, qui sera le premier souverain anglais dont l'anglais soit la langue maternelle (si l'on entend par « langue maternelle », comme cela est fait dans le présent livre, celle qu'un enfant reçoit depuis sa naissance dans sa famille, bien que, dans les sociétés industrielles d'aujourd'hui, ce ne soit plus toujours la mère seule qui la transmette).

Les mots de français médiéval apportés par la conquête normande n'étaient évidemment pas les premiers d'origine latine à être importés sur l'île de Bretagne. Les deux premières latinisations de l'anglais, à savoir les épisodes mentionnés ci-dessus de l'histoire de l'Angleterre : occupation romaine de 43 à 407 et réévangélisation de l'île à partir de 597, avaient nécessairement, vu leur longue durée, laissé de nombreuses traces sur le vocabulaire, d'autant plus que des relations commerciales et politiques suivies liaient le pays, au moins depuis le X^e siècle, avec ceux qui lui faisaient face de l'autre côté de la Manche, en particulier ce riche et puissant duché de Normandie qui allait jouer un rôle capital. Par certains de ses aspects, le droit anglais, même s'il n'a aujourd'hui que peu de points communs avec le droit français, est une forteresse de conservatisme et garde encore des formules de français médiéval. Il est évoqué explicitement en français dans la devise de la monarchie britannique « Dieu et mon droit ». On connaît, par ailleurs, la devise de l'ordre de la Jarretièrre : « Honni soit qui mal y pense ». La langue des cours anglaises conserve beaucoup de formules latines et, jusqu'en 1730, le français n'en était pas encore tout à fait absent.

La langue juridique anglaise possède même encore quantité d'expressions latines, souvent fort anciennes, qui n'existent pas en français (*bona fide* « authentique », *felo-de-se* « suicidé », *in flagrante delicto*, *habeas*

corpus, etc.). Quant aux emprunts au latin, soit classique, soit tardif, ou au grec à travers lui, ils appartenaient, pour l'essentiel, au vocabulaire religieux, évidemment (*bishop*, d'*episcopus*, *church*, du gréco-latin *kyriakos*, *clerk*, de *clericus*, *mass*, de *missa*, *noon*, de *nona[ora]* « neuvième heure depuis trois heures [temps attribué au lever du soleil !] », *parish*, de *parochia*) ; il existe aussi des emprunts aux vocabulaires militaire et des travaux publics (*chalk*, de *calx*, *port*, de *portus*, *street*, de *strata*), du commerce (*monger* « marchand », de *mango*), des outils (*sickle* « faux », de *secula*), de l'alimentation (*butter*, *cheese*, *pepper*, *wine*, respectivement de *butyrum*, *caseus*, *piper*, *vinum*). La plus grande partie de ces mots issus des premières latinisations de la Bretagne n'étaient pas des mots abstraits.

Au contraire, les mots de sens abstrait sont très nombreux parmi ceux que l'anglais emprunte, quatre cent soixante-dix ans plus tard, lors de l'invasion normande, c'est-à-dire à l'occasion de sa troisième latinisation. Cette situation pourrait expliquer qu'en plus de son volume absolument massif, qui a si fortement marqué le visage du vocabulaire anglais à partir de la fin du XI^e siècle, l'emprunt au français présente des caractéristiques tout à fait particulières. L'emprunt, en anglais comme dans toutes les langues, surtout lorsqu'il concerne des mots abstraits, est plus qu'une simple importation de vocables. C'est un phénomène culturel, lié au moins initialement, comme je l'ai dit plus haut, à l'image qu'incarnait le français médiéval, ainsi qu'au besoin qu'avait l'anglo-saxon, même si ses locuteurs n'avaient pas sollicité, mais subissaient, la conquête normande, de s'enrichir par des apports de notions qui lui manquaient. La richesse en mots abstraits qui, dès cette époque, était celle de l'ancêtre médiéval du français, est une caractéristique remarquable de cette langue. Le français perd dès les premiers siècles de sa formation, c'est-à-dire, entre le VI^e et le X^e siècle, lorsqu'il devient de plus en plus clair qu'une autre langue que le latin est en train de naître à partir, et en s'éloignant, de lui, une bonne partie des notations tout à fait concrètes du latin, en dissolvant leur pittoresque dans un processus d'abstraction. C'est ce que montre la forme française moderne de nombreux mots d'origine latine dont les acceptions descriptives ont disparu. On peut en proposer d'intéressants exemples, comme ceux que donne Malblanc (1963, p. 75, note 2) qui cite ensemble, cependant, des mots du latin classique et d'autres d'époques plus tardives :

« *Empêcher* vient de *impedicare* [chez Ammien, IV^e siècle. CH] mettre une entrave aux pieds [...]. *Obliger* vient de *obligare* (lier autour), *incomber* de *incumbere* (se coucher sur, peser sur), *chercher* de *ciricare* (tourner autour), *inculquer* de *inculcare* (faire entrer en foulant aux pieds), *inculper* de *culpa* (faute), *inventer* de *invenire* (venir sur [noter que le mot russe pour "trouver", *na-iti* veut aussi dire, littéralement "aller sur". CH]), *envahir* de *invadere* (marcher dans), *inciter* de *incitare*, fréquentatif de *ciere* (mettre en mouvement), *se précipiter* de *praeceps* (la tête en avant), etc. L'image ou la métaphore latine sont devenues là en français *idée représentative*. »

Les mots abstraits qu'apporte la conquête normande en Angleterre vont enrichir le vocabulaire de l'anglais. Cependant, à partir du moment où ces mots étrangers sont acclimatés en anglais, ils y connaissent une vie nouvelle.

Cela s'explique par deux raisons. La première est que, comme il est normal dans la sémantique de toutes les langues, les sens des mots empruntés vont, du fait de la tendance à l'équilibre des structures, se définir non en soi, mais par rapport aux sens des mots de souche anglo-saxonne déjà présents, et les relations sémantiques complexes qui vont s'instaurer vont commander des évolutions qui sont désormais celles de mots anglais intégrés et non plus d'aubains ou de métèques qui voudraient imposer leurs lois. La seconde raison est que les conditions dans lesquelles les mots français médiévaux vont vivre en Angleterre sont celles qui résultent du choc entre l'invasion normande et la situation du pays, tel que le caractérisait le type de société et de culture qui était le sien avant 1066. Les emprunts au français médiéval ne sont pas des emprunts ordinaires, même si, ainsi que je l'ai dit plus haut, ils apportent à l'anglo-saxon, surtout riche, jusque-là, en vocabulaire sensoriel et concret (cf. [chapitre 5](#), § 4), des mots du domaine abstrait et rhétorique qui viennent le compléter.

En effet, les circonstances mouvementées de la conquête, qui détruit une société et lui en substitue une nouvelle, ont eu pour effet un investissement intellectuel et affectif particulier dans le vocabulaire roman qui venait mettre en demeure l'anglo-saxon, dont les mots autochtones ne vont pas connaître d'histoire aussi contrastée que celle des mots d'origine romane. L'époque féodale qui suit la conquête normande, et qui sera celle de certaines libertés fondamentales (surtout la Grande Charte, initialement accordée en 1215 par Jean sans Terre aux barons révoltés), a construit dans la mentalité des anglophones une représentation dont la force ne se compare qu'à celle qu'induirait plus tard, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, l'âge d'or élisabéthain (cf. Klein, 1991, I, 14*bis*). Cette force de la première des deux époques-phares de l'Angleterre prémoderne se reflète dans la capacité de contrôler l'afflux des mots de français médiéval en les adaptant aux tropismes propres à l'anglais. Du fait que ce sont les institutions féodales et ecclésiastiques, la vie seigneuriale, le droit coutumier, plus souvent que des notions concrètes, qui s'introduisent avec la conquête normande, beaucoup de mots importés alors vont garder un sens médiéval (ou un sens latin plus ou moins conservé dans le mot médiéval qui en est issu), que l'évolution de la société française leur fera perdre en français. Cette conservation des sens des mots anciens en anglais et la perte de ces sens en français sont une des importantes différences entre les lexiques des deux langues.

C'est là l'origine de ce que l'on appelle les « faux amis » (cf., entre autres, une liste explicative dans Hagège [1987, p. 55-61], où ils sont appelés « clandestins »). Alors qu'une bonne proportion des mots de français médiéval importé ont le même, ou à peu près le même, sens qu'en français encore aujourd'hui, les « faux amis » sont des mots anglais d'origine romane à considérer avec précaution, car leur physionomie avenante pour un francophone, qui note vite leur forte ressemblance phonétique avec un mot français, dissimule, en réalité, un sens souvent tout à fait différent. Les faux

amis sont en très grand nombre. On n'en citera ici que certains, parmi ceux qui paraissent les plus significatifs (cf. Klein, 1991, I-II). *Hearse* signifie « corbillard », sens qu'il avait au XI^e siècle en français par extension, car le mot de français médiéval *herce* s'appliquait au chandelier à pointes métalliques qui portait les bougies dans les églises et que l'on transportait avec le corps qu'on allait inhumér (pour désigner la herse à moissonner, l'anglais possède un autre terme, d'origine anglo-saxonne, lui, à savoir *harrow*). Le sens médiéval du mot *accolade* « adoubement d'un chevalier » laisse une trace, aujourd'hui, dans celui de « décoration distinctive » ou d'« honneur public », alors qu'il s'est réduit, en français, à celui d'« embrassade protocolaire ». *Retinue* signifie « membre de la suite d'une personnalité », car tel était le sens, aujourd'hui perdu, du mot *retenu* en ancien français.

Parmi les termes plus abstraits, un cas intéressant est celui d'*intelligence*, dont le sens assez différent de celui du français *intelligence* surprend parfois les francophones non familiarisés avec l'anglais et avec son histoire. Le vieux français employait *intelligence* au sens de « capacité de compréhension », mais aussi de « renseignements », de « conspiration », et même au sens d'« accord », qui survit aujourd'hui dans *être de bonne intelligence*, expression assez ancienne. Mais le français a abandonné les trois derniers sens au XVI^e siècle, ne conservant que le premier. Au contraire, l'anglais a conservé et enrichi le deuxième sens, « information », et l'a même spécifié plus récemment pour dire « espionnage », acception présente dès le XVIII^e siècle dans *Intelligence Service*, c'est-à-dire « services secrets ». Le mot a même pris en anglais, par extension de son premier sens, celui de « façon de procéder », attesté dans cette citation du *New York Herald Tribune* (juin 1987) :

« [...] *houses are adapted to climate, and the same intelligence is applied to agriculture* » (cité par Klein, 1991, VI, 105bis).

Le premier sens de ce terme, « faculté de comprendre par l'expérience », le distingue des termes *cleverness* « vivacité d'esprit » et *intellect* « pénétration, y compris dans des domaines difficiles de la connaissance ». Un autre intéressant terme abstrait est *sanguine* [ˈsɒŋgwɪn], qui n'est emprunté que tardivement, au milieu du XIII^e siècle, au sens de « qui a de bonnes couleurs, et un tempérament vif » ; l'anglais y a ajouté un sens qui est étranger au français, celui de « confiant, optimiste », comme, en anglais moderne, dans une phrase du genre *I am sanguine that all will be well* « j'ai confiance que tout ira bien ». *Facility* est, lui aussi, emprunté tardivement (début du XV^e siècle) d'après *facilité*, qui était lui-même un emprunt au latin et ne provenait pas du bas latin. Au sens d'« état de ce qui se fait aisément », l'anglais ajoute un sens original qui en est dérivé, et que ne connaît pas le français : « moyen d'action, méthode efficace », et même « installation technique favorisant une activité ». *Bounty* garde de son sens ancien

« largesse » ceux de « prime », « subvention », « récompense pour l'élimination de choses ou de gens dangereux », tous sens qui sont étrangers au « simple » *bonté* du français ; *candid* veut dire « franc, sincère, impartial » comme autrefois, et non « naïf » ; le sens étymologique médiéval hérité ou dérivé du latin se conserve également dans *global* « mondial » (le français *global* a perdu ce sens), et dans *graphic* « fidèle aux détails », « parfaitement ordonné » (sens dérivé du latin *graphicus* « parfaitement dessiné »), *infatuated* « fou, fou d'amour », et non « infatué », *mercy* « miséricorde » (le français garda ce sens durant le Moyen Âge ; c'était, notamment, le cri des soldats blessés, qui demandaient grâce pour n'être pas achevés sur les champs de bataille et n'avaient aucune raison particulière de remercier leurs ennemis de quoi que ce soit).

La prégnance de ces termes dont le sens est si fidèlement conservé se manifeste encore dans l'extraordinaire richesse et productivité sémantique de beaucoup d'entre eux. Cette polysémie constitue une des difficultés importantes de l'anglais. Certes, dans les mots du fonds anglo-saxon comme dans les lexiques de toutes les langues, les cas sont nombreux de sens dérivés de notions concrètes, comme « se mettre en grève », un des sens de *to strike*, évoquant l'abaissement des bras comme signe de refus de continuer le travail, parce que cet abaissement est celui du bras qui frappe, avec un couteau, une hache, etc., de haut en bas, sens premier de ce verbe.

Mais c'est surtout dans les mots anglais d'origine anglo-normande que les cas de polysémie sont parti-culièrement frappants. Ainsi, *suit* est issu de l'ancien français *suite*, qui se référait, dans la société féodale du XI^e siècle, à l'acte de suivre un seigneur, en portant sa livrée, et en s'adressant à sa justice ; de ce contenu sémantique originel sont issus des sens multiples « costume, procès, requête, cour assidue faite à une femme, demande en mariage, série (dont les quatre couleurs d'un jeu de cartes) », etc. Un autre exemple est celui de *tally*, à l'origine un bâton ou pieu (latin *talea*), sur lequel on découpait des encoches représentant des dettes envers le trésor seigneurial, et qui était ensuite fendu en deux parties remises l'une au débiteur et l'autre au créancier ; sur cette base, les sens ont proliféré : « bâton, tout signe d'un compte entre deux parties, reçu, marque de fabrique, lot, enregistrement, accord, correspondance, concubinage (un état d'adhésion de deux parties solidaires...) », etc. Cette productivité sémantique se prolonge en anglais américain. Pour ne donner qu'un exemple, on peut mentionner *to claim*, dont le sens de « revendiquer à voix forte », remontant à l'ancien français *claimer*, du latin *clamare*, s'assortit aux États-Unis d'un nouveau sens : « soutenir (une opinion, éventuellement réfutable), déclarer ».

On peut considérer que, si les emprunts très importants faits par l'anglo-saxon à l'anglo-normand à partir de la fin du XI^e siècle ont beaucoup enrichi son vocabulaire, et contribué à répondre à une demande dans le domaine du lexique de l'abstraction, ils n'ont pourtant pas transformé une physionomie de l'anglais qui est en relation avec l'insularité. Dans le domaine du vivant,

l'insularité a pour effet important de susciter l'originalité des formes. En effet, les communications n'ayant pas la même intensité que dans les contextes écologiques non insulaires, la concurrence vitale est contrariée, mais, du même coup, les espèces, bien qu'elles soient en nombre relativement petit, tendent à développer de multiples variétés, en zoologie comme en botanique, phénomène que l'on constate au Japon ou en Islande. Si, dans une perspective qui compare les langues à des phénomènes de la nature (*cf.* Hagège, 2000, chapitre II), on part de ces effets de l'insularité sur les espèces vivantes et qu'on se demande si on peut transposer le phénomène vers les effets que l'insularité peut exercer sur les mots, on se donne le moyen de mieux apercevoir (*cf.* Klein, 1991, chapitre IX, p. 182-189) que, dans les différents domaines de son vocabulaire vus comme des espèces, l'anglais a multiplié les variétés, que ces domaines soient ceux de son fonds anglo-saxon autochtone ou ceux du fonds anglo-normand emprunté. Cela pourrait expliquer à la fois la richesse remarquable du vocabulaire de l'anglais et le foisonnement non moins remarquable de la polysémie. Ce pullulement des sens pour un même mot dans d'innombrables cas fait de l'anglais, en particulier dans son fonds emprunté à partir de la fin du XI^e siècle, une langue difficile. Les langues à polysémie moins foisonnante, comme le français, sont, sur ce plan, moins difficiles.

On voit ainsi que l'anglais a profité de manière assez créative des apports de l'anglo-normand. D'une part, il a étoffé celle de ses composantes lexicales qui concerne les mots abstraits. D'autre part, dans le domaine des mots concrets, désignant des réalités matérielles ou objectales, il a non seulement conservé de nombreux sens concrets médiévaux perdus plus tard par le français, mais aussi greffé des sens nouveaux sur des mots apportés par la présence normande. Les facteurs qui ont agi pour favoriser ce cheminement bien différent de celui du français seront étudiés au [chapitre 5](#), § 5. Avant cela, il est temps d'étudier à présent les aspects et les causes du renversement de situation par l'effet duquel c'est l'anglais qui, à son tour, est devenu dominant.

Chapitre 2

Le monde dominé par l'anglais

1. La conquête par la multiplication des organes de diffusion mondiale de l'anglais

La domination de l'anglais est un phénomène tout à fait visible dans le monde contemporain. Cette domination concerne, à peu de chose près, tout l'univers. L'anglais y fonctionne aujourd'hui comme langue véhiculaire (en « anglais », *lingua franca*, qui désignait, à l'origine, le sabir méditerranéen). Il a existé, évidemment, d'autres langues véhiculaires dans l'histoire, et dans des zones diverses. Pour ce qui est de l'Antiquité, dans le vaste Empire perse du VI^e siècle avant l'ère chrétienne, l'élamite puis le persan, qui le supplanta, furent des langues de large expansion. Beaucoup plus tard, le persan, à vrai dire pratiqué par les élites et certaines composantes des masses, mais imposé à d'autres masses en partie illettrées dont il n'était pas la langue maternelle, fut, à son tour, supplanté par d'autres langues en deux de ses lieux de diffusion principaux : au XIX^e siècle dans les cours de justice de l'Inde et des régions, au nord-ouest, qui allaient devenir le Pakistan et l'Afghanistan, il fut supplanté par l'anglais du pouvoir colonial dominant, et en Asie centrale, au XX^e siècle, il le fut par les langues des cinq territoires (Kazakhstan, Kirghizstan, Turkménistan, Tadjikistan, Ouzbékistan) que promut, en traçant les frontières de ces républiques socialistes de l'URSS d'après l'indice même des langues, le pouvoir bolchevique, lequel, comme il va de soi, promut également le russe (*cf.* ci-dessous). Il est vrai que l'élimination du persan, qui avait servi de *lingua franca* des élites pendant près de mille ans, ne fut pas totale, puisque sa forme moderne est aujourd'hui la langue de l'Iran et que, d'autre part, des deux derniers territoires mentionnés, l'un parle une langue fortement apparentée au persan, le tadjik, tandis que dans une partie de l'autre se parle une langue turque, l'ouzbek, assez influencée par le persan.

À l'époque de plus grande extension de l'Empire romain, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, le latin, sous des formes évidemment en pleine évolution, fut une langue de vaste diffusion, comme le grec l'avait été en Grande Grèce plusieurs siècles plus tôt, et comme il le sera dans l'Empire

byzantin. Dans cette même zone, correspondant au Proche-Orient d'aujourd'hui, une langue, l'araméen, connut aussi une certaine diffusion en tant que langue véhiculaire. Ce fut celle de Yeochua de Nazareth comme de tous les Juifs de son temps, qui l'avaient adoptée depuis plusieurs siècles, en fait depuis que l'hébreu, au retour de l'exil de Babylone en - 538, était sorti de l'usage parlé.

L'arabe a été porté par l'islam à travers de vastes étendues, sans devenir, toutefois, la langue courante de populations certes islamisées, mais qui possédaient chacune sa langue. Le russe a été, à partir du milieu du XVIII^e siècle et plus encore sous le pouvoir bolchevique, la langue véhiculaire d'un vaste territoire couvrant la Russie et la Sibérie jusqu'aux mers de Béring, d'Okhotsk et du Japon ; il continue d'être aujourd'hui une langue comprise par les générations les moins jeunes dans la plupart des pays qui appartenaient naguère à l'Union soviétique. L'espagnol est la langue de l'Espagne, du Mexique, de l'Amérique centrale et d'une grande partie de l'Amérique du Sud, le portugais est celle du Portugal, du Brésil, du Mozambique, de l'Angola, de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert. L'allemand et, dans une certaine mesure, l'italien ont connu une certaine diffusion en Europe occidentale de la Renaissance au début du XX^e siècle.

Enfin, en Asie du Sud-Est, la forme écrite de l'idiome qui fut, notamment, le vecteur du bouddhisme théravada, c'est-à-dire le pali, couvrit aussi, de Sri Lanka au Cambodge en passant par la Birmanie, la Thaïlande et le Laos, un certain territoire, avec cette particularité que chacune des régions où il fut en usage, surtout comme source d'emprunts, le notait par une écriture (syllabique) différente, et le prononçait différemment, d'une manière comparable à ce qu'est encore aujourd'hui la lecture japonaise des caractères chinois et que furent leurs lectures vietnamienne et coréenne, jusqu'au deuxième tiers du XVII^e et jusqu'au début du XX^e siècle respectivement. Cela dit, cette expansion du pali recouvre un territoire plus restreint que le latin dans l'Antiquité.

Quoi qu'il en soit, aucune de ces langues véhiculaires n'a connu ni ne connaît de diffusion mondiale qui soit comparable à celle de l'anglais aujourd'hui, puisqu'elles ont été ou sont présentes dans certaines parties du monde seulement, quelque vastes que celles-ci soient pour certaines. Une seule langue autre que l'anglais est présente sur les cinq continents, mais elle est moins parlée, en termes de volume démographique, que l'espagnol, le russe ou l'arabe. Il s'agit du français, langue officielle, ou langue promue comme dominante, de soixante-dix États et gouvernements répandus dans le monde entier. Mais l'anglais connaît une diffusion à la fois beaucoup plus vaste et démographiquement beaucoup plus forte que celle du français. On peut donc dire que l'anglais est aujourd'hui la plus importante des langues véhiculaires qu'ait connues l'humanité, c'est-à-dire celle qui domine aussi bien dans l'espace que dans le temps.

Cette suprématie est comme inscrite dans l'histoire. Dès 1780, soit

quatre ans seulement après la Déclaration d'indépendance de juillet 1776, J. Adams, qui devait succéder à G. Washington en 1797 comme président des États-Unis, écrit, d'une manière prophétique :

« L'anglais est destiné à être au siècle prochain et aux siècles qui suivront la langue du monde, et cela plus largement que le latin ne l'a été autrefois et que le français ne l'est à l'époque présente. La raison en est évidente : la population croissante de l'Amérique, et ses correspondances et liens universels avec toutes les nations, conduit par nécessité sa langue à être d'un usage généralisé » (cf. Kahane, 1992, p. 212).

Il y a plus. Dans la pensée des descendants des Pères fondateurs, la mission du pays est de diriger le monde, car il n'est pas un pays comme les autres, et, avant même la victoire qui met fin, en 1783, à la guerre d'indépendance, le messianisme profond, certes non dépourvu d'aspects positifs, est enraciné dans la conviction que ce qui est en jeu depuis le début, c'est un recommencement de l'histoire et une rupture absolue avec le passé, en particulier celui qu'incarnait l'ancienne métropole anglaise. C'est pourquoi, du fait des circonstances dans lesquelles advint la naissance des États-Unis, liée à l'affrontement avec le pouvoir colonial de Grande-Bretagne, la volonté fut très tôt affirmée de donner à l'anglais américain un visage autre que celui de l'anglais britannique.

Ce dernier est explicitement rejeté comme modèle par plusieurs patriotes des premiers âges, notamment B. Rush, un des signataires de la Déclaration d'indépendance, qui écrira en 1798 : « L'âge actuel est l'âge de la simplicité d'écriture en Amérique. » Dès 1783, cette position avait été promue par N. Webster, qui, longtemps avant son célèbre *American Dictionary of the English Language* de 1828 (constamment réédité depuis), avait insisté sur la nécessité de renoncer à l'anglophilie et de fonder la norme américaine sur les usages des gens les plus simples, le nivellement des parlers de métiers, la promotion des emplois informels. Cette volonté de différenciation est un fondement de l'anglais américain et le facteur principal de sa physionomie aisément reconnaissable aujourd'hui. Pourtant, cela n'a pas suffi, du fait de la forte homologie culturelle d'origine et des relations que l'histoire a indéfiniment entretenues avec la Grande-Bretagne, à faire émerger une langue radicalement nouvelle, en dépit des caractéristiques nombreuses (cf. Hagège, 1992, chapitre 2) qui façonnent un visage original à l'anglais des États-Unis. C'est pourquoi ce que j'appellerai dans ce livre l'anglais, et qu'on pourrait appeler l'anglo-américain, est, en gros, une seule et même langue de part et d'autre de l'Atlantique.

Pour ce qui est du cas particulier de l'Europe, certains veulent y voir, du fait de la diffusion de l'anglais à travers tout le continent, un protectorat américain. C'est là la formulation même de Z. Brzezinski (2000, p. 1), qui, en 1976, succéda à H. Kissinger en tant que conseiller de la Maison Blanche et secrétaire d'État, et qui avait déclaré (2000, p. 59) :

« L'Amérique a d'abord permis puis garanti la reconstruction économique de l'Ouest, ainsi que sa sécurité militaire. [...] Cette attitude l'a progressivement conduite à s'engager plus profondément à

Brzezinski avait souligné, dans le même passage, l'importance du « rayonnement de l'Amérique par la science, les mœurs et les arts autant que par les armes et par l'économie », ce rayonnement devant aboutir à la création du « consensus international », un consensus en fait inspiré et dirigé par les États-Unis, et s'appuyant sur un pouvoir qui n'est pas seulement celui de la force économique et militaire. Cette position, érigée en une véritable doctrine d'État, est aussi celle qu'exprimait l'homme qui fut le premier à occuper le poste de secrétaire d'État adjoint aux Affaires culturelles et éducatives, à savoir P. H. Coombs. Celui-ci note (1962) que le gouvernement fédéral américain a jugé que les trois types d'actions internationales classiques (économiques, diplomatiques et militaires) ne suffisent pas et qu'il convient d'en adjoindre une quatrième, celle des relations culturelles.

La volonté explicite de répandre dans tout l'univers, par une sorte d'activisme international, la culture américaine n'est pas exclusive de bonnes intentions. Les auteurs cités plus haut voient dans l'Amérique un pays investi d'obligations mondiales, d'ordre pédagogique et moral, et il apparaît que la légitimation, à leurs propres yeux, de l'action internationale des États-Unis est soutenue par la conviction d'accomplir une mission à l'égard du monde, et ainsi d'apparaître, pour eux-mêmes, comme une communauté motivée par des idéaux dont l'élévation se situe bien au-delà du pur et simple appétit de puissance et de richesse que tout observateur lucide ne peut manquer d'apercevoir. C'est là ce qu'il faut comprendre quand l'American Assembly, organe de réflexion et de conseil chargé d'assister les plus hauts responsables politiques, souligne l'« altruisme foncier » de l'action américaine, orientée vers l'« éducation internationale » comme « partie intégrante du rêve américain », fondé sur des valeurs que l'Amérique entend faire partager au monde entier.

Cependant, les visées généreuses, même si elles ne sont pas un pur paravent, s'assortissent aussi de considérations plus « réalistes ». On peut lire, notamment, sous la plume de C. Rowan (1981), ancien ambassadeur américain, les mots suivants : « En diffusant la culture des États-Unis, nous aidons à la réalisation des objectifs de la politique étrangère des États-Unis. » Ces mots résument ce que dit plus en détail un texte qui fait référence pour tout agent américain d'exportation culturelle : le *Mémorandum Kennedy*, publié en 1963, où il est écrit, notamment :

« Il faut aider à la réalisation des objectifs de politique étrangère des États-Unis : a) en influençant les attitudes publiques dans les autres nations ; b) en conseillant le président, ses représentants à l'étranger et les divers départements et agences sur les implications des opinions étrangères pour les politiques, les programmes et les déclarations officielles présents ou envisagés des États-Unis. »

D'autre part, le véhicule fondamental de l'idéologie d'apparence altruiste, à savoir la langue, prolonge et fortifie la suprématie des États-Unis. Il est révélateur, en effet, d'observer le cheminement du raisonnement chez un

auteur qui reflète bien la pensée dominante, L. Brown (1973, p. 76). Passant en revue les langues qui pourraient avoir une vocation de support mondial, il élimine, notamment, le français et le russe, car il considère que si l'on choisissait « la langue naturelle vivante d'une puissance majeure, cela lui donnerait un avantage encore plus grand », ce qui irait directement contre la nécessité de « protéger et [d']assurer la diversité de pensée qui accompagne l'utilisation des différentes langues maternelles ». Cependant, alors même qu'il vient de développer ce point de vue d'apparence raisonnable, le même auteur en vient aussitôt après, au nom de la soumission à la force de la réalité et du fait accompli, à considérer que la place déjà dominante acquise par l'anglais recommande, dans un strict souci d'efficacité et d'utilitarisme, liés à l'économie de temps, que l'on renforce encore cette domination ! (cf. Eudes, 1982, p. 33). Le moyen matériel en est l'électronique, comme technique permettant d'abolir les distances géographiques et les fossés culturels qu'elles creusent, et par là de provoquer un bouleversement politique et social à l'échelle de tout le village planétaire, que Z. Brzezinski appelle, dans l'ouvrage de ce nom, la « révolution technétronique ».

Un analyste lucide de la situation telle qu'elle se donnait à voir dans la période, celle des années 1950-1985, où régnait cette idéologie et où la suprématie des États-Unis ne connaissait pas de rivalité, voit dans cette politique

« la simple transposition du principe américain selon lequel les États de l'Union délèguent [dans de nombreux domaines. CH] leur souveraineté à un gouvernement unique de façon permanente et irréversible. [...] La dynamique de l'interdépendance, l'extension planétaire des réseaux de communication américains, la prééminence de l'anglais, [...] l'obsolescence des idéologies et des institutions nationales, l'émergence d'un consensus planétaire, tout concourt à l'établissement d'un système mondial unifié qui a pour centre les États-Unis » (Eudes, 1982, p. 11).

Le formatage des esprits commence aux États-Unis mêmes, si l'on en croit les analyses que propose, par exemple, N. Chomsky (1992), sur ce qu'il appelle la « démocratie totalitaire ». Il n'est pas impossible que cette conception bien particulière de la démocratie ait elle-même quelque relation avec une violence que l'on associe parfois à la représentation mentale américaine. Certains auteurs voient la source subconsciente de cette violence dans l'élimination des premiers occupants indiens, durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, avec un tragique paroxysme final lors du célèbre massacre de Wounded Knee en 1890. Ainsi, P. Baudry écrit (2007, p. 56) :

« L'Amérique s'est construite en partie sur le génocide des Indiens, et le refoulement qui s'ensuit trouve sa voie vers le grand jour, telle une rivière souterraine, par une exaltation de la violence dont l'imaginaire et son explicitation visuelle saturent la production culturelle américaine, notamment cinématographique et télévisuelle. »

On peut évidemment récuser cette vision, ne pas déceler de culte particulier de la violence dans la culture américaine plus que dans d'autres, et refuser de parler de génocide des Indiens. D'une part, en effet, malgré les innombrables cas de déportations, meurtres, accaparements de terres,

contrainte de l'assimilation ethnocidaire, détournements d'enfants indiens arrachés à leurs familles pour être envoyés dans des orphelinats uniquement anglophones de type carcéral où les langues indiennes étaient sévèrement bannies, et même déclarations individuelles, par certains chefs militaires, de la nécessité de l'extermination, etc., un fait demeure : il n'y a pas eu contre les Indiens de politique génocidaire concertée et explicitement organisée dans ses détails par un gouvernement américain, du moins au sens où il y en a eu dans l'Allemagne nazie à l'égard des Juifs, surtout à partir de la conférence de Wannsee (1941), qui organisa méthodiquement leur extermination et son déroulement, sous le nom d'« endliche Lösung » (« solution finale »). D'autre part, nous savons que le pourcentage des victimes de la guerre proprement dite que conduisirent les armées blanches lancées dans la conquête de l'Ouest est inférieur (10 %) au nombre des victimes (entre 25 et 50 %) des maladies apportées par les nouveaux venus, surtout la variole, le typhus, la rougeole, les oreillons, la grippe et le choléra, contre lesquels les communautés indiennes n'étaient protégées par aucune immunité, et qui détruisirent quasiment, par villages entiers, les Arapahos, les Cheyennes, les Comanches, les Hidatsas, les Kiowas, les Wichitas (cf. Berger, 2003, p. 211-230).

On pourrait, évidemment, arguer du fait que l'introduction de ces maladies, même si elle n'a pas répondu à un plan de destruction méthodiquement mis au point comme dans le cas d'une guerre chimique organisée, a, cependant, bel et bien abouti à l'extermination de fait d'une partie considérable de l'Amérique indienne. Quoi qu'il en soit d'un tel débat, à cette cause décisive de perte des langues amérindiennes s'en est ajoutée une autre : les migrations, pour échapper aux attaques des Blancs, à l'asservissement et à ces redoutables maladies, vers des lieux où d'autres langues indiennes que celle de chaque communauté immigrante étaient parlées, ce qui rendait difficile le maintien de toutes les identités linguistiques. Ce mélange et cette menace pesant sur le maintien de chaque langue vernaculaire se sont encore aggravés dans les réserves d'Indiens, où les Blancs ont réuni et parqué, en particulier dans l'Oklahoma, un grand nombre de communautés indigènes d'Amérique. Finalement, pour beaucoup d'Indiens, l'urbanisation qui les mettait au contact de nombreuses autres communautés, en rompant leur cohésion conservatrice, ainsi que l'école unilingue (anglophone) ont encore accéléré le processus de disparition des langues. Toutes ces causes sont elles-mêmes issues, à l'origine, de la volonté de puissance de la communauté blanche anglophone. La domination de l'anglais, qui en est la face visible, n'est pas aisément dissociable d'une vocation d'affrontement.

En dehors du territoire américain, cette volonté de puissance s'est manifestée, dans les décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, par la création d'un grand nombre d'institutions et d'organismes destinés à établir l'hégémonie planétaire sur une langue : l'anglais. Faute d'entrer dans le détail, qui serait beaucoup trop long à décliner, on peut mentionner un petit

nombre au moins de ces programmes fédéraux, qui réorganisèrent, dès 1947, les nombreuses agences créées durant la Deuxième Guerre mondiale, en remplaçant la guerre des armes par celle de l'idéologie. Créée en 1953, la United States Information Agency (USIA) répand dans le monde, comme son nom l'indique plus ou moins, des informations contrôlées par le Département d'État. La CIA (Central Intelligence [au sens de ce terme rappelé [chapitre 1](#), § 3] Agency) est la plus connue de ces agences. Il s'agit d'un service de renseignements, dont le statut financier et les activités (relevant d'un personnel très diversifié de journalistes, universitaires, publicitaires, ainsi qu'intellectuels étrangers en rupture avec leurs pays d'origine) sont volontairement maintenus plus ou moins opaques.

La CIA possède notamment, parmi ses nombreuses « attributions » (non nécessairement assumées...), celle de financer la construction européenne, laquelle, loin d'être vue comme une entreprise rivale, est au contraire considérée comme l'occasion d'une ouverture d'un riche et vaste marché aux produits matériels et culturels des États-Unis : les frontières de l'Union européenne coïncident largement avec celles de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord). La CIA exerce de multiples autres activités dans tous les domaines, en particulier sur le territoire des trois Amériques.

On peut mentionner le cas spécifique d'une action chronologiquement bien circonscrite, et dont une enquête du Congrès, en 1975, révéla l'efficacité, spectaculaire bien qu'occultée pendant deux ans. Il s'agit de l'entreprise qui visait le régime chilien de l'Unité populaire : par le concours financier apporté à son adversaire politique, la Démocratie chrétienne, et au groupe de presse à capitaux américains *El Mercurio*, ainsi que par le conditionnement idéologique des classes moyennes et des officiers qui en étaient issus, tous conduits à condamner de plus en plus violemment un régime démocratiquement élu et légalement au pouvoir à Santiago, l'Agence a favorisé la création d'un contexte favorable au coup d'État militaire qui renversa S. Allende (*cf.* Debray, 1980). L'attentat du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center de New York et le Pentagone à Washington, commémoré en grande pompe dans de nombreux pays du monde, apparaît ainsi comme un étrange écho à un autre 11 septembre, presque totalement oublié et ignoré, qui fut précisément, en 1973, le jour de ce coup d'État.

Un autre organisme important, le Peace Corps, fondé en 1961 par le président Kennedy pour aider en main-d'œuvre qualifiée, par l'envoi d'Américains bénévoles, les nations les moins favorisées, sert surtout à promouvoir, à travers l'enseignement, en anglais, de la civilisation et de l'histoire américaines, une compréhension adéquate du peuple américain par les populations étrangères assistées. Le Peace Corps s'efforce aussi d'assurer les meilleures conditions du jumelage entre institutions d'enseignement et d'actions diverses des États-Unis et institutions correspondantes dans les pays en voie de développement (*cf.* Durand, 2010, p. 81-82). En 1977, alors qu'existait déjà l'US Agency for International Development, immense réseau

implanté au cœur même des gouvernements et de l'administration d'alliés sous-développés des États-Unis et promouvant les élites aisées au moins autant, sinon davantage, que les masses pauvres, une liste fut établie par le Département d'État, qui comportait trente-cinq organismes gouvernementaux en connexion avec les cent dix institutions privées d'éducation internationale siégeant à Washington, et dont le but, officiellement, n'était pas lucratif.

Parmi les organismes les plus actifs figure également la puissante US International Communication Agency (USICA), créée sous le président Carter, dotée de budgets importants, reliée aux grands centres de pouvoir, et comportant, en plus de ses services centraux, cinq bureaux régionaux qui couvrent l'Afrique, l'Amérique latine, l'Europe, l'Extrême-Orient et le Pacifique, enfin l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et l'Asie du Sud. Ces bureaux sont chargés de la propagande par la radio et la télévision (Voice of America), ainsi que par le cinéma, la presse, l'édition, les expositions, les bourses aux chercheurs et étudiants étrangers, les relations avec les centres culturels américains à travers le monde. En outre, une association de conseillers appartenant à l'élite nationaliste américaine, le Project for a New American Century, a fonctionné de 1997 à 2006, avec la mission de faire aux plus hauts responsables du pays des recommandations pour le maintien et l'extension de la présence américaine dans diverses régions du monde.

On peut mentionner également une association de missionnaires protestants linguistes, le SIL (Summer Institute of Linguistics), fondée en 1934 par un pasteur presbytérien, et longtemps occupée, dans le sillage du prosélytisme, par une action efficace de traduction de la Bible dans les langues tribales et régionales, souvent précarisées, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Océanie. Le SIL, ainsi conçu, initialement, comme un organe d'évangélisation sur base de compétence linguistique, a développé, au cours du temps, ses relations avec la CIA. Certes, ce n'est pas l'anglais qui est ici bénéficiaire de l'entreprise. C'est, cependant, la langue officielle de nombreux pays d'Amérique centrale et méridionale avec lesquels les États-Unis entretiennent d'importantes relations politiques et commerciales, à savoir l'espagnol : le SIL encourage, notamment, les indigènes à apprendre l'écriture et la lecture de leurs langues vernaculaires, non seulement en elles-mêmes, mais aussi comme des ponts vers l'apprentissage de l'espagnol.

Les effets de ces actions multiformes sont bien connus. À ne mentionner que le cas de la France, on peut rappeler que le déferlement culturel américain s'est accompli dans le sillage, et comme la rançon, après la Deuxième Guerre mondiale, de la renaissance économique favorisée par l'aide américaine et le plan Marshall. Les accords Blum-Byrnes, en 1946, ouvrent largement, sans restriction et pour un temps illimité, les frontières françaises à la pénétration d'une masse de produits de l'industrie audiovisuelle américaine, et donc, du même coup, à l'imposition généralisée d'un modèle de culture et de société. Ce déferlement est à distinguer de l'intérêt spontané pour les États-Unis, dont la philosophie, les modes de vie, de communication, de relations

économiques, etc., étaient analysés comme caractéristiques, avant la Deuxième Guerre mondiale, par des intellectuels français tels que G. Duhamel, J. Giraudoux, A. Maurois ou A. Siegfried. Cette fois, il s'agit d'une forte pression qui peut être considérée, à travers l'omniprésence de la télévision et du cinéma américains, comme promouvant un modèle en concurrence avec ceux de la culture française (cf. Baudry, 2007, p. 245).

Un autre effet de l'activisme américain dans l'entreprise de domination concerne les grands moyens de communication internationaux, dont les États-Unis se sont rendus maîtres à partir de 1945. L'initiative fut d'abord privée, avant d'être relayée et soutenue par le gouvernement fédéral. Elle fut préparée par des études qui, en pleine guerre, mettaient déjà en cause les agences d'information non américaines. Dès 1942, en effet, dans un livre au titre révélateur, *Barriers Down*, K. Cooper (cf. Schiller, 1975, cité dans Eudes, 1982, p. 66) écrivait :

« La direction se demandait si Associated Press ne devait pas faire un effort pour briser le contrôle qu'avait l'agence française Havas sur le vaste continent sud-américain [selon un] système de répartition territoriale de la dissémination d'information datant du XIX^e siècle. »

Aussitôt après la Deuxième Guerre mondiale, les autorités américaines, arguant de l'intérêt de regrouper les informations, appuyèrent si fortement ce projet de substitution d'une agence américaine à une agence française, que l'Amérique latine fut, comme un butin mérité, « brusquement coupée de ses sources traditionnelles d'importation d'information et de culture » (cf. Durand, 2010, p. 79). Parmi ces sources, la France et le français jouaient un rôle important. Il s'agissait, en fait, de la réalisation d'un programme bien antérieur, au moyen duquel les États-Unis souhaitaient approfondir leur identité américaine, à travers une vision panaméricaine qui englobait l'Amérique latine. Cette vision encourageait, notamment, les travaux d'ethnologues dont on attendait la découverte de grands sites de l'Amérique ancienne, tels que celui de Machu Picchu (« vieille montagne » en quechua andin) pour l'Empire inca (cf. Lopez Lenci, 2007).

L'effort de maîtrise des moyens de communication ne s'en est pas tenu là. La puissante agence britannique Reuters y possédait la prépondérance, dans la mesure où elle transportait instantanément au cœur de Londres les immenses territoires de l'Empire, dont elle renforçait par là même la cohésion, de l'Australie au Canada en passant par l'Inde, etc., et cela parce que la Grande-Bretagne, à travers Cable and Wireless, possédait la plus grande partie des câbles transocéaniques du monde.

L'argument invoqué pour desserrer cette emprise et lui substituer celle des agences américaines fut « le droit mondial à l'information sans discrimination » (cf. Schiller, *op. cit.*). La Grande-Bretagne n'était pas plus que la France en état de s'opposer à ce projet, puisque la survie, dans le contexte de l'après-guerre, dépendait, pour l'une et pour l'autre, de l'assistance américaine. Il est intéressant de noter que la création de l'ONU par la conférence de San Francisco, en juin 1945, suit de quatre mois une

résolution sur le « libre accès à l'information » adoptée par la conférence interaméricaine de Mexico, laquelle, elle-même, avait été précédée, cinq mois plus tôt, par une motion du Congrès des États-Unis proclamant « le droit mondial à l'information pour les agences qui recueillent et font circuler l'information sans discrimination ».

Le souci, clairement exprimé, notamment, par J. Eger (ex-conseiller des présidents Nixon et Ford, et ex-président du Federal Telecommunication Office), d'abolir les « barrières qui filtrent et dissimulent l'information », revenait à récuser la maîtrise que chaque État doit légitimement posséder sur toute information qu'il reçoit et envoie, prérogative d'un État libre. Ainsi, derrière les grands principes comme la libre circulation de l'information ou la nécessité d'aider les pays pauvres à sortir du sous-développement par la connaissance, le gouvernement des États-Unis, en s'appuyant sur la force légale de traités internationaux, ouvrit aux industries culturelles du pays les frontières de vastes marchés à travers le monde. Il s'agissait aussi, en répandant l'idéologie américaine et la langue anglaise, de se battre contre les pays connus pour leur hostilité aux États-Unis, tâche dont s'acquitta également l'International Press Institute, créé en 1950.

Le pouvoir américain s'est appuyé, pour tout cela, sur le développement remarquable de l'électronique, de l'informatique et des technologies spatiales par satellites. Ce fut le cas, non seulement pour les organismes nationaux, mais aussi pour les organismes internationaux. Ainsi, pour la conquête des esprits, l'Unesco représentait une arme de choix, puisque, parallèlement à sa mission éducative et culturelle mondiale, cette tribune fut bientôt considérée comme essentielle pour promouvoir la politique internationale du Département d'État, notamment son action contre la « menace soviétique » sur le « monde libre ». La préparation américaine en vue d'une telle entreprise était d'autant plus solide que l'avance technique considérable des États-Unis les mettait au premier rang, faisant de ce pays, par son contrôle quasi exclusif des réseaux de banques de données, une sorte de mémoire du monde, et créant le fait accompli d'une domination dont le rythme accéléré était une arme efficace contre la création possible de systèmes concurrents par des pays rivaux (*cf.* Eudes, 1982, p. 90).

Les puissants capitaux américains soutenant l'enseignement universel de l'anglais sont largement remboursés par les milliards de dollars que rapporte une des plus profitables denrées d'exportation, à savoir précisément la langue anglaise elle-même, sous la forme de livres, films, CD, etc. De surcroît, ces frais sont compensés par l'économie que permet de réaliser le statut de l'anglais comme langue dans laquelle s'opère l'essentiel des communications transnationales. L'énormité des sommes ainsi économisées peut aisément être mesurée par celle des coûts que représente, pour les pays non anglophones, l'effort d'apprentissage de l'anglais (*cf.* Grin, 2004). De cet effort, au surplus, les pays anglophones profitent confortablement, sans avoir à en fournir aucun eux-mêmes.

2. Le façonnement des esprits par la langue

L'exportation de l'anglais joue, d'autre part, un rôle essentiel dans la diffusion de l'idéologie américaine et de la conception que l'on se fait, outre-Atlantique, de la politique et de la démocratie. Ce lien étroit entre la pensée et la langue a été souligné, notamment, par les auteurs qui ont soutenu ce que l'on appelle l'hypothèse Humboldt-Sapir-Whorf, du nom de trois linguistes des XIX^e et XX^e siècles, repris par d'autres linguistes, tels que L. Hjelmslev, K. Vossler, J. Trier, C. Bally, S. Ullmann, et divers philosophes comme E. Cassirer (cf. Mounin, 1963, p. 45-46). Selon cette analyse, chaque langue, de par les sélections qu'elle opère à travers la réalité objective, structure la pensée à sa manière, ce que formule par exemple le mot de W. von Humboldt assurant (dans un essai réédité en 2000) qu'on ne peut sortir du « cercle défini et délimité de sa propre langue ». Si l'on admet cette hypothèse, alors l'anglais, dans la mesure où il impose la vision du monde qui est celle des anglophones, est un important levier du pouvoir, et l'on comprend que les dirigeants américains accordent une telle importance à son enseignement : ils considèrent que le style de vie ainsi que les valeurs dont le vecteur est l'anglais, lesquels sont ceux des États-Unis, se répandront dans le monde à raison de la diffusion de l'anglais lui-même.

Posséder les mots et les diffuser, c'est posséder la pensée. « C'est une erreur, disait en 1978 le président J. Carter, de sous-estimer le pouvoir des mots, et des idées qu'incarnent les mots » (cité par Reinhart, 1980, p. 18). Dans la mesure où les mots que l'on entend promouvoir sont ceux de l'anglais, et où le forum planétaire a un centre qui se trouve aux États-Unis, il apparaît clairement que la philosophie à visée universaliste que l'on semble vouloir instaurer est en réalité, loin d'être apatride, celle que promeut la conviction d'une mission universelle de l'Amérique et d'elle seule. Ce que veulent les idéologues de la haute politique américaine, parfaitement conscients de l'importance de la pensée, des mots, de la langue, ou, du moins, ce qu'ils voulaient au moment de la puissance la plus forte des États-Unis n'était rien de moins que la conquête de l'esprit des hommes. Dans un texte du Département d'État que cite *Politique aujourd'hui* (Paris, janvier 1975, n° 1), on peut lire :

« Sur ce globe toujours plus petit, [...], les cultures qui façonneront le monde de demain seront celles qui pourront projeter leur image, exercer une influence prédominante et un contrôle à longue portée [...]. Si nous voulons que nos valeurs et notre style de vie triomphent, nous sommes forcés d'entrer en compétition avec d'autres cultures et d'autres centres de pouvoir, et, pour ce faire, l'Amérique devra imposer les méthodes de ses entreprises, ses techniques bancaires et commerciales, et aussi ses systèmes et ses concepts juridiques, sa philosophie politique, sa façon de communiquer, ses idées sur la mobilité, et même dans le domaine de l'art. »

La victoire est assurée, dans cette compétition, pour celui qui a su créer des liens issus d'une culture commune, et donc producteurs de représentations communes qui se révèlent plus solides, grâce à la puissance de leur intériorisation et la dose d'irrationnel générée par le mimétisme, que les

solidarités purement économiques. Il existe un document américain confidentiel destiné au British Council, où l'on peut aisément déceler une claire conscience de l'action de la langue dans le façonnement des esprits : c'est l'*Anglo-American Conference Report* de 1961, où il est écrit que la « langue dominante » doit « imposer une autre vision du monde » (cf. Hagège, 2006a, p. 64). Un instrument particulièrement efficace pour que s'impose une langue, et que s'insinuent, dans son sillage, des modes de pensée, est le cinéma. C. Autant-Lara, cinéaste français qui passa de nombreuses années dans les studios de Hollywood, note dans un de ses livres (1992, p. 37) que, au début de la décennie 1980-1990, il entendait les dirigeants des plus grandes compagnies déclarer ouvertement ce qui était, en fait, un programme conçu dès la fin des années 1920 : se saisir de la part du lion dans les salles de projection européennes, populariser partout en Europe, puis dans le monde, l'« *American way of life* » et l'« *American way of thinking* ».

Cette entreprise est facilitée par le fait que les masses de nombreux pays s'orientent en fonction de ce qu'on leur inculque avec le plus de résolution et de moyens, à grand renfort de mots. Des mots porteurs d'un style de vie américain sont par exemple, dans une grande partie du monde, *benchmarking*, *fastfood*, *management*, *teenagers*, ou encore *correct*, lequel, récurrent en politique et dans les médias, recommande la conformité aux modèles établis, c'est-à-dire à la pensée unique. Et, pour mentionner un pays particulier qui est passé, à partir de 1945, du statut d'adversaire militaire acharné à celui de zone d'influence profonde, les termes référant à certains domaines, comme les relations entre les sexes, sont empruntés à foison au Japon, en particulier par les hommes : ainsi, *bōi-furendo/gāru-furendo* « *boyfriend/girl-friend* », *dēto* « rendez-vous » (anglais *date*) n'ont quasiment pas d'équivalent japonais, ou ont éliminé tout concurrent vernaculaire (cf. Stanlaw, 1992, p. 190-191).

D'autres exemples encore seraient *loser* et *whistle-blower*. Le premier s'applique à un individu qui échoue souvent dans ses entreprises, en perdant (*to lose*) car il a manqué un but qu'il s'était assigné. Ce mot est lourd d'implications sémantiques, engageant celui qui en est qualifié bien au-delà de la simple notion de perte. Car le suffixe *er* réfère à une nature intime, et donc ce qui ne devrait concerner que le comportement en vient à concerner l'essence (cf. Baudry, 2007, p. 64). Ainsi, l'être se trouve caractérisé par le faire uniquement, c'est-à-dire dépossédé au profit du faire, comme si, au-delà des actions et de leur résultat, il n'y avait rien qui pût être défini comme la personnalité profonde d'un individu. Une telle vision est étrangère à la conception européenne de la nature humaine héritée de la pensée grecque et de la philosophie judéo-chrétienne. L'influence exercée par un tel terme et par le contenu dont il est le vecteur n'est pas sans danger dans des cultures qui n'exaltent pas autant que la culture américaine l'effort de dépassement de soi, lequel expose, précisément, au risque d'« être » un *loser*.

L'autre terme, celui de *whistle-blower* (cf. Baudry, 2007, p. 67-68), n'est pas aussi largement emprunté dans les langues européennes que l'est *loser*,

mais il est révélateur d'une différence profonde entre les modes de pensée. On ne voit pas comment ce terme, littéralement « celui qui souffle dans un sifflet », inusité en Grande-Bretagne, où son sens est probablement deviné de ceux qui connaissent la culture américaine, pourrait être traduit autrement que par « dénonciateur ». Car l'individu qui, métaphoriquement, souffle dans un sifflet est en fait celui qui informe les autorités sur le comportement, qu'il a observé, d'un délinquant ou de quelqu'un qui commet une infraction à une loi, c'est-à-dire un *wrongdoer*, littéralement « celui qui agit mal (par une injustice, un acte immoral, une infraction à la loi, etc.) ». On notera que cette notion elle-même, à connotation éthique, est assez insolite en français, et qu'aucun terme consacré ne la traduit directement : celui de *malfaiteur*, qui semble en être l'équivalent littéral, possède, en fait, un autre sens, essentiellement social et juridique, dans lequel n'entre pas, aujourd'hui, d'implication morale malgré l'étymologie ; un malfaiteur viole la loi (de respect des êtres et de leurs biens), plutôt qu'il ne transgresse une éthique. Le *whistle-blower* est considéré dans le droit américain comme une personne qui agit par sens civique, alors qu'en France, quelqu'un qui ferait ce qu'il fait serait vu comme un délateur. Jusqu'ici ce terme et cette notion, que je mentionne comme autre témoignage de la différence entre la culture américaine et celles sur lesquelles elle exerce une forte pression à travers l'anglais, ne sont pas (encore ?) empruntés en France.

L'entreprise de promotion mondiale de l'anglais s'associe, sur le plan intérieur, avec les campagnes contre les langues qui pourraient menacer sa suprématie aux États-Unis mêmes, où il n'est pas déclaré langue officielle dans la Constitution fédérale. Ces campagnes visent à faire voir dans toute langue autre que l'anglais non une richesse mais une sérieuse menace. De là l'adoption par sept États, en 1986, d'un amendement à leurs Constitutions, rendu possible par les attributions de compétences liées à la structure fédérale du pays. Au terme de ces amendements, l'anglais était réputé langue officielle de ces États. Vers la même époque, une campagne vigoureuse était organisée, notamment par le mouvement US English (cf. Hagège, 2000, p. 237-238), contre l'espagnol, qu'avaient dès longtemps commencé de promouvoir, en Californie, au Texas, en Floride, les populations d'origine hispanique, et qui était donc vu comme susceptible de porter une menace d'érosion des positions de l'anglais.

En fait, il n'y a guère d'érosion. La réalité est, tout au contraire, que le règne de l'anglais dans les principaux pays anglophones a pour conséquence une domination, dans ces pays, de l'unilinguisme, et une fermeture aux autres langues. La mentalité unilingue qui sous-tend cette situation n'a fait que s'étendre au détriment des efforts d'une minorité en faveur de l'ouverture aux langues étrangères. Les États-Unis et la Grande-Bretagne sont parmi les pays où l'on étudie le moins les autres langues. Pour ne prendre que l'exemple de l'enseignement et de la recherche, jusqu'au début des années 1960 était appliqué aux États-Unis le *Ph.D. Foreign Language Requirement*, c'est-à-dire

l'exigence légale, pour tout candidat au doctorat, d'être en mesure de comprendre un texte scientifique concernant son domaine et écrit dans une langue étrangère. Il est clair qu'une telle mesure permettait une certaine ouverture des doctorants américains aux langues autres que l'anglais. Cependant, au bout de quelque temps, cette mesure était supprimée pour les mathématiques, la biologie et l'économie. Par la suite, c'est-à-dire au début des années 1990, elle fut, même, purement et simplement abolie (*cf.* Durand, 2004, p. 115). Quant aux écoles de Grande-Bretagne, on doit souligner que l'apprentissage d'au moins une langue étrangère n'y est plus obligatoire depuis 2001. Il convient de noter, néanmoins, que beaucoup d'universités américaines, et, probablement aussi, britanniques, ont conservé cette sorte de « rite de passage », et que l'élite intellectuelle, dans les deux grands pays anglophones, est plus bilingue qu'on ne croit.

En dehors du territoire des États-Unis, l'imposition de l'anglais est allée jusqu'à l'élimination d'autres langues considérées comme de dangereuses rivales. Un exemple est celui du russe au Vietnam. Selon Eudes (1982, p. 59), l'essor de l'économie vietnamienne n'est devenu possible qu'à partir de 1995, car c'est à cette date seulement que le gouvernement américain a levé son veto aux prêts susceptibles d'être accordés au Vietnam par le FMI et la Banque mondiale. Mais une des conditions imposées par les États-Unis pour la levée de ce veto était la substitution de l'enseignement massif de l'anglais, dans toutes les écoles vietnamiennes, à l'enseignement du russe. Un autre cas, dans la même région, est celui de la disparition, dans toutes les bibliothèques universitaires de Saigon, des nombreux livres en français qui avaient servi à former une partie des élites vietnamiennes, et la substitution, à ces livres, de livres américains, par camions entiers circulant dans les deux sens, selon des témoins oculaires ; de surcroît, une série de mesures furent prises pour faire apparaître le choix des livres anglais comme totalement spontané (*cf.* Durand, 2010, p. 57).

Cette offensive, prenant pour cible le bien inaliénable qu'est pour chaque peuple sa langue, et le système de valeurs qu'elle exprime, suppose, sinon une sorte d'indifférence à la perte de ces repères, au moins la conviction d'une valeur supérieure, et bénéfique pour tous les peuples, de l'adoption de l'anglais et des concepts qu'il sous-tend. Certains sénateurs et membres du Congrès, à vrai dire minoritaires, déclaraient à la fin des années 1980 que sur les 6 000 langues de la planète, il y en avait 5 999 de trop (*cf.* Durand, 2010, p. 64). Tant il est vrai que des convictions de totale utopie non exempte de tyrannie peuvent s'enraciner dans des idéaux probablement inspirés par une pensée « messianique ».

La promotion de l'anglais au détriment d'autres langues sur lesquelles on veut assurer sa suprématie est bien illustrée par un exemple frappant : l'ensemble des entreprises dirigées contre le principal adversaire, le rival historique qui détint autrefois la primauté sur l'anglais (*cf.* [chapitre 1](#)), à savoir le français. Deux illustrations suffiront, parmi beaucoup d'autres.

Depuis l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Commission économique européenne en 1971, la pression de l'anglais a de plus en plus marginalisé le français, qui, pourtant, partage avec lui le statut d'officialité. Aucun texte n'a recommandé ni consacré cette évolution, et pour cause, la stratégie de l'entrisme au lieu de celle de l'attaque frontale apparaissant souvent comme moins onéreuse et plus efficace. La consultation de la presse des trente dernières années laisse voir que les représentants britanniques, notamment N. Kinnock, en se gardant de susciter des discussions sur ce point, ont fait pragmatiquement pénétrer l'anglais seul comme le mode de communication naturel dans un nombre croissant de documents, de débats et de décisions. Une autre illustration est l'emploi qui est fréquemment fait du terme *gallic*, signifiant « gaulois » dans son acception neutre, mais également, dans une acception moqueuse et péjorative, « Français avec ses caractéristiques d'assurance et de conviction de détenir une supériorité ». C'est à cette caricature qu'adhéraient les adversaires de la culture française quand, à l'époque classique, ils désignaient la France et ses productions intellectuelles sous le nom d'« Hercule gaulois ».

La politique américaine d'établissement d'une hégémonie sur le monde dans tous les domaines, et d'abord par la diffusion internationale de l'anglais, n'est pas sans connaître des déconvenues. Un contrecoup apparemment imprévu de cette diffusion, comme face plus ou moins reconnue de la vocation dominatrice, est un enfermement des États-Unis dans une sorte de ghetto culturel où, certes, cohabitent avec eux ceux qui acceptent et favorisent cette diffusion, mais dans lequel tous sont isolés ensemble par rapport aux parties du monde où règnent d'autres cultures et d'autres langues, notamment les pays musulmans, comme cela est apparu dans les relations fort perturbées avec l'Afghanistan, le Pakistan ou l'Irak dans les années qui ont suivi l'attentat anti-américain de septembre 2001.

Le gouvernement américain semble avoir multiplié, alors, les incertitudes d'appréciations et les approximations de jugements sur l'état d'esprit de populations non anglophones dont les cultures sont apparemment aussi opaques, aux dirigeants comme aux sénateurs de Washington, que le sont leurs langues. D'une façon comparable, le gouvernement des États-Unis, en 1979, n'a pas vu venir la révolution qui se préparait en Iran, dans la mesure même où ses représentants à Téhéran, n'utilisant que l'anglais selon un processus vertical et unilatéral, ne disposaient d'aucune information sur les propos qui s'échangeaient dans la vie quotidienne, d'une manière à peine clandestine, en tout cas accessible à tout étranger ayant appris le farsi.

Mais, en tout état de cause, la domination internationale de la langue et de la culture américaines, si elle a connu un sommet dans les trois ou quatre décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, a commencé de décroître dans la période suivante, comme on va le voir maintenant.

3. Les signes d'une décrue

L'invasion programmée du monde par la langue américaine et les représentations mentales qu'elle sous-tend ne pouvait pas être un succès complet, quand ce ne serait qu'à cause de la diversité des visions que chaque nation construit en relation dialectique avec sa langue, et de la force de pression que ces visions, malgré la concurrence qu'une langue étrangère très puissamment soutenue peut exercer contre elles, possèdent sur les structures de pensée comme sur l'imaginaire des populations. À tout moment, lorsque sont confrontées deux langues quelconques, se révèle l'opacité réciproque des visions de l'une à l'autre.

Un cas d'opacité, outre celui des mots isolés, concerne les structures morphologiques. Je ne mentionnerai qu'un exemple, qui paraît tout à fait révélateur. Lors d'un cours d'alphabétisation organisé, à la fin des années 1980, par le SIL (*cf.* ci-dessus, § 1), les Sikuni, habitants d'un des villages d'une communauté indienne du moyen Orénoque, en Colombie et au Venezuela, dont la langue, de la famille guahibo, est voisine géographiquement d'autres langues amérindiennes, notamment des familles arawak et caraïbe, avaient tous employé un grand nombre de fois dans leurs textes le mot *pina*. Il s'agit d'un mot grammatical du sikuni, indiquant que les propos que l'on tient proviennent d'une information acquise par ouï-dire ou par d'autres sources, qui ne sont pas celles d'un témoignage personnel direct ; les propos marqués par ce mot *pina* sont donc des citations, *pina* étant ainsi ce que les linguistes appellent une marque citative.

Or les villageois constatèrent avec stupeur que dans les rédactions qu'ils avaient remises aux professeurs-missionnaire du SIL, tous les *pina* étaient biffés (*cf.* Queixalos, 2007, p. 140-141). S'étant entendu répondre qu'une « règle linguistique » proscrivait l'emploi de *pina*, les Indiens, qui ne voyaient dans leur langue aucune règle de ce type, s'adressèrent à un linguiste laïc, qui, examinant en détail la traduction sikuni du Nouveau Testament faite par les missionnaires, découvrit, non sans stupeur à son tour, qu'elle ne contenait pas un seul *pina*. Or, pour les Sikuni, comme pour les locuteurs d'un grand nombre d'autres langues amérindiennes de cette région, qui possèdent aussi des marques citatives obligatoires dans les phrases qui assertent une vérité non constatée par le locuteur lui-même, il est impossible de parler de choses dont on n'a pas été le témoin sans employer *pina*. Cela ne signifie nullement qu'ils mettent en doute les récits des Évangiles, mais simplement que leur langue ne leur permet pas de présenter des faits qu'on leur a enseignés de l'extérieur comme des faits dont ils auraient été les témoins directs.

De la même façon, dans un texte sur la vie de Bouddha en langue sherpa, autre idiome à marques citatives obligatoires, l'abondance de ces marques ne signifie pas du tout qu'il y ait le moindre doute sur la vérité des faits exposés (*cf.* Hagège, 2009, p. 20). Quant à l'incompréhension entre les Sikuni et les missionnaires anglophones, dont la langue ne contient aucun mot équivalent à *pina*, elle est totale, parce que pour ces derniers, l'emploi d'une forme qui met à distance, comme non constatés *de visu*, les faits rapportés par les Évangiles

revient à récuser les vérités chrétiennes, ce qui n'est en rien l'intention des Sikuni ! L'effet est le même que celui que produirait une réécriture de Luc 22, 19, sous la forme : « Jésus aurait pris du pain ; et après avoir rendu grâces, il l'aurait rompu, et le leur aurait donné, en disant : "Ceci est mon corps." » Pour un Sikuni qui aurait appris le français, cette formulation est naturelle. Pour un francophone chrétien, au contraire, elle est étrange ou inacceptable, car bien que le conditionnel soit ici l'équivalent d'une marque citative, une mise à distance par citation implique un doute. Il en est de même pour un anglophone. Ainsi, la différence des langues et des arrière-plans culturels est de nature à empêcher les missionnaires du SIL de comprendre les réactions de certaines des populations auxquelles ils viennent apporter l'Évangile et la culture américaine, puisque ce n'est pas selon le prisme de l'anglais, qu'on leur impose, mais selon les structures linguistiques de leurs langues, que leur pensée est façonnée.

D'autres aspects des obstacles à la diffusion mondiale de certaines méthodes de pensée américaines vont encore au-delà de l'opacité des allusions culturelles ou de celle des structures morphologiques. Il s'agit surtout ici d'un outil très largement utilisé dans les exposés oraux, et dont les risques sont condamnés aux États-Unis mêmes, en deçà de ses effets nocifs dans le reste du monde. Cette technique est le logiciel PowerPoint, créé à la fin des années 1980 par Microsoft, et introduit sur le marché d'une manière de plus en plus envahissante au début des années 1990. Il en existe des utilisations qui ne paraissent pas comporter de risques cognitifs particuliers, notamment les exposés scientifiques dans les universités ou dans les réunions entre chercheurs de disciplines variées. Mais ce logiciel de présentation assistée par ordinateur mêlant divers ingrédients audiovisuels à des textes que l'on s'efforce de faire courts, est aussi devenu, dans les entreprises, un élément essentiel du profil des salariés, et même de leurs chances de promotion : la « compétence » dans l'usage de PowerPoint est même une exigence, et on attend d'eux qu'ils montrent de la dextérité dans son maniement, c'est-à-dire dans l'art de combiner, avec l'exposé proprement dit, des images, des photos, des diagrammes, des vidéos, des liens Internet, des bruits divers et même des saynètes où l'on veut investir des éléments comiques.

Comme le montre F. Frommer (2010), la prolifération des consultants, profession typiquement américaine qui a envahi les pays industrialisés d'Europe et d'Asie, est aussi celle de PowerPoint, en tant qu'instrument efficace, pense-t-on, pour vendre les préconisations stratégiques dont ils font métier, en se mettant en scène de mille façons, et en captant l'attention à des fins purement commerciales. En réalité, cette orchestration bruyante dissimule l'indigence intellectuelle, dans la mesure même où le nombre préprogrammé des transparents et maquettes qu'il s'agit de présenter et de commenter est un cadre très contraignant, qui oblige à des raccourcis abrupts des phrases, à des formulations elliptiques et sémantiquement creuses, ainsi qu'à

l'élimination des mots d'articulation logique, de sorte qu'à travers l'illusion de comprendre, les destinataires sont, en réalité, privés d'une réelle discussion et des moyens de prendre une décision raisonnée. En 2001, le *New Yorker* écrivait, sous le titre « Comment un logiciel édicte nos pensées » :

« PowerPoint est étrangement habile à dissimuler la fragilité d'une proposition, la vacuité d'un business plan [...] ; grâce à la distraction visuelle, l'orateur peut rapidement occulter toutes les failles ridicules de son argumentation. »

Un expert américain en communication, E. Tufte, démontrait (2006) comment les abus de mécanismes graphiques de PowerPoint, la transformation permanente de la parole en un spectacle d'où la pensée réelle est absente et l'incapacité de ce logiciel à articuler des idées précises et logiquement organisées avaient dérobé à l'attention des ingénieurs de la NASA des informations essentielles. C'est par un exposé avec PowerPoint que C. Powell, s'appuyant sur les artifices et les images floues du logiciel, avait tenté de démontrer en 2003, aux Nations unies, l'existence, en Irak, d'armes de destruction massive. Il n'est pas tout à fait exclu que l'Irak ait possédé de telles armes, et les ait dissimulées en Syrie ou en Iran. Mais rien ne le démontrait, et au lieu d'esquisser des preuves se fondant sur des faits avérés, C. Powell justifia tout simplement l'intervention comme un acte légitime. S'il y parvint, ce fut, dans une large mesure, du fait même que cet outil annihile la capacité de réaction, interdit tout esprit critique et neutralise ce qui fait le tissu du travail de la pensée : contradictions, questions, digressions, dialogues, sollicitation et production d'arguments, etc. Il semble qu'un tel outil, d'usage à l'origine militaire comme beaucoup d'autres dans l'espace public américain, suscite aujourd'hui, au moins en France, et aux États-Unis mêmes parmi de nombreux responsables de l'armée américaine, une réserve croissante (*cf.* Krémer, 2010). On peut le comprendre lorsque l'on songe que PowerPoint apparaît comme une promesse sûre de pensée unique, pour ne pas dire de déstructuration de la pensée, dans la mesure où l'ordinateur sur lequel il est installé, au lieu d'être le reflet de notre pensée ainsi que c'est le cas à la naissance même de l'informatique, risque de devenir un outil de façonnage de la pensée !

À cette remise en cause d'un outil d'usage général s'ajoutent des réactions ponctuelles contre la mainmise américaine sur les cultures. Ainsi, les écoles publiques de Malaisie, qui enseignaient jusqu'ici les mathématiques et les sciences de la nature en anglais, reviendront au malais, sur décision du gouvernement de Kuala Lumpur, à partir de 2012. La raison invoquée est que l'usage de l'anglais dans les sciences empêche la modernisation du lexique malais, et serait responsable, selon ce gouvernement, du fait que la Malaisie est passée, entre 2004 et 2010, de la dixième à la vingtième place mondiale en mathématiques, et de la vingtième à la vingt et unième en sciences de la nature (*cf.* Durand, 2010, p. 90). Une réaction se fait jour, également, contre l'idée, imposée, d'une supériorité de l'enseignement universitaire américain. On note, par exemple, que les étudiants japonais qui s'inscrivent en premier

cycle dans les universités américaines pour les sciences le font, pour une large part, non pas parce que l'enseignement qui y est dispensé est d'une qualité supérieure, mais parce que ces étudiants se sont fait ajourner aux concours d'entrée des universités nationales japonaises les plus prestigieuses (cf. Durand, 2006, p. 48) ! La prise de conscience de cette qualité et l'effort de promotion des cultures nationales se font jour, également, dans d'autres pays asiatiques qu'une très forte entreprise d'américanisation a caractérisés depuis le début des années 1950.

Un exemple édifiant est celui de la Corée du Sud, où n'a cessé de s'étendre le mouvement d'affirmation identitaire, encore plus fort dans les dernières décennies. Ainsi, en 2003, une comédie populaire raillant sans ménagement la hantise anglophone d'une partie des élites économiques, *Comment maîtriser définitivement l'anglais*, a obtenu un succès considérable. Quelques années plus tard, le film *Le Monstre*, qui tourne en dérision la collusion entre les puissants du jour et les autorités américaines, a attiré plus de treize millions de spectateurs. En 2007, le monde sud-coréen du spectacle et des arts s'est mobilisé contre le traité de libre-échange signé la même année avec les États-Unis, en y dénonçant un danger mortel menaçant la création coréenne (cf. Dayez-Burgeon, 2011, p. 107).

La décrue de la pression culturelle, en même temps que politique, des États-Unis sur le reste du monde n'est pas sans lien avec la montée en force d'autres centres de pouvoir avec lesquels ils sont de plus en plus conduits à partager une prépondérance qu'ils détenaient seuls jusqu'au milieu des années 1980. L'Inde, dans une certaine mesure le Brésil, et surtout la Chine accèdent à une reconnaissance croissante comme grandes ou moyennes puissances, quel que soit encore l'écart entre leurs niveaux de vie et celui des Américains. L'attentat du 11 septembre 2001 a non seulement fait apparaître avec éclat la capacité de frappe des parties les plus radicales du monde musulman, mais encore révélé la fragilité de la puissance américaine et la vulnérabilité d'un pays que la sophistication de ses services de sécurité semblait mettre à l'abri d'attaques frontales de ce type. Les guerres, aux issues incertaines, que les États-Unis ont engagées en Afghanistan puis en Irak, avec des « justifications » comme celle qui vient d'être citée, ont non seulement terni davantage encore leur image dans une partie du monde musulman, où elle était déjà loin d'être positive, mais ont conduit à une relativisation du modèle culturel américain en dépit de sa vocation explicitement universelle. On peut le regretter si l'on considère que, par-delà toutes les pressions dont l'outrance le dessert, ce modèle continue d'avoir quelque chose à proposer au monde.

Il en résulte une diminution de l'influence et de l'importance de l'anglais dans le monde. Certes, un haut fonctionnaire du Département d'État, B. Burchfield, pouvait déclarer il y a vingt-six ans :

« Toute personne éduquée dans le monde souffre de privations si elle ne connaît pas l'anglais. Bien sûr, l'extrême pauvreté ou la famine sont reconnues comme étant les formes les plus cruelles et révoltantes de privation. Quand elle s'applique seulement à la langue, on ne la remarque pas ; et

pourtant, elle n'en est pas moins significative » (1985, p. 15).

Ces propos rendent aujourd'hui un son fort insolite. Dans bien des pays, la croyance américaine selon laquelle la prospérité et la simple accession à un emploi bien rémunéré supposent comme un préalable la connaissance de l'anglais n'est plus vérifiée par les faits, à supposer qu'elle l'ait été autrefois. À l'heure actuelle, les compagnies chinoises au Vietnam recrutent de préférence des Vietnamiens connaissant le chinois ou qui sont prêts à un apprentissage minimal d'urgence. De même, les Vietnamiens qui veulent s'employer dans des projets importants de développement de logiciels pour l'industrie informatique japonaise doivent apprendre en priorité le japonais et faire la preuve, à travers des certificats d'aptitude, qu'ils maîtrisent les normes japonaises d'écriture de logiciels. Ainsi, les entreprises chinoises et japonaises, dans leurs succursales d'Asie, font une promotion active et dynamique de leurs langues respectives (*cf.* Durand, 2006, p. 52).

Certaines des entreprises françaises elles-mêmes, qui, dans les années 1990, ne s'étaient pas singularisées par une politique de promotion opiniâtre du français, et avaient cru nécessaire de passer à l'anglais, ont découvert, avec l'expérience et le temps, que ce n'était pas là une bonne politique. L'ancien PDG de Renault, L. Schweitzer, avait, en 1999, imposé l'usage de l'anglais pour la communication entre toutes les succursales, à l'échelle, au moins, des cadres supérieurs. Or, en avril 2001, il déclare à l'agence France-Presse (*cf.* Durand, 2006, p. 58) qu'il a été obligé d'abolir cette directive, pour la bonne raison qu'elle a été la cause d'un déficit d'efficacité, comme l'a montré une sérieuse baisse de productivité. Selon le même esprit, on peut lire dans un entretien de presse de J.-F. Dehecq, PDG de la firme pharmaceutique géante Sanofi-Aventis (2004) :

« La langue de communication chez Sanofi-Aventis n'est certainement pas l'anglais. Dans une multinationale, tout le monde peut parler sa langue maternelle. Dans les réunions, nous avons besoin du meilleur que peut produire la matière grise des participants. Si nous imposons l'usage de l'anglais à tous, les natifs anglophones fonctionneront à 100 % de leur potentiel. Ceux qui le parlent bien en tant que seconde langue seront à 50 % de leur rendement et ce taux descendra à 10 % avec les autres. Si nous voulons tous devenir des Anglo-Saxons, nous ne devrions pas être surpris que les Anglo-Saxons soient les seuls gagnants. »

On notera, dans cette même veine, que dans une unité de production installée à Trnava en Slovaquie (2005) par Peugeot-PSA (troisième constructeur automobile européen), tous les cadres ont reçu leur formation en français (*cf.* Durand, 2006, *ibid.*).

Même dans des pays considérés comme des fleurons de l'anglophonie, la situation est moins simple qu'on ne croit. On répète volontiers qu'en Inde le choix de l'anglais comme langue officielle était dû au désir de conjurer les risques d'affrontement entre communautés linguistiques, et par exemple les revendications des Bengalis contre le hindi, dont J. Nehru voulait faire la langue officielle de l'Union parce que c'est celle de la capitale New Delhi et qu'elle possède le plus grand nombre de locuteurs de tout le pays. On déclare,

en outre, que parmi les élites dirigeantes de la politique et de l'intelligentsia en Inde, l'anglais est langue maternelle dans certaines familles. En réalité, ces élites sont une part infime de la population de l'Inde, et l'anglais ne peut même pas être considéré comme langue véhiculaire de ce pays, comme le souligne, parmi d'autres, S. Huntington, qui, déplorant cette situation peu favorable à l'anglais, écrit (1996, p. 62) :

« La dure réalité est que pour un voyageur qui descend du Cachemire jusqu'à l'extrême sud à Kanyakumari, la communication se maintient le mieux par l'usage d'une forme de hindi. »

De surcroît, il ne manque pas, aujourd'hui, d'esprits qui dénoncent l'anomalie banalisée selon laquelle c'est la langue coloniale des Britanniques, qui n'a évidemment aucune racine nationale, qui est devenue, après l'indépendance, la langue constitutionnelle. En 2003, M. Mulayam Singh Yadav, ministre de la Défense, déclarait que son programme à moyen terme était l'élimination de l'anglais. Suivant cette inspiration, un premier pas a été la substitution de noms indiens aux noms anglicisés de divers lieux, comme Bombay et Madras, aujourd'hui Mumbai et Chennai. En mai 2003, comme l'annonçait un magazine américain non effarouché par la vérité, *Newsweek*, la décision fut prise par les autorités de l'État du Bengale de réduire l'anglais au statut de langue non officielle dans le cadre des transactions gouvernementales (cf. Durand, 2006).

La situation politique ne sert pas davantage l'anglais depuis que les circonstances ont conduit les États-Unis à s'engager dans des guerres impopulaires. Les réactions hostiles font clairement apparaître que la volonté politique peut beaucoup dans la réorientation des choix linguistiques. En 2003, un groupe de professeurs d'universités allemandes, irrités par le déclenchement de la guerre en Irak, a lancé une campagne contre les nombreux mots anglais d'usage courant en Allemagne. En 2006 (cf. Durand, 2006), le gouvernement irakien a décidé, apparemment par choix politique, de remplacer l'anglais par le français comme langue seconde dans le dispositif universitaire du pays. Ces faits confirment négativement le lien entre américanité et américanismes, la première s'exprimant à travers les seconds et, par voie de conséquence, la désaméricanisation consécutive à la réduction du prestige de ce qui est américain aboutissant à une décrue des emprunts, à la promotion d'une autre langue que l'anglais, ou à l'abandon pur et simple de l'anglais.

Cette évolution conduit à une reprise de conscience d'un fait évident, que la domination de l'anglais durant les décennies consécutives à la Deuxième Guerre mondiale avait contribué à occulter. Ce fait est que l'anglais n'est langue maternelle que pour un assez faible pourcentage de la population mondiale. Le chiffre était évalué à 7 % environ au milieu des années 1980, selon le site Internet de la CIA, où on peut même apprendre que ce chiffre est actuellement en baisse, du fait des taux comparés de natalité et de mortalité. Selon S. Huntington (1996, p. 65), la chaîne américaine de télévision à

vocation internationale CNN possède un auditoire de cinquante-cinq millions, environ, de téléspectateurs, soit moins de 1 % de la population mondiale. Huntington ajoute (*ibid.*) que cela rend d'autant plus délirantes les affirmations sur la très large diffusion mondiale de l'anglais, telles qu'elles sont brandies par le réseau des agences de presse des pays anglophones, et reprises en écho, sans aucune vérification, par celles de beaucoup de pays d'Europe et d'Asie. Ainsi, l'idée de diffusion universelle de l'anglais est pour une bonne part le produit d'une intoxication, dont un grand nombre des instigateurs, abusés par des informations non soumises au moindre contrôle, sont eux-mêmes les jouets d'une première intoxication.

On peut donc considérer que la domination mondiale de l'anglais, inscrite dans le sillage de celle des États-Unis eux-mêmes de 1945 au début des années 1980, a commencé à décroître durant les années suivantes, et que ce déclin s'est accéléré ensuite. Un signe particulièrement frappant est l'évolution de la relation entre le gouvernement américain et l'ONU, et plus particulièrement l'Unesco. Alors que jusqu'à cette époque, les autorités américaines étaient parvenues à imposer le grand principe de la « libre circulation de l'information », concocté, comme on l'a dit plus haut (*cf.* § 1), sans autre but que d'assurer l'hégémonie américaine, ils se heurtèrent à une résistance croissante de l'Unesco sur le projet de libéralisme intégral dans l'espace. De là leur mémorandum de 1972, où leurs délégués, dévoilant cette fois l'intention profonde de leur gouvernement, demandèrent que fût votée

« une déclaration qui insiste sur les conséquences bénéfiques de la nouvelle technologie pour les pays en voie de développement, et qui réitère la bonne volonté des États-Unis de partager leurs ressources technologiques et leur savoir avec les autres nations dans ce secteur » (*cité in* Mattelart, 1976).

Loin de rallier les suffrages des pays sous-développés, et même des autres, l'offensive diplomatique qui appuyait cette proposition, faite à une époque où la suprématie américaine créée par les conditions idéales de l'après-guerre commençait d'être mise en question, et où s'amorçait une confrontation avec des pays en passe de devenir moins dociles, ne parvint pas à relever le défi : l'Assemblée générale des Nations unies imposa par cent deux voix contre une, celle des États-Unis, le consentement préalable des États receveurs en matière de transmission par satellite (*cf.* Eudes, 1982, p. 85). Les pays non alignés parvinrent même à substituer, au principe de « libre circulation », ceux de circulation équilibrée, de souveraineté culturelle et même de lutte contre l'échange inégal, tous destinés à favoriser une adaptation aux besoins locaux véritables, par les restrictions à l'importation incontrôlée, le développement de programmes d'enseignement multilatéral, les associations d'agences de presse et une réglementation internationale de la profession de journaliste (*cf.* Eudes, *ibid.*). Cette nouvelle situation ne pouvait que susciter une réaction violente, qui se fit jour, en octobre 1981, dans les propos de membres américains de la commission McBride, comme celui-ci, d'E. Abel :

« Pour nous, Américains, le terme “nouvel ordre de l’information” est réellement repoussant. [...] [Un] grand nombre de peuples sont en train d’être dépouillés de leurs droits fondamentaux » (*Wireless File*, USICA, 19 juin, 20 octobre 1981).

La réaction dominatrice, clairement présente derrière cette prétendue défense des « droits des peuples » alla même plus loin. Face à l’échec de ses contre-offensives pour reprendre la maîtrise de l’Unesco, le gouvernement américain en vint à renoncer aux engagements pris en faveur de cette organisation, et à annuler la part importante qu’il prenait à son financement.

Ainsi, au milieu des années 1980, la domination américaine du monde dans le domaine de la culture et de la communication, si elle était parvenue, étant articulée sur les dominations économique et militaire résultant du rôle des États-Unis dans la Deuxième Guerre mondiale, à durer plus de trente ans, apparaissait comme fortement érodée. Il semblait donc que la diffusion universelle de l’anglais dût subir le contrecoup de ce relatif déclin. Pourtant, aujourd’hui, la présence de l’anglais demeure forte dans une grande partie du monde. Pour comprendre cette situation, il faut prendre en compte une nouvelle stratégie, imaginée outre-Atlantique, et dont la véritable nature est encore masquée, pour une part, au regard crédule des partenaires, et singulièrement des Européens. Cette stratégie, il faudrait dire « cette arme », s’appelle « mondialisation ». Elle va faire l’objet du chapitre suivant.

Chapitre 3

Les langues et la mondialisation : mythes et réalités

1. Mondialisation, globalisation, colonisation

La notion de mondialisation demande, évidemment, à être exactement définie. Ce n'est pas là une entreprise aisée, car le terme est entendu en bien des acceptions différentes. Il est utile de préciser d'abord ce qu'est la mondialisation et ce qu'elle n'est pas. Il ne s'agit pas, ou pas seulement, de ce que certains auteurs (*cf.*, notamment, Nettle & Romaine, 2000) ont appelé « mcdonaldisation », à savoir la diffusion de restaurants McDonald's à travers le monde. La mondialisation serait plus proche d'un phénomène auquel on ne l'a sans doute pas suffisamment comparée jusqu'ici, à savoir la colonisation. L'une et l'autre, en effet, ont conduit (*cf.* Mufwene, 2008, p. 228 *sq.*) à l'établissement, entre des territoires ou des parties de leurs industries, d'interdépendances économiques que l'on peut définir comme asymétriques : la maîtrise des ressources est unilatérale, les modes de production et le transport des marchandises font l'objet d'une tentative d'uniformisation, et la manière dont sont répartis les coûts et les bénéfices provenant de ces industries se caractérise par son inégalité. Les lieux concernés par la mondialisation apparaissent donc plutôt comparables à des colonies d'exploitation qu'à des colonies de peuplement, puisque ceux qui prennent part à l'entreprise travaillent ou ont travaillé, dans les deux cas, pour des compagnies dont ils sont simplement des salariés, et n'ont pas pour projet une installation sur les terres où ils sont employés.

Cependant, il existe un important point commun entre la mondialisation dans certaines de ses formes qui s'observent aujourd'hui et le type de colonisation dont il s'agit ici. L'une et l'autre, en effet, promeuvent la langue d'une classe dirigeante, ou de personnels travaillant au service de dirigeants, et cette langue, minoritaire, tend à se répandre, en confrontation avec celles qui sont parlées à l'origine sur place, et éventuellement à leur détriment, dans la mesure où elle est la langue d'étrangers privilégiés, et peut, par conséquent, être la cible d'un mimétisme, qui s'adresse à une langue plus valorisée sur le marché des valeurs linguistiques et des représentations que s'en font les

masses, et même les élites.

On peut, évidemment, faire valoir que dans le cas de la mondialisation sous la forme de l'usage de l'anglais dans de nombreux lieux publics à travers le monde d'aujourd'hui, les langues vernaculaires ne sont pas mises en danger. Il s'agit de l'opposition souvent faite entre langue véhiculaire ou *lingua franca*, et langue vernaculaire, cette opposition étant fortement soulignée par ceux qui dénie toute capacité, ou tout projet, qui serait propre à l'anglais de se substituer aux langues locales (cf. Mufwene, 2008, chapitre 12). Ainsi, selon ces derniers, l'anglais très largement utilisé dans les grands aéroports internationaux et dans les hôtels cinq étoiles de villes importantes, de Paris à Tokyo ou de Mexico à Pékin, n'est pas une langue intégrée dans les écologies culturelles locales et n'est pas représentatif des usages en vigueur dans les contextes culturels plus larges que le monde spécifique des grands aéroports et hôtels, car cet anglais est réservé à la relation avec la clientèle aisée que l'on transporte ou que l'on loge.

Les mêmes auteurs déclarent que, lorsque les membres du personnel des compagnies aériennes, qu'il soit de bord ou au sol, ou les officiers d'immigration ou de douane des aéroports s'entretiennent entre eux, ils se servent de leurs langues vernaculaires (cf. Mufwene, 2008, p. 227). Cette affirmation demande d'autant plus à être vérifiée que les personnels en question sont souvent recrutés, en particulier par les compagnies aériennes internationales, comme celles des pays à haute bourgeoisie riche du Proche-Orient arabe (Abu Dhabi, Qatar, etc.), dans des lieux très divers, et, que par suite, leur langue d'échange, comme peut l'observer tout voyageur habitué aux vols sur longues distances, notamment vers l'Asie de l'Est et du Sud-Est, est l'anglais, lequel, par le fait, passe du statut de langue véhiculaire à celui de langue à usage vernaculaire.

Il existe, cependant, un type de relation internationale à grande échelle qui, souvent confondu avec la mondialisation, ne présente pas exactement les mêmes caractéristiques. Ce type ne reçoit pas de dénomination en anglais. Car l'anglais ne dispose que du terme *globalization*, qui est dérivé de *global* et donc, à travers lui, de *globe*, c'est-à-dire « le monde entier » : le *global* de l'anglais veut donc dire en français « mondial », et non « global », lequel possède un autre sens. Cet autre type de relation internationale à grande échelle, en revanche, reçoit un nom en français, et ce nom est précisément *globalisation*. Comme le fait remarquer Mufwene (2008, p. 207), la *globalisation*, terme utilisé par les économistes français, notamment Dollfus (2001) et Carroué (2002), qui ne font pas la même confusion que les linguistes français, désigne la diffusion mondiale de marchandises industrielles et culturelles à partir de certaines régions du monde grâce à une meilleure infrastructure dans les domaines du transport et des télécommunications.

Ce processus engendre des interdépendances souvent étroites entre les différentes parties d'un système économique, en tant qu'il recouvre un territoire, un certain nombre de territoires ensemble, une communauté, ou un

groupe continu ou discontinu de communautés. Il peut envelopper également les relations culturelles, à condition que ces dernières demeurent indépendantes des énormes pressions de la culture américaine « mondialisée ». On veut espérer que c'est à ce processus qu'E. Morin se réfère lorsqu'il écrit :

« La mondialisation culturelle n'est pas homogénéisante. Il se constitue de grandes vagues transnationales qui favorisent en même temps l'expression des originalités nationales tout en nourrissant un bouillon de culture planétaire. Son développement est un trait marquant de la seconde partie du vingtième siècle et il devrait s'amplifier dans le vingt et unième » (cité par Baudry, 2007, p. 239).

À supposer que l'on partage cet optimisme, et que, plutôt que de mondialisation, on parle ici de globalisation, on peut ajouter que ce processus est loin d'être nouveau. Il est la forme que prend à l'époque contemporaine un phénomène naturel qui a façonné l'histoire du monde : l'expansion de l'espèce humaine par le biais des découvertes, inventions et techniques, qui ont ouvert d'immenses avenues d'échange de plus en plus denses entre toutes les parties du monde, de la route de la soie à la radio, au téléphone, à la télévision, et aujourd'hui à Internet, sans oublier les modèles de sociétés, comme la démocratie (celle d'Athènes au V^e siècle avant l'ère chrétienne), les révolutions (la Révolution française au premier chef), qui, bien entendu, ont des fortunes diverses dans les parties du monde qui y sont peu préparées. La globalisation ainsi définie crée, ou devrait créer, un environnement favorable à l'émergence de classes moyennes, au progrès de sociétés aspirées par une dynamique d'ouverture, à une révolution des techniques de l'information, ainsi qu'à un minimum de liberté politique et sociale, même si l'on n'en voit pas encore beaucoup d'effets convaincants dans le monde d'aujourd'hui. Car cette accession à un peu de liberté reste très lente et, d'autre part, en contrepartie négative de cette évolution, la misère et l'ignorance sont, aujourd'hui comme hier, de solides ferments des dictatures, même si elles n'en sont pas les conditions nécessaires. Mais, derechef, cette globalisation, qu'il convient de distinguer soigneusement des mirages de la mondialisation, peut être profitable pour les pays qui auront su l'adapter à leurs besoins et à leurs ambitions.

Tel est déjà le cas pour les cinq économies émergentes désignées par le sigle BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), et dont les progrès, en termes de croissance du produit intérieur brut, considérables depuis quelques années, devraient servir de modèles aux pays européens comme la France dans l'effort nécessaire pour parvenir à une réelle compétitivité industrielle visant à stimuler l'offre de services et de produits à l'exportation. Dans cette mesure, si ceux qui sont alertés par les excès de la mondialisation peuvent souhaiter une démondialisation dont une partie des gauches européennes sont aujourd'hui les chantres, cela ne signifie pas qu'il y ait lieu de souhaiter une déglobalisation, à condition, certes, que les échanges entre pays soient équilibrés. En d'autres termes, c'est moins la mondialisation commerciale en soi qui représente un péril que l'insuffisance, et à plus forte

raison l'absence d'une sérieuse régulation. La régulation soigneusement organisée est la meilleure réponse aux excès de la mondialisation.

2. Langue véhiculaire et langue vernaculaire

Mufwene déclare (2008, p. 272) que les formes de multilinguisme liées à ce contexte de globalisation entendue comme distincte de la mondialisation proprement dite ne donnent pas à une des langues en présence un avantage sur les autres qui soit de nature à la rendre prédominante, et il précise que l'on en est en présence d'un « multilinguisme sans compétition entre les langues vernaculaires, et donc sans situation de langues en danger ». Pourtant, il prend soin d'ajouter « ou du moins pas immédiatement ». Cette concession est très importante. Elle implique un point qu'on ne peut occulter : il n'est pas évident que la globalisation, dont l'acception est essentiellement économique, ne soit pas en mesure de devenir aussi une mondialisation au sens linguistique, c'est-à-dire une diffusion de l'anglais, qui, même s'il paraît se maintenir au statut de pure langue véhiculaire, possède les moyens de rogner les positions des langues vernaculaires locales, et donc la potentialité de les mettre en danger.

On soutient souvent que les dangers, pour les langues vernaculaires, qui sont induits par la mondialisation, qu'elle soit à prendre au sens défini plus haut ou qu'il s'agisse d'une évolution de ce qui était d'abord une globalisation selon le sens que je viens également de définir, sont moins grands qu'il ne paraît, parce que l'anglais est soumis à un processus d'hybridation, et prend dans chacun des lieux où il se répand des formes adaptées aux langues qui s'y parlent. C'est là, notamment, le point de vue de Mufwene, qui, dans ce contexte, mentionne (2008, p. 227) l'adaptation des menus des restaurants McDonald's aux habitudes culinaires locales, ne servant pas les mêmes repas aux États-Unis, à Hong Kong et en France, par exemple, et proposant, à la clientèle qui le souhaite, des *burgers* végétariens et de la bière. On peut se demander dans quelle mesure cette adaptation, qu'il faudrait vérifier dans le détail, atténue la forte américanisation qui s'introduit dans le sillage des restaurants McDonald's, et la pression de l'anglais, dont un seul exemple, observable par n'importe qui, est le nom des produits : si, en France, on demande un *burger au fromage*, il arrive souvent qu'on ne soit pas compris, car l'objet doit être appelé *cheese burger*, et alors même que la France est un des plus gros producteurs de fromages (de qualité). Certes, l'appellation anglaise permet de singulariser le produit américain, c'est-à-dire celui qui est invariablement garni d'un seul et même fromage, l'inévitable cheddar. Mais c'est ainsi que s'introduisent les mots en même temps que les mœurs.

Cette situation peut être comparée à la stupeur de celui qui demande, en France, au personnel d'une boutique « bio », du jus de canneberge, et qui, dans les rares cas où il est compris, s'entend répondre : « Ah ! Vous voulez dire du jus de cranberry ! », réponse beaucoup moins probable au Québec, non seulement parce que la canneberge y est largement cultivée et désignée

par les francophones sous son nom français quand ils parlent en français, mais aussi parce qu'ils savent, contrairement aux Français, ce que signifie l'abandon progressif des mots français, et en ont une conscience rendue encore plus aiguë par le fait qu'ils vivent dans un îlot de six millions de francophones immergé au milieu d'un océan de deux cent soixante millions d'Américains et de Canadiens anglophones.

Plutôt que de l'adaptation des restaurants McDonald's aux habitudes culinaires de chaque pays, dont parle Mufwene, il s'agit ici de la capacité que peut avoir une langue véhiculaire à très fort pouvoir de pression de respecter, sans les mettre en danger, les langues vernaculaires des pays où elle est installée. Certains considèrent que cette capacité est forte, et que la langue véhiculaire s'emploie dans des usages où elle facilite la communication, et ne fait que se superposer, sans les menacer. Telle est la vue du même Mufwene, qui écrit (2008, p. 236-237) :

« L'anglais n'est parlé que par de faibles proportions des populations nationales dans les anciennes colonies d'exploitation britanniques et dans la plupart des pays où son emploi s'est accru durant les dernières décennies, même au Japon et à Taïwan qui ont maintenu des relations économiques étendues avec les États-Unis depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. De plus, sa stricte fonction de *lingua franca* n'est en compétition avec aucun des vernaculaires indigènes, en particulier ceux qui couvrent d'importants marchés économiques locaux, comme le japonais et le putonghua [norme supra-régionale d'aujourd'hui en Chine moderne]. Le fait qu'une langue tire du prestige de sa fonction de langue mondiale ne l'installe pas nécessairement dans l'espèce de dynamique écologique qui la rendrait dangereuse pour les vernaculaires indigènes. Les écologies ne favorisent pas toutes la diffusion de langues mondiales au détriment de langues indigènes » (traduction CH).

Non seulement ce passage, qui rapproche, comme si cela allait de soi, les colonies ex-britanniques et le monde américanisé d'aujourd'hui, ne précise pas quelles écologies, c'est-à-dire quelles relations et quels milieux naturels, économiques et sociaux particuliers à telle ou telle partie du monde, sont celles qui favorisent le danger dont il s'agit, mais, de surcroît, il ne tient pas compte du fait que, au cours de l'histoire, les langues d'États conquérants qui ouvraient, par les armes ou par la pression économique, de vastes marchés à leur production ont souvent conduit à l'extinction celles des zones dominées.

C'est ainsi que le phrygien fut englouti par l'hellénisation après l'arrivée d'Alexandre en -333, tout comme disparurent plus tard, en moins d'un siècle et demi, sous la poussée du latin, un grand nombre de langues des contrées correspondant aujourd'hui à l'Europe occidentale, centrale et orientale : lépontique, lusitanien, ibère, thraco-dace, illyrien, gaulois, ou, sous la poussée germanisatrice, diverses langues slaves : polabe, slovince, vieux-prussien (cf. Hagège, 2002, p. 80-81). La dynamique écologique créée, depuis la seconde moitié du XX^e siècle, en faveur de l'anglais est beaucoup plus puissante, étant donné ce que sont les moyens de sa diffusion, que celle qui pouvait promouvoir les langues conquérantes de l'Antiquité. Dès lors, l'interdépendance de toutes les nations, prônée comme un défi généreux et mise, en réalité, au service d'une influence culturelle et linguistique profonde, fait apparaître la mondialisation comme la stratégie par laquelle les États-Unis

entendent reprendre la domination qui, en contraste avec l'époque fulgurante des décennies 1945-1975, s'était fortement érodée dans les deux décennies suivantes. Certains considèrent même (cf. C. Allègre, <http://www.soldariteetprogres.org/article6261.html>) que le projet réel, au-delà des bonnes intentions proclamées, dans les discours où l'anglais véhicule une idéologie masquée de conquête, est de faire obstacle au développement des pays émergents, en les maintenant à l'état de réservoirs de main-d'œuvre bon marché, qui soient empêchés d'acquérir les moyens de devenir des concurrents des États-Unis.

Quant aux pays riches, puisqu'il ne peut être question de les empêcher d'être des concurrents directs de l'économie américaine, il s'agit d'ouvrir encore plus largement leurs marchés aux produits américains, qui sont vendus en anglais, et donc, par ce biais, de les ouvrir à la langue anglaise. Parmi ces produits se trouvent Facebook, Twitter et Youtube. On s'est plu à souligner le rôle essentiel joué par ces modes de communication dans les révolutions qui ont secoué, dès le début de l'année 2011, plusieurs pouvoirs despotiques jugulant jusque-là les populations de pays arabes. Ces modes de communication appartiennent à des sociétés privées, dont les propriétaires sont, en principe, indépendants du gouvernement américain, avec lequel ils peuvent même entrer en conflit, comme on l'a vu dans l'affaire Wikileaks lorsque Facebook s'est solidarisé avec ce site et a refusé, en fin 2010, de censurer ses comptes. Facebook et Twitter ont reçu de procureurs fédéraux diverses injonctions les sommant de livrer les informations qu'ils détiennent. S'ils perdaient les procès qu'ils ont engagés pour défendre leur indépendance, alors les révolutionnaires et rebelles du tiers-monde seraient exposés, malgré la confidentialité qui leur est garantie, à l'éventualité d'un accès direct de l'administration américaine à leurs messages privés (cf. Eudes, 2011).

Il apparaît ainsi que la tendance naturelle des langues véhiculaires, lorsqu'elles sont celles de pays puissants et à vocation de domination, est de ne pas se contenter de servir de véhicules, mais au contraire de supplanter les langues vernaculaires des pays où elles finissent par les concurrencer. Dans le cas de l'anglais, langue de la mondialisation néolibérale, ce risque menace surtout les langues porteuses d'une culture à vocation internationale, dans la mesure où ces dernières apparaissent comme des rivales de l'anglais et doivent être évincées, en particulier lorsqu'elles sont le support d'une revendication d'exception culturelle à la libre circulation des produits comme les disques ou les films. Le risque est moindre pour les langues et cultures à vocation tribale ou régionale, car ne possédant pas de rayonnement qui soit en mesure de faire obstacle à l'uniformisation des esprits et à la modélisation, d'inspiration américaine, qui est à la base de la mondialisation, elles ne sont pas directement exposées à des entreprises conduites pour les évincer.

3. Langue unique = langue inique. La pression de l'anglais dans l'enseignement « ouvert à la

mondialisation »

Si l'on tient compte de cet aspect de la situation, alors on est en mesure de mieux comprendre ce que tout esprit soucieux d'observation ne peut manquer de noter : même si l'hégémonie américaine est en recul (cf. [chapitre 2](#), § 3), jamais la pression de l'anglais n'a été aussi forte que depuis le début des années 1990, c'est-à-dire depuis le début de la mondialisation. Les États-Unis, leur langue, leur cinéma, leurs séries télévisées n'ont jamais été aussi puissamment à la mode que depuis une quinzaine d'années. Pour ne prendre que l'exemple d'un seul continent et d'un seul pays, et en se limitant au simple spectacle de la rue et à la presse, jamais les villes de France n'ont offert au regard, à travers leurs boutiques et les annonces publiques, un tel foisonnement de mots et de phrases en anglais, jamais les journaux, quotidiens et périodiques n'ont fait une telle place aux productions américaines, y compris ceux qui, naguère, ne nourrissaient pas l'illusion du progrès intellectuel et éthique que pourrait impliquer l'américanisation de la culture et ne donnaient pas encore dans la cynique stratégie du profit financier qu'ils peuvent tirer de cette docilité devant une mode toute-puissante.

Dans ces conditions, il est difficile, même si l'on veut conserver sa liberté de penser face aux affirmations à l'emporte-pièce, de rejeter complètement des observations comme celle que j'ai entendu formuler par des amis universitaires américains que consterne l'inféodation de l'Europe à cette culture assez martelée dans les esprits pour conforter la pensée unique, en aseptisant et neutralisant toute tentative de penser librement : ce que certains de ces amis déclarent avoir entendu dire à de hauts responsables qui, dans le milieu rassurant de cénacles d'anciens élèves (« alumni ») de prestigieuses universités américaines, croyaient pouvoir exprimer la vérité sans qu'elle soit entendue d'allogènes à qui elle n'était évidemment pas destinée, ce sont des mots comme celui-ci, dont l'implication abrupte rend vain tout commentaire : « Globalization is us ! » (« La mondialisation, c'est nous ! »).

Une telle affirmation prend tout son relief dès lors qu'on la met en relation avec la politique conquérante qui avait assuré la domination de l'anglais jusqu'au milieu des années 1980 : la mondialisation, nouvelle carte et contre-attaque pour relancer l'hégémonisme américain face aux affirmations nationales, dont celles du tiers-monde et des pays émergents, n'est réellement efficace que si les États-Unis ne se contentent pas de la diffusion de leur culture et de leur langue par les voies « naturelles » de la suprématie économique, politique et militaire, mais passent à l'offensive. Ils continuent de s'appuyer sur la conviction que leur intérêt se conjugue avec le bien de l'humanité et, par conséquent, que la mondialisation, sursaut puissant, ou avatar contemporain, du capitalisme, est compatible avec la liberté. Pourtant, cette position est clairement démentie par la fulgurante hypercroissance chinoise, qui n'a pas, jusqu'ici, eu pour effet de desserrer

l'état d'un pouvoir autoritaire, ou, dans le cadre plus restreint d'une ville-État, par le maintien, à Singapour, d'un système politique antipluraliste et étroitement contrôlé (cf. Baverez, 2011). Mais ces démentis n'influencent guère la politique derechef offensive du pouvoir américain.

Le succès de cette offensive reçoit un concours précieux de la part des pays où une partie de l'opinion est convaincue que l'anglais seul est pourvoyeur de succès commerciaux, de richesse et d'emplois. Cette conviction est à l'origine du phénomène qui marque l'époque actuelle dans l'enseignement supérieur : les grandes écoles, les institutions privées et même les universités publiques, sous le masque de la « nécessité de s'ouvrir aux langues étrangères », s'ouvrent largement à une seule d'entre elles : l'anglais. La raison en est simple. La France est aujourd'hui, pour les étudiants étrangers, la troisième destination mondiale, ce qui suggère le recrutement de professeurs qui soient étrangers et considérés comme prestigieux : sont étrangers 30 % des étudiants et 5 à 10 % des professeurs de l'École centrale de Paris, ainsi que, respectivement, de 40 à 85 % et 55 % pour l'école des Hautes études commerciales, ou 23 et 9 % pour l'université Paris-VI-Pierre-et-Marie-Curie (cf. B. Floch, 2011). Pour l'ensemble de la France métropolitaine et les DOM, on trouvait, en novembre 2010, 214 000 étrangers, dont 22,4 % d'Européens, parmi le million et demi d'étudiants inscrits dans les universités. Il y avait, en 2007, 496 formations dispensées en anglais par des établissements d'enseignement supérieur français, contre 419 en 2002 (cf. Carpentier, 2010). Les présidents d'autres grandes universités comme Paris-VII-Diderot ou Paris-IX-Dauphine, pour ne citer que celles de Paris, torturent leur imagination pour trouver des expédients permettant de contourner la loi Toubon de 1994 sur l'emploi de la langue française.

Les hauts responsables de nombreuses institutions d'enseignement, en France comme dans d'autres pays d'Europe, se sont persuadés que l'anglais est seul capable de maintenir le bon rang de la France dans la rivalité très forte entre les pays développés pour exercer le plus d'attraction sur les étudiants étrangers. Il ne semble pas que lesdits responsables, en se convainquant de cette nécessité, se soient demandé si vraiment les étrangers sont à la recherche de cours en anglais ou de cours de qualité en français. Pour ces dirigeants d'écoles, le débat est clos sans discussion en faveur de l'anglais, car leur véritable motivation est purement commerciale : l'enseignement supérieur est, pour eux, une marchandise comme une autre. Or, en plus de la question qu'ils ne se posent pas sur cette efficacité tout aussi grande du français si on lui maintenait dans les établissements français sa place naturelle, une autre question est à considérer, qui n'est pas davantage posée. Quelles sont les filières et les disciplines qui attirent un grand nombre d'étudiants ? Ce sont, pour l'essentiel, celles de directeur d'une entreprise commerciale (l'inévitable « manager »), d'ingénieur, d'urbaniste, de spécialiste d'aménagement du territoire ou du génie civil. Il s'agit donc de professions étroitement liées au commerce, au développement urbain et rural, ainsi qu'à l'émergence

d'économies nouvelles, c'est-à-dire des professions qui, si elles répondent, dans le monde contemporain, à des besoins réels, sont très fortement articulées sur les aspects matériels de l'existence.

Les dirigeants de grandes écoles et d'universités sont ici confrontés à un défi, celui de l'opposition apparente entre profil national et mondialisation. Le débat public du début de l'année 2010 sur l'identité nationale n'a pas assez souligné (*cf.* Hagège, 2010) la part occupée dans la définition de cette dernière par la langue française, alors que cette part, on semble l'avoir oublié, est hautement revendiquée par la masse de la population. Celle-ci, en effet, est moins sensible que le pouvoir politique aux fantasmes antiarabes vers lesquels ce dernier a tenté de faire dévier le débat. Mais, d'autre part, les autorités des grandes écoles françaises voient la mondialisation comme un phénomène dont elles doivent s'efforcer de tirer profit. De nombreuses tentatives sont faites, qui paraissent concilier avec succès la promotion du français et cette préoccupation économique. Ainsi, pour répondre à la demande de la Chine, apparemment intéressée, comme le sont également la Russie et l'Inde, par la formation d'ingénieur à la française, l'École centrale de Paris a créé en 2005 une École centrale de Pékin recrutant des étudiants chinois munis du *gāo kǎo* (« contrôle supérieur »), équivalent du baccalauréat, mais n'a pas négligé le français, à l'apprentissage duquel est consacrée la première année. D'autre part, les études où prédominent les formations de directeur commercial, d'ingénieur ou d'urbaniste sont loin d'être les seules existantes, évidemment. Il importe de souligner que face à ces filières techniques, les filières de lettres et de sciences humaines continuent, en 2011, de solliciter le choix d'un bon tiers des étudiants en France (*cf.* Jacqué, 2011).

Il faut, en outre, rappeler que les résistances à l'américanisation, induite par la mondialisation au sens qu'on vient de définir, sont de plus en plus nombreuses en France, et s'organisent. Elles dénoncent, notamment, les ministres français qui communiquent en anglais avec leurs services, ou qui déclarent que le français est une langue en déclin (Pellet, 2010). Il s'est créé, par regroupement des travailleurs et salariés représentant un grand nombre de professions, un Collectif intersyndical pour le droit de travailler en français en France. On peut se demander, d'autre part, quel profit particulier, en nombre d'étudiants étrangers, puisque c'est là le critère imperturbable, la « Management School » de Reims, l'équivalent, dans cette même ville, de l'Institut des sciences politiques de Paris, ou le « French Institute of International Relations », ou la « Paris School of Economics » ont tiré de l'institution d'un enseignement entièrement en anglais, présenté par leur responsable d'une manière caricaturale (*cf.* Pellet, 2010). On peut également se demander s'il convient qu'un master d'urbanisme soit 100 % en anglais dans une école comme Polytech' Tours sous le prétexte que 278 % des étudiants de l'année 2010-2011 y sont étrangers (*cf.* Collas, 2011). Il paraît clair à beaucoup que l'anglais comme langue commerciale internationale facilite les échanges pour les hauts dirigeants de l'industrie. Ainsi est occulté

le fait qu'il est la langue imposée par l'impérialisme de la mondialisation, d'obédience capitaliste et non pas démocratique ni égalitaire.

Il s'agit donc bien d'une pensée unique contre laquelle il est légitime de se battre, car c'est une pensée fondée sur l'argent seul, à supposer que cela puisse encore s'appeler une pensée. Une preuve indirecte de la faveur dont jouit l'argent-roi est la diminution constante des crédits accordés à la recherche pure autre que scientifique, et notamment aux instituts culturels français à l'étranger. Et cela au moment même où non seulement la diffusion de l'anglais est assurée, en plus de la pression qu'il exerce sur le monde, par un enseignement actif et universel que prodiguent les fondations britanniques et américaines, mais où, de surcroît, les instituts Goethe, Cervantes et Confucius reçoivent de Berlin, de Madrid et de Pékin, respectivement, des subventions de plus en plus importantes. Parmi les réactions que suscite ici et là la politique française de réduction de ces budgets au moment même où des pays qui possédaient beaucoup moins d'avance que la France dans ce domaine accroissent considérablement les leurs, il est utile de mentionner la position de tous les observateurs surpris de constater qu'on ignore, en France, la richesse linguistique et culturelle qui provient de l'immigration, essentiellement du Maghreb, mais aussi d'Inde, de Russie, de Turquie, du Brésil.

La vassalisation de la France à l'empire économique américain, dont la mondialisation est une forteresse avancée, suscite des réserves de plus en plus fortes, non seulement dans la presse hostile à l'idéologie qui la sous-tend (cf. Weisz, 2011), mais aussi dans les journaux d'opinions différentes (cf. Pellet, 2010). De plus, en voulant, comme on en a le projet, généraliser l'enseignement de l'anglais dès les premières classes de l'école primaire, on ne se soucie pas de savoir si le français lui-même est suffisamment connu des écoliers français, et si sa bonne connaissance n'est pas un préalable absolu à tout apprentissage multilingue précoce. Or on sait que, sur ce point, l'école française n'est pas en progrès, et que la maîtrise de l'orthographe et de la grammaire, même dans leurs rudiments, est loin d'être acquise comme elle devrait l'être à l'entrée dans le cours préparatoire. Il est d'une urgence extrême de remédier, par une remotivation résolue des maîtres, sans doute en majorant leurs salaires et en les mobilisant par une campagne nationale, à la consternante et intolérable incapacité où sont beaucoup d'écoliers en fin d'enseignement primaire à lire, à écrire et à compter. C'est un combat qui engage l'avenir de la nation que de leur faire acquérir à fond les bases de l'orthographe et de la grammaire.

Cette promotion du français, et, comme lui, de toutes les langues nationales, est une façon sûre de dénoncer ce qu'exprime une formule suggérée (entretien personnel) par Alfred Gilder : *langue unique = langue inique*.

4. Une autre mondialisation : pour une redéfinition de la

culture et de la diversité culturelle

Il apparaît ainsi que la mondialisation, en dépit de certains aspects positifs, est dans une large mesure un leurre, au moins sous la forme à laquelle adhèrent avec docilité tant de pays qui ne l'ont ni inventée ni souhaitée. Il est pourtant possible de concevoir une forme de mondialisation qui assume et promeuve pour de bon ce que la mondialisation imposée paraît défendre, et dont, en réalité, elle ne se soucie guère : la diversité, et les différences fécondes que les destins individuels de chaque nation ont forgées. Pour cela, il faut commencer par une critique de la notion de communication au sens où elle est largement entendue aujourd'hui. Comme on l'a vu ci-dessus au [chapitre 2](#), § 1, le gouvernement américain a beaucoup fait, sous prétexte de liberté de l'information, pour s'emparer de l'information à l'échelle de l'univers, ou pour seconder les agences privées états-uniennes qui se fixaient ce même but. Mais, ce faisant, a-t-on véritablement permis des progrès dans le domaine de la communication universelle telle qu'elle paraîtrait impliquée par la notion de mondialisation ? Il semble que non. Car informer n'est pas communiquer. Ce l'est encore moins lorsque l'on a de la communication une conception telle que celle qu'Elder (1968) présente comme le grand principe des moyens de masse américains, selon lequel « l'information doit posséder les attributs de la fiction », c'est-à-dire s'inspirer de productions hollywoodiennes !

Cette conception, dont l'inquiétante étrangeté est de nature à faire sourire plutôt qu'à faire gronder, ressemble assez peu à celle qui, assumant la diversité des langues, recommande une autre mondialisation, qui garantisse le pluralisme médiatique, et se soucie de mieux organiser à l'échelle du monde la cohabitation des cultures, d'approfondir, dans l'Union européenne, les identités culturelles, vues comme des moteurs de relations fécondes plutôt que comme refuges (*cf.* Wolton, 2003, p. 69), enfin de favoriser moins largement les privilégiés de la culture aux dépens des énormes masses dont la mondialisation à l'américaine a surtout pour souci de tirer profit. La concentration très forte des industries culturelles au bénéfice de celle des États-Unis est antinomique de la notion même de culture, car celle-ci se définit par la féconde diversité de ses formes selon chaque nation. Cette diversité est le creuset, et même le principal enjeu politique, du monde de demain. De cela, on n'a pas encore pris pleine conscience. Le consentement docile de l'Europe soumise à la pression culturelle américaine est d'autant moins justifié, et la dépendance européenne d'autant plus surprenante, que l'Europe est elle-même une source essentielle de la culture américaine. Elle devrait voir dans le reflet, plus ou moins heureusement recomposé, qui lui est renvoyé de son image l'occasion de la renouveler au lieu de s'égarer dans le mimétisme et la stérilité.

Si l'on prend conscience de ce rapport de forces et de la nécessité de le subvertir en le détournant au bénéfice de la diversité, alors on peut y puiser

l'énergie qui fonde la lutte pour la variété culturelle, telle qu'elle peut être envisagée à travers une définition élargie de la culture. Qu'est-ce que la culture, dont on se prévaut si souvent sans en fournir de définition qui puisse être soumise au débat ? La culture peut être définie comme la somme ouverte et extensible, et non la liste close, des référents (événements, points d'appui du raisonnement) qui englobent le passé d'une communauté, façonnent en fonction de lui la réaction à son présent, et suggèrent quelques traits de l'initiative sur l'avenir sans le contraindre dans une vue préformée ; ces référents, dynamisés par la relation même qui leur fait traverser les étapes de la succession des temps, fournissent, aussi bien aux minorités favorisées par un contact assidu avec les matières de pensée qu'aux masses moins sollicitées par cet exercice et moins habituées à s'y livrer, les moyens de se représenter l'univers, de l'interpréter et d'y marquer leur territoire. Cette définition implique, par sa formulation même, la diversité. Elle s'oppose donc à la pensée unique directement sécrétée par la mondialisation au sens actuel. Ainsi définie, la culture a la langue pour composante importante, quoique évidemment non exclusive, et ainsi la richesse que procure l'ouverture à la diversité par la langue apparaît dans toute sa lumière, telle que l'exprime, par exemple, ce proverbe attribué à la sagesse arménienne : « Autant tu connais de langues, autant de fois tu es un homme » (« *qani lezu gidès, ainkhan él mart ès* », dans la version arménienne qui est celle que l'on peut entendre).

On pourrait trouver, à ces vérités, une objection dans l'existence d'un domaine où la langue paraît extérieure au message qui est transmis. Cette extériorité serait due au fait que le message en question est articulé sur une connaissance objective de l'univers et de ses lois. Il s'agit, on l'aura deviné, du domaine scientifique. Or il est fort intéressant de constater qu'en réalité, la situation est tout autre que ne le laisse croire cet *a priori*. C'est ce que je vais tenter de montrer dans le chapitre suivant.

Chapitre 4

Les scientifiques et les langues

1. L'anglais dans les sciences, générateur d'inégalités

La même situation de rapport de forces qui, sur les plans économique et politique, subordonne les intérêts du monde à ceux des États-Unis, ou du moins l'a fait très fortement de la fin de la Deuxième Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1970, se retrouve dans le domaine de la recherche scientifique et de ses résultats. Un nombre croissant de scientifiques non anglophones prennent conscience, aujourd'hui, du fait que les chercheurs anglophones sont puissamment avantagés, au détriment de ceux qui ne sont pas anglophones, par l'emploi très répandu de leur langue maternelle dans les publications, les laboratoires, les assemblées savantes, etc., qui constituent l'ordinaire des chercheurs. Mais seule une prise de conscience beaucoup plus vaste, étendue à l'échelle du monde entier, peut réduire cette inégalité, dont on va voir ci-après les aspects et les résultats les plus frappants. Il s'agit d'une nécessité urgente, car cette inégalité a produit, et peut continuer de produire, des rapports de langues dominantes à langues dominées dans le domaine des sciences comme dans les autres, si elle n'est pas vigoureusement dénoncée par ceux qui en sont les victimes, soit inconscientes, soit informées mais dociles par manque de vouloir ou de moyens.

Le statut de langue dominante que confère à l'anglais son imposition généralisée le fait apparaître comme langue destinée à être langue des sciences parce que dotée d'on ne sait quelle supériorité sur toutes les autres. Il y a plus : comme souvent dans les rapports de dominant à dominé, les locuteurs d'autres langues que l'anglais sont si fortement soumis à sa pression et à sa valorisation, que beaucoup en viennent à dévaluer leur propre langue et à la croire, contre toute évidence, « inférieure » à l'anglais ! Ils se soumettent donc avec docilité à une situation dont ils sont pourtant les premières victimes : l'exclusion des non-anglophones, dont les candidatures à un emploi sont rejetées, à cause de leur connaissance insuffisante de l'anglais, au bénéfice d'anglophones dont les compétences pour l'emploi dont il s'agit sont pourtant inférieures aux leurs. Et dans le domaine scientifique, cédant à la très

forte pression des organismes de recherche de leurs propres pays, qui exigent l'anglais comme langue d'exposition de leurs recherches, ils lui attribueront, comme allant de soi, une supériorité qu'il ne possède pas plus que d'autres langues, et qui n'est soutenue par aucun argument sérieux (cf. [chapitre 5](#), § 3 et 5). Une conséquence grave de cet état de choses est la menace de détérioration du tissu scientifique des langues autres que l'anglais, dans la mesure où l'innovation terminologique, support essentiel de la créativité scientifique, pourrait, faute d'une réaction énergique, être sacrifiée à la domination d'une terminologie exclusivement anglaise.

La pression de l'anglais dans les sciences peut avoir des effets surprenants. Ainsi, on constate qu'une grande partie de la recherche scientifique américaine est faite en anglais par des spécialistes d'origine étrangère, qui, en réalité, n'ont pas l'anglais pour langue dominante. Il s'agit là d'un des aspects de la fuite des cerveaux qui, surtout pendant et après la Deuxième Guerre mondiale, a alimenté les laboratoires des États-Unis en chercheurs de qualité, souvent européens, mais aussi d'Asie et du tiers-monde. Le paradoxe aurait des aspects comiques, s'il n'était le reflet d'une situation anormale. Un exemple, parmi beaucoup d'autres, des effets de cette situation est l'association presque automatique entre science américaine et découvertes scientifiques importantes dans l'environnement créé par les laboratoires des universités aux États-Unis, la conséquence étant que les patronymes mêmes des inventeurs sont occultés sous l'américanisation.

Ainsi, c'est le Français Jean Morlet qui découvrit, en association avec un autre mathématicien français, Alex Grossmann, le moyen de construire des algorithmes très efficaces pour la compression d'images numériques, et par là de réduire considérablement les volumes de mémoires nécessaires pour stocker ces dernières, ainsi que, du même coup, d'obtenir une forte réduction du coût de la vidéo numérique. Pourtant, la littérature scientifique américaine parle de la « découverte de Morley » comme d'une contribution américaine, son nom étant orthographié à l'anglaise (cf. Durand, 2006, p. 50) ! Le Français L. Pouzin avait lancé, en 1972, le projet Cyclades, dont s'inspirèrent les spécialistes considérés comme les pères fondateurs d'Internet, V. Cerf et B. Kahn. Mais le nom de Pouzin ne fut pas, lui, américanisé, car, par manque de financement et de vision d'avenir, comme si souvent en France, son projet fut enterré, et le détail de ses idées fut publié en anglais sous les noms des collègues américains à qui il les avait transmises (cf. Durand, *ibid.*).

Quant aux découvertes de chercheurs qui ne publient pas en anglais, elles sont occultées. Ainsi, les chercheurs ignorent largement que trente ans avant que Fleming n'étudiât (1927-1929) la moisissure du genre *Penicillium* et n'observât qu'elle sécrétait une substance inhibitrice pour le streptocoque, un étudiant de l'école de médecine militaire de Lyon, E. Duchesne, avait soutenu, en 1897, une thèse intitulée *Contribution à l'étude de la lutte pour la vie entre les microbes. Antagonisme entre champignons et bactéries*, dans laquelle étaient décrites des expériences qui prouvent l'action du *Penicillium*

glaucum sur les bactéries (cf. Durand, 2002, p. 9). De même, on ne sait guère que depuis le début des années 1990 que l'ulcère de l'estomac, contrairement à la *doxa* qui enseignait que ce viscère ne peut abriter de bactéries pathogènes chroniques, est une maladie infectieuse due à un germe longtemps méconnu, l'*Helicobacter pylori*. Le médecin cubain qui l'avait découvert, vers la fin des années 1970, était coupable du grave délit de n'avoir publié que dans des revues cubaines et soviétiques, c'est-à-dire en espagnol et en russe (cf. Lévy-Leblond, 1996, p. 114) !

La science soviétique publiée en russe, puisqu'il est question d'elle, a été tout aussi occultée, sauf quand le gouvernement de l'URSS lui donnait une large publicité, comme ce fut le cas pour l'invention du laser, reconnue par le prix Nobel 1964 attribué à Basov et Prokhorov, ou pour la fusée Soyouz, dont aucun vol n'a été reporté pour panne au décollage, contrairement à de nombreux vols à Cap Kennedy. On ignore, généralement, que ce furent des savants soviétiques qui conçurent le réacteur expérimental Tokamak pour la fusion nucléaire. Il en est de même pour de nombreux alliages spéciaux et mousses métalliques, pour une série de techniques relatives à la production et à l'utilisation du titane, et, surtout, pour la mise au point des superordinateurs les plus rapides au monde, comme l'Elbrouz, dû à B. Babayan. Hors des cercles de mathématiciens de haut niveau, on sait peu de chose, également, de ceux qui ont fait de l'école russe de mathématiques une des plus remarquables du monde : Kantorovitch, Khachyan, Kolmogorov, Korolev, Kourtchakov, Landau, Leontiev, Lifchitz, Markov, Pontriagin, Sakharov, Trathenbrot, tous citoyens autochtones de l'Union soviétique, et non personnalités importées avec des promesses de traitement séduisantes, comme si souvent aux États-Unis (cf. Durand, 2002, p. 16).

Le monopole de l'anglais dans les publications et rencontres scientifiques constitue l'équivalent d'une taxe sur la recherche, puisqu'il rend très facile le transfert illicite ou le plagiat de découvertes étrangères par les membres des comités de lecture des revues anglophones auxquels des chercheurs non américains soumettent leurs textes et leurs échantillons. On peut rappeler (cf. Hagège, 2006, p. 95-97) les propos cyniques, mais du moins francs, d'un de ces membres, qui déclare :

« Ces articles [...] nous arrivent sur un plateau d'argent, écrits dans notre propre langue [...]. Comment voulez-vous que nous nous empêchions d'exploiter les meilleures idées ? [...] Si vous volez une idée à quelqu'un alors que celle-ci n'a pas encore fait l'objet d'une publication antérieure, [...] comment voulez-vous que ce dernier soit en mesure de prouver quoi que ce soit ? »

Certains savent se prémunir contre de telles pratiques. Ainsi, un chercheur de Hong Kong, Lap Tchi Tsoi, qui avait découvert le gène responsable de la sclérose en plaques, réagit promptement lorsque, peu après la diffusion en anglais de sa découverte, deux anglophones tentèrent de se l'approprier. Mais ils n'y parvinrent pas, car averti de ces pratiques, Lap Tchi Tsoi avait pris soin de présenter sa découverte dans un article écrit en chinois, dont il n'eut aucune peine à prouver l'antériorité. Ce genre de précautions de

chercheurs que l'expérience a rendus familiers des agissements de leurs collègues anglophones se rencontre aussi dans d'autres contextes. Par exemple, les turbines Sukhoi de provenance russe équipent les avions américains Gulfstream, pour lesquels les avionneurs des États-Unis n'ont pas pu fabriquer de copies, car ces turbines étaient, dès l'origine, protégées par un brevet. Mais les situations ne sont pas toujours aussi favorables. Durand, qui mentionne ces deux derniers cas, en rappelle également (2006, p. 52) d'autres qui donnent à réfléchir.

D'une part, il a fallu un long combat juridique pour prouver que la découverte du virus du sida, en 1983, par l'équipe de l'Institut Pasteur, que dirigeait L. Montagnier, était antérieure aux travaux de l'équipe américaine de R. Gallo sur le même sujet. D'autre part, les abus des journaux scientifiques anglophones ont été vigoureusement dénoncés par le mathématicien franco-lituanien A. Grothendieck, lorsque, dans une lettre de 1988 à l'Académie royale des sciences suédoise, il a, en signe de protestation, refusé de recevoir le prix Crawford, qu'elle lui avait décerné. Un exemple de pillage est celui dont fut victime un chercheur moins heureux que l'équipe de l'Institut Pasteur, D. Stehelin, lorsque M. Bishop et H. Warmus reçurent le prix Nobel, en 1989, pour la démonstration du pouvoir oncogène des rétrovirus, alors que c'était lui qui avait, avant eux, fourni cette démonstration, dont il avait envoyé les éléments à ces deux collègues. Son intention était d'être publié dans la revue que ces derniers dirigeaient. C'est d'un tel pillage, exercé, par les personnes dirigeant les revues anglophones, au détriment de chercheurs totalement désarmés que sont victimes, plus généralement, les chercheurs doués mais inconnus qui, pour n'avoir pas pris de précaution, s'aperçoivent que leur trouvaille apparaît sous la signature de celui-là même qui avait refusé leur article, en le déclarant dépourvu d'intérêt et non publiable !

Un autre effet pervers de cette situation est que la pression de l'anglais tend à faire oublier les contributions essentielles écrites dans d'autres langues. En ce qui concerne le français, par exemple, on a négligé, dans le domaine important du « chaos », les travaux de Poincaré, dont la connaissance aurait donné une avance considérable aux chercheurs francophones (Lévy-Leblond, 1996, p. 245). Malgré ce dont on s'efforce à convaincre les scientifiques, le plurilinguisme en science peut être un bien supérieur à l'abandon généralisé des langues vernaculaires en faveur du seul anglais, sans compter que l'effacement des revues non anglophones est un risque considérable pour la diffusion des recherches qui sont effectuées dans d'autres pays, notamment francophones. À terme, cette situation peut même conduire au déclin économique des pays non anglophones, notamment ceux d'Europe, dans la mesure où les innovations scientifiques sont un facteur important du progrès économique et où, de surcroît, un pays qui n'innove pas en sciences dans sa langue, et, pis encore, un pays dont les chercheurs publient presque entièrement en anglais n'a pas de raison, contrairement à ce que croient les universités françaises qui s'imaginent pouvoir tirer des fruits de leurs

enseignements en anglais, d'attirer particulièrement les étudiants étrangers. Pourquoi, en effet, ces derniers choisiraient-ils encore longtemps la France, alors qu'il suffit, pour se former, de se rendre à la source, c'est-à-dire dans les pays anglophones ?

D'autre part, dès lors qu'un scientifique publie en anglais, il admet implicitement comme décisifs les critères fixés par les revues anglophones pour la présentation et l'évaluation des résultats de la recherche, ainsi que pour le système de citations. De surcroît, il inscrit ses programmes de recherche, même s'il en avait initialement d'autres plus originaux, dans le sillage des thématiques que traitent les chercheurs anglophones. Ce sont soit celles sur lesquelles travaillent leurs laboratoires, soit, simplement, celles qui sont à la mode, et qui, en réalité, se trouvent obéir, le plus souvent, à des groupes de pression des milieux industriels et du monde économique américains.

Il s'agit ici, à bien examiner la situation, d'une menace contre l'innovation. L'avancement professionnel récompense non pas ceux qui ont le plus d'idées novatrices, mais ceux qui se conforment aux courants de pensée et aux modes d'exposition des journaux scientifiques écrits en anglais. On cesse d'encourager la vraie créativité, qui, tout à l'inverse de ces usages, est souvent le résultat d'une démarche à contre-courant, sinon d'une rupture radicale avec les idées dominantes, rupture inspirée par une vraie curiosité, laquelle, étant indépendante de toute pression, peut conduire à des façons de penser révolutionnaires, comme ce fut le cas, dans l'histoire des sciences, et singulièrement en astronomie et mathématiques, de Tycho Brahe à Newton en passant par Kepler et Galilée. L'absence contemporaine de ces démarches fécondes explique, sans doute, dans le cas de l'Europe, l'abaissement de la qualité de la recherche universitaire, naguère assez ouverte pour que des talents remarquables puissent s'exprimer, et aujourd'hui raidie dans le conformisme qu'impose la docilité à l'égard des programmes fixés par les équipes anglophones et les journaux où on croit capital d'être publié, et qui sont, en réalité, une lourde armure propre à figer la pensée créatrice.

Il est intéressant de rappeler certaines caractéristiques, tout à fait différentes de ce que l'on observe aujourd'hui, qui furent celles des dernières décennies du XIX^e siècle jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Trois langues étaient alors en usage dans les relations scientifiques, l'allemand, le français et l'anglais, et chaque savant était supposé pouvoir comprendre l'essentiel d'un exposé dans une de ces langues (*cf.* Durand, 2002, p. 15). À en juger par l'étonnante fécondité de cette période en physique, en biologie, en chimie ou en mathématiques, il apparaît que ce multilinguisme, loin d'avoir bloqué la recherche, l'a laissée s'épanouir, s'il ne l'a pas, même, encouragée. On sait, par ailleurs, que les difficultés de compréhension, qui existaient bien entendu, étaient aplanies par le recours régulier aux traducteurs scientifiques.

À la lumière de ce fait, on a de bonnes raisons d'avoir les doutes les plus

sérieux sur l'efficacité d'une langue scientifique unique. C'est pourquoi il pourrait être utile de créer, comme le préconisent certains (cf. Desclès, 2010), une cellule de diffusion des travaux scientifiques écrits en français, qui serait chargée de faire circuler très largement tous les résumés en anglais de ces travaux, en les catégorisant par thèmes et sous-thèmes, et en prenant soin non seulement de répondre aux demandes de traduction, mais aussi de s'assurer que le coût de traduction d'un article soit divisé par le nombre de demandeurs. Une telle mesure présenterait, en outre, l'avantage d'accorder le respect minimal qui leur est dû, en leur permettant de s'informer des résultats, à ceux-là mêmes qui soutiennent, par leurs contributions fiscales, les travaux scientifiques, puisque, dans un pays francophone comme la France, ce sont des fonds publics qui financent la recherche. D'autre part, l'entreprise de créer des supports de travaux scientifiques dont la langue ne soit pas l'anglais n'est pas nécessairement vouée à l'échec. Ainsi, par exemple, une revue médicale franco-québécoise, *Médecine/Sciences*, créée dans le cadre de la coopération officielle entre la France et le Québec, continue de survivre à l'intoxication qui fait passer pour inéluctable l'imposition généralisée de l'anglais dans les sciences.

2. Langue et pensée scientifique

Certains déclarent qu'on peut défendre une pensée française en l'exprimant en anglais, comme si cet habillage était innocent et que les productions de l'esprit scientifique fussent de simples objets concrets capables de rester identiques à travers des univers conceptuels différents. C'est cette même sous-estimation de l'importance de la langue maternelle dans la formation de la pensée qui, assortie d'une docile inféodation à l'anglais et d'une pure et simple recherche du profit, sous-tend la politique de passage à l'anglais dans un grand nombre d'institutions universitaires européennes, et notamment françaises. Le président de l'Université de Maastricht se prévalait (Ritzen, 2010) du succès de sa proposition d'y étendre l'anglais à la totalité des cours. Cependant, il notait (*ibid.*) que cela n'était vrai qu'« à l'exception du droit hollandais, parce que ce n'est pas possible », sans aller au-delà de cette reconnaissance et admettre que la pensée scientifique peut être aussi enracinée dans une vision du monde que la pensée juridique. À cette position s'oppose celle d'un Oillo (2010), qui note :

« Aujourd'hui, l'enjeu est celui d'un non-alignement linguistique. En Amérique latine, le français est utilisé comme une langue de résistance à l'américain. Parce qu'au fond, la raison de tout ça, c'est quoi ? C'est la loi du marché. C'est considérer que l'enseignement est une marchandise comme une autre. »

Cette raison, clairement formulée ici, est la même qui pousse de nombreux établissements universitaires, en France comme ailleurs, non à accroître la qualité de leur enseignement, mais à recruter le plus possible d'enseignants anglophones, afin d'attirer le plus possible d'étudiants

étrangers, que l'on croit sensibles à l'anglais seul, sans même avoir tenté d'examiner dans quelle mesure cela est vrai.

Ce que l'on observe, en tout état de cause, dans le domaine des sciences, est que l'imposition d'une langue scientifique unique peut produire un effet d'aliénation (c'est le terme même qu'emploie le titre du livre de H. Gobard, 1976), due au malaise d'un emploi qui contredit les habitudes de pensée, et même la conception générale du monde. Accepter l'usage généralisé de l'anglais, c'est « s'exposer à être anglicisé dans ses structures mentales » (Bourdieu, 2001, p. 43). Si, dans la langue maternelle du scientifique, le développement d'une série d'arguments rigoureusement ordonnés va de soi pour celui qui en fait profession, il est, en revanche, sérieusement compromis lorsque ce dernier emploie une langue qui ne lui est pas aussi naturelle, en eût-il une connaissance correcte. Il va donc être conduit à simplifier et à priver de ses nuances les plus fines son mode de raisonnement et de présentation, ce qui ne peut produire que des effets négatifs, en particulier quand le sujet traité est complexe.

Cette perte de densité d'un message scientifique est le contraire même de ce qui devrait être sa vocation normale. Plus ce message est complexe, plus sa formulation doit être explicite et détaillée. C'est ici qu'il faut chercher les raisons du choix fréquent des projets les moins intéressants et les moins prometteurs : ou bien ce choix est fait par des commissions de sélection qui travaillent en anglais, et devant lesquelles un chercheur aux idées originales n'a pas la compétence suffisante en anglais pour défendre efficacement son projet ; ou bien les membres des commissions à direction anglophone sont eux-mêmes des non-anglophones qui auraient des objections pertinentes, mais ne sont pas assez sûrs de leur anglais pour pouvoir les présenter. Dans chacun de ces deux cas, le recours aux traducteurs, dont on a souligné plus haut l'importance à tous égards dans le mode contemporain, peut résoudre les difficultés, et possède l'avantage de permettre à chacun d'exprimer pleinement dans sa langue dominante, où il est nécessairement le plus à l'aise, tout ce qu'il veut dire.

Il y a plus que le lien profond entre le chercheur et les instruments de raisonnement ou de conceptualisation propres à sa langue principale, c'est-à-dire celle dans laquelle il a appris à découvrir et nommer le monde, celle dont il domine le mieux les outils de finesse argumentative. Cette langue possède ses propres libertés et ses propres contraintes cognitives, et c'est en l'utilisant que le chercheur peut le plus facilement innover, car il y est à son aise pour aller jusqu'au bout de ses intuitions. Au contraire, une recherche qui ne s'exprimerait que dans une langue à prétention universelle bride l'innovation, oblige celui qui ne l'a pas pour langue principale à des formulations empruntées et, jugulant par là même ses capacités de conceptualisation, finit par imposer une science conservatrice.

C'est cette langue, c'est-à-dire l'anglais, qui sous-tend la « langue universelle de la pensée » que Fodor (1994) appelle le « mentalese », et c'est

pourquoi on peut émettre les doutes les plus sérieux sur son utilité pour la science. D'autre part, toute langue humaine est le produit d'une histoire et de voies d'évolution chaque fois spécifiques, de sorte qu'aucune ne peut avoir le statut de langue scientifique universelle, qui subsumerait toutes les autres alors même que les évolutions qui les ont construites sont immensément diversifiées. Il convient de ne pas négliger, en outre, l'association étroite entre les processus cognitifs et les représentations affectives et pulsionnelles (cf. Hagège, 1985, p. 190). L'usage de sa langue par tout individu, chercheur scientifique comme n'importe quel autre locuteur, postule une linguistique qui associe à la recherche, fondamentale, des invariants,

« une visée anthropologique à trois ancrages : les représentations linguistiques toujours différentes selon les cultures, les pratiques sociales qui s'expriment en langue, et les discours réels en quoi se résout tout un discours imaginaire propre à chaque groupe humain » (Hagège, 1985, p. 352).

L'anglais international des sciences est étranger

« à la trame historique, aux facettes multiples de la morale intériorisée et de la culture enfouie dans [chaque] langue. [Il ignore] les topographies de l'expérience, les champs de référence idiomatique, symbolique, communautaire, qui fournissent à la langue sa densité spécifique » (Steiner, 1978, p. 433).

Cette trame est omniprésente car elle fait partie de la construction psychologique et sociale de tout individu, et c'est pourquoi on ne peut pas soutenir que le caractère affectivement neutre, croit-on, de l'exposé scientifique le dépouille de toute incidence personnelle.

De plus, la langue dominante du chercheur construit des associations qui exercent une influence décisive sur le mode de pensée et l'interprétation des phénomènes. Les associations en question peuvent être sémantiques : selon un exemple fréquemment mentionné par les linguistes, le mot français « arbre » recouvre à peu près la même réalité que l'allemand *Baum*, mais « bois » correspond à la fois à l'allemand *Holz*, qui ne désigne que la matière bois, et à l'allemand *Wald*, alors que « forêt » correspond seulement à *Wald* ; un autre exemple est celui de la structuration du champ sémantique des couleurs : en chinois mandarin, le classement des cinq couleurs de base, soit vert, blanc, rouge, noir, jaune, correspond terme à terme à celui des cinq éléments : bois, métal, feu, eau, terre, à celui des cinq tons en musique et à celui des cinq saveurs, et dans la poésie classique chinoise, fondée sur les parallélismes, la forme apparue peu avant la dynastie des Han, le *fū*, a exploité ces correspondances en mettant les mots, à la même place dans chacun des vers d'un distique, en relation deux par deux (cf. Hagège, 1975, p. 23), utilisant, par exemple, un mot d'un de ces groupes dans un vers et un autre du même groupe dans l'autre vers. Ce n'est là qu'un exemple des associations que font les langues, que mettent à profit les littératures, et qui appartiennent de manière intime à la représentation mentale de chaque individu en fonction de sa langue et de sa culture, structurant, du même coup, sa pensée d'une façon chaque fois différente selon la langue.

Ce phénomène est encore plus frappant dans le cas des sciences

humaines, qui appliquent une grille d'interprétation et de désignations aux objets difficilement saisissables que sont l'homme et les relations qu'il construit. « Les mots ne prennent sens que compris dans une culture politique, intimement mariée à des pratiques sociales et des institutions », comme le note Barbier (2008, p. 204, 206), qui mentionne deux exemples. Le premier concerne des termes récurrents chez les sociologues : ceux-ci ne sont toujours pas certains que le terme français le plus adéquat pour la notion wébérienne de *Herrschaft* soit « domination », dans la mesure où le champ sémantique à l'intérieur duquel Max Weber choisit ce terme, et où se regroupent *Gewalt*, *Gewaltsamkeit*, *Herrschaft*, *Macht*, n'est pas structuré de la même façon que celui où s'associent *domination*, *force*, *pouvoir*, *puissance*. L'autre exemple est celui des deux termes qui désignent, au Danemark, les plans sociaux permettant le retrait du marché du travail avant le terme légal de la retraite. Le premier est appelé *førtidspension*, soit littéralement « pension (d')avant (l')heure », et le second *efterløn*, c'est-à-dire, mot à mot, « salaire d'après ». La différence entre les deux termes et les réalités que chacun recouvre est importante : le premier se réfère à la décision collective de faire partir avant terme les personnes atteintes d'incapacité, alors que le second désigne un départ volontaire soumis à une cotisation du salarié. La différence entre les deux programmes explique que les réformes qu'ils ont connues dernièrement soient tout à fait distinctes. Or la traduction anglaise est dans les deux cas *early retirement*, ce qui masque complètement les spécificités de la protection sociale danoise.

Les langues des chercheurs scientifiques leur font établir aussi des associations purement phonétiques : ainsi, la ressemblance matérielle entre *vente*, *menthe*, *entente*, par exemple, établit, si fortuite qu'elle soit, une association entre ces mots, qui ne correspond à rien dans une autre langue, comme l'anglais, où *mint* est apparenté phonétiquement à *hint* « insinuation » et à *lint* « charpie », produisant des associations totalement différentes de celles que l'on trouve en français pour *menthe* ; quant au mot japonais signifiant « menthe », *hakka*, il évoque un autre *hakka* « inflammation », ainsi que *haka*, qui signifie « tombeau », et ces associations du japonais, langue riche, comme l'est l'anglais (cf. [chapitre 1](#), § 3, [chapitre 5](#), § 2), en mots polysémiques et en quasi-homonymes, sont spécifiques de cette langue, et structurent d'une manière encore différente la pensée associative de ceux qui la parlent.

Cette relation étroite entre la langue et les habitudes de représentations et d'associations, mécaniques ou conscientes, peut, dans le cas qui nous occupe ici, celui de la pensée scientifique, expliquer le choix de sa langue maternelle par un scientifique, certain qu'il est d'y exprimer ses idées avec une qualité bien meilleure que dans toute autre langue. Car dans une langue professionnelle comme l'anglais, il souffre non seulement d'une compétence linguistique limitée, mais aussi de l'absence de références culturelles, c'est-à-dire de cet enracinement dans la culture qui seul permet une pensée à la fois

plus critique et plus inventive, une pensée articulée sur la connaissance profonde des contenus des mots et de leurs connexions. Comme l'écrit Lévy-Leblond (1996, p. 259),

« les mots ne sont pas de neutres habits pour les idées ; c'est souvent par leur jeu libre et inattendu que se fait l'émergence des idées neuves. L'emploi d'une langue étrangère ne peut évidemment que brider les associations, voire les lapsus, source de créativité. [...] Qu'on pense, par exemple, à la difficulté pour qui est nourri, même sans le savoir, d'une tradition fondée sur Descartes, Comte, Bachelard, etc., à exprimer sa pensée en anglais... Ainsi donc, sauf à se contenter de la production, en série, de résultats scientifiques interchangeables et éphémères, et si l'on veut garder à la science la vitalité d'une activité culturelle, la nécessaire pluralité de la pensée exige celle de la langue [...]. Il nous faut [...] promouvoir, dans la science, la multiplicité des langues parlées. »

La relation de cause à effet entre le choix, par un scientifique, de sa langue dominante et la qualité de sa pensée pourrait bien être l'inverse de celle que l'on suppose. Ainsi, L. Lafforgue, le mathématicien qui reçut la médaille Fields en 2002, considère que, contrairement à l'opinion commune, ce n'est pas grâce à la vigueur et à la qualité de l'école française de mathématiques que les mathématiques françaises continuent à être publiées en français, mais, tout à l'inverse, parce que cette école continue à publier en français qu'elle conserve son originalité et sa force (cf. aussi Durand, 2006, p. 53). On peut lire sous la plume de Lafforgue (2005) :

« Sur le plan psychologique, faire le choix du français [c'est là] le signe d'une attitude combative, le contraire de l'esprit d'abandon et de renoncement [...]. Bien sûr, un esprit combatif ne garantit pas le succès, mais il est nécessaire. Comme dit le proverbe chinois, les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on ne livre pas.

Sur le plan moral, c'est-à-dire sur le plan des valeurs qui est plus important encore, le choix du français, ou plutôt, l'attitude détachée vis-à-vis de la langue actuellement dominante dans le monde, signifie qu'on accorde plus d'importance à la recherche en elle-même qu'à sa communication. En d'autres termes [...] l'amour de la vérité passe avant la vanité. Il ne s'agit pas de renoncer à communiquer avec les autres : la science est une aventure collective qui se poursuit de siècle en siècle, et même le plus solitaire des chercheurs dépend complètement de tout ce qu'il a appris et continue à recevoir chaque jour. Mais refuser d'accorder trop d'importance à la communication immédiate, c'est se souvenir du sens de la recherche scientifique.

Le plan culturel et spirituel est le plus difficile à saisir, le plus hasardeux. Pourtant, il est peut-être le plus important de tous, celui où il y a le plus à perdre mais aussi à gagner. La créativité scientifique est enracinée dans la culture, dans toutes ses dimensions, linguistique et littéraire, philosophique, religieuse même. »

Dans le même sens, on trouve sous la plume d'Y. Duchemin (2010) les mots suivants :

« La seule chose qui me paraît essentielle à protéger en mathématique, c'est de s'assurer que nous continuons à avoir des mots français pour désigner les concepts que nous manipulons. »

Je me permets, dans ce même ordre d'idées, de rappeler ce que notait un ouvrage récent (Hagège, 2006a, p. 228) :

« Rien n'assure qu'une pensée scientifique s'exprimant dans la langue maternelle du chercheur soit moins apte qu'en anglais à des intuitions et à des découvertes fécondes. Carnot et Berthollet écrivaient en français, Mendel, Planck et Einstein en allemand, Marconi en italien. »

On pourrait, en élargissant ce débat, souligner qu'il est difficile de

promouvoir l'originalité de la pensée lorsque la même langue qui sert de support à presque tous les chercheurs, avec ses mêmes mots, ses mêmes acronymes, etc., est aussi celle de tous les articles que tout le monde lit, et qui sont identiques pour tous, de même que les cadres culturels qui les alimentent. En outre, cette langue ne peut évidemment pas, pour les chercheurs non anglophones, être celle dans laquelle ils pensent et conçoivent leurs modèles, celle aussi dans laquelle ils s'entretiennent avec leurs collègues de même origine qu'eux. C'est pourquoi la langue libre qui est celle de leur pensée est séparée par un écran épais de la langue obligée qui est celle de leurs communications écrites ou orales dans des congrès.

Il y a loin de l'exposé public à la communication informelle avec des familiers qui utilisent la même langue. Car dans leurs laboratoires, avec les membres de leurs équipes, quels que soient le degré de technicité de leur recherche et son niveau parmi les sciences les plus investies dans des schémas abstraits et des expérimentations de haute complexité, comme certains aspects de la physique théorique, les chercheurs parlent leur langue. De surcroît, c'est dans leur langue que les chercheurs pratiquent une activité fondamentale, à savoir l'enseignement. Il ne s'agit pas seulement de la transmission pure et simple des connaissances. Il s'agit aussi, et surtout, de l'approfondissement de celles-là mêmes qui sont celles du chercheur : faut-il rappeler qu'il n'y a d'autre moyen que la transmission aux autres pour clarifier ce que l'on sait, ou que, selon une formule bien connue, enseigner, c'est apprendre ?

C'est donc une lourde erreur que de n'identifier la recherche scientifique qu'à son seul produit final, publications et communications de colloques, en oubliant le processus véritable de sa gestation : la science, en réalité, se fait comme elle se parle. Et, face à la compétence dans une langue que l'on parle depuis l'enfance, la compétence dans une langue étrangère n'est pas facile à acquérir quand on n'est pas un bilingue de naissance (à supposer que ceux qui le sont le soient vraiment : *cf.* Hagège, 2005, IV^e partie). C'est pourquoi, malgré ce qui est déclaré ici et là, il n'y a que peu de chances pour que l'anglais devienne vraiment langue de communication unique et universelle. Les chercheurs de divers pays sont loin de l'avoir accepté tous comme telle. À court terme au moins, et même à moyen terme, il est peu probable, d'après les indices que l'on observe dans la production scientifique (*cf.* Lévy-Leblond, 1996, p. 245-246), que l'anglais soit suffisamment maîtrisé par une collectivité internationale pour devenir un véritable lieu universel de communication et de réflexion.

À supposer même qu'il puisse le devenir à longue échéance, il n'aurait pas, pour autant, supplanté toutes les autres langues dans l'usage privé qui sous-tend l'exercice de la pensée de chacun, et par conséquent, il n'aurait pas mis fin à un phénomène essentiel, dont la manifestation en Occident est le fait que, selon le titre d'un bel ouvrage sur ce problème (Nies [éd.], 2005), l'Europe pense en plusieurs langues. Il est significatif que la langue qui fut longtemps non seulement celle de l'Europe en religion, en politique, mais

aussi dans les sciences, à savoir le latin, ait fini, au gré de l'usure inexorable des siècles, par devenir le véhicule d'une pensée en voie de sclérose, et que ce qui a libéré l'esprit et galvanisé les facultés de créativité et d'invention ait été, précisément, la substitution des langues nationales au latin. Tant il est vrai que « contre la pente entropique d'une pensée qui s'endure dans ses automatismes, rien de tel qu'un changement radical de vocabulaire » (Ost, 2009, p. 372). Aujourd'hui pareillement, même s'il est vrai qu'il existe un dynamisme de la recherche anglo-américaine, il y a lieu de dénoncer les risques d'un alignement sur des structures de pensée et des modes de raisonnement enracinés dans la langue anglaise. Cet enfermement dans les frontières d'une langue unique, dont rien d'extérieur ne dénoncerait la pression neutralisant toute résistance et toute la fécondité des jugements hétérodoxes, ne porte-t-il pas un sérieux danger d'anémie de la pensée ? En tout état de cause, il constitue une menace pour la créativité.

3. Spéciation et spécialisation, ou les culs-de-sac du néolibéralisme

La masse d'échanges constants et ultrarapides d'informations, l'énormité des budgets qui s'engagent dans la recherche ne sont pas nécessairement, ni naturellement, bénéfiques au développement des connaissances. La spécialisation des modes de pensée d'aujourd'hui ressemble à ce que l'on observe dans le monde animal, où des exemples de spécialisation, et des menaces biologiques graves qu'elle entraîne, sont les cas du panda et du koala (*cf.* Durand, 2008, p. 162). Les comportements alimentaires de ces espèces les spécialisent, respectivement, dans le bambou et dans les feuilles de certaines espèces d'eucalyptus comme moyens uniques d'alimentation, de sorte que lorsque ces moyens viennent à manquer, de nombreux individus desdites espèces meurent. Parallèlement, les comportements culturels d'aujourd'hui peuvent être dits spécialisés, dans la mesure où ils ont tiré de leur succès initial des avantages biologiques qui ont accru leur champ de déploiement. Mais l'utilisation des mêmes moyens entraîne un resserrement en stéréotypes mentaux appliqués face à tout surgissement de problèmes, d'où une spécialisation de plus en plus accentuée et, par voie de conséquence, une incapacité croissante à s'adapter et à s'ouvrir aux besoins de l'évolution.

L'espèce humaine a échappé à cette fermeture grâce à une caractéristique essentielle qui la définit, à savoir la coexistence, dite « néoténie », des caractères larvaires et de l'aptitude à se reproduire, ou, en d'autres termes, le fait de combiner des traits propres à l'enfance avec d'autres propres à la maturité. Mais, surtout, l'espèce humaine est capable de produire des formes de pensée et d'action, ainsi que des structures sociales et politiques, opposées aux périls de la spécialisation. Qu'était, par exemple, la Grèce antique ? C'était, il faut bien l'admettre, un agrégat extrêmement fragmenté de cités très jalouses de leur indépendance, et dotées, chacune, de

son organisation sociale propre, de son corps de lois, de sa Constitution, de ses particularités culturelles. Or c'est à cet ensemble hétéroclite que le monde doit d'innombrables découvertes, c'est à ses savants que l'on peut imputer, pour la première fois, la définition de la méthode scientifique. La rivalité entre les cités grecques, l'absence de structure commune qui aurait figé cet ensemble si divers en un État unique, tel est le secret de la fécondité culturelle de la Grèce antique. Tel est aussi celui du foisonnement artistique de l'Italie de la Renaissance et de l'Allemagne du Saint Empire du milieu du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle, mosaïques de petits États souverains, relativement isolés les uns des autres, et où fleurissaient, au service des princes qui les pensionnaient pour accroître le prestige de leurs cours, les œuvres d'hommes de génie en peinture, en architecture, en musique, dans les lettres. Tant il est vrai qu'il n'y a de véritable universalité que dans la coexistence d'îlots d'universel confrontés les uns aux autres, explorant aussi loin que possible le champ des virtualités en offrant à la naissance de consciences nouvelles les conditions favorables que crée un isolement relatif, éloigné du statut d'équilibre, qui, lui, possède un dangereux pouvoir d'homogénéisation.

Des exemples plus récents démontrent le même phénomène. On n'apprit qu'après la fin de la Deuxième Guerre mondiale que les équipes du physicien allemand W. von Braun avaient non seulement mis au point, dès la fin de 1942, de dangereuses fusées balistiques intercontinentales V1 et V2, mais qu'elles avaient, un an plus tard, amorcé les travaux de recherche devant aboutir à la construction de fusées encore plus dangereuses, les V3. À la suite de la découverte au début de juin 1943, par un avion anglais de reconnaissance, des énormes installations de Peenemünde, en Prusse-Orientale, un bombardement massif de ces installations par près de six cents bombardiers de l'aviation britannique infligea un très sérieux coup d'arrêt, le 29 juin de cette même année, à la production des V1 et des V2. Cet acte sauva le monde libre, car les laboratoires allemands prirent, de ce fait, un important retard, qui empêcha Hitler de disposer, avant les premiers mois de 1945, du feu nucléaire qui lui aurait permis de ravager les côtes orientales américaines et de donner un tout autre rythme à l'évolution et à l'issue de la Deuxième Guerre mondiale (*cf.* Durand, 2008, p. 151).

Or les recherches très complexes qui avaient permis aux équipes allemandes de mettre au point des armes aussi puissantes avaient été conduites dans une atmo-sphère de confinement presque complet, puisque, depuis 1933, l'Allemagne nazie s'était isolée du reste du monde, avait très fortement limité les possibilités de voyage des citoyens en dehors du pays, et avait imposé un régime d'autarcie ou autosuffisance. Pourtant, ces douze ans de repli ont représenté, précisément, une période où la science et la technique allemandes ont réalisé, par rapport au reste du monde, d'extraordinaires avancées. Un phénomène comparable s'est produit en France. Bien que les découvertes, dans ce cas, ne fussent évidemment pas orientées vers des applications militaires, les chercheurs français ont mené des travaux

scientifiques de premier ordre, alors même que les revues scientifiques allemandes étaient sévèrement filtrées et que les revues du monde anglophone de la recherche avaient disparu. En dépit de cette situation, le biologiste J. Monod parvint à soutenir une thèse pour laquelle il partagera avec deux autres savants, en 1965, le prix Nobel, le mathématicien L. Schwartz fit des recherches qui lui vaudront, plus tard, la plus haute récompense, la médaille Fields, le biologiste B. Halpern synthétisa le premier antihistaminique, l'antergan, un autre biologiste, L. Néel, accomplit l'essentiel des travaux qui devaient lui valoir plus tard quarante brevets et en 1970 le prix Nobel, enfin le spécialiste du radium A. Lacassagne publia, toujours pendant la Deuxième Guerre mondiale, trente et un articles décrivant déjà des thérapies anticancéreuses (cf. Durand, *ibid.*).

Tous ces faits pourraient bien constituer des arguments en faveur d'une idée peu répandue, et pourtant digne d'intérêt : à l'opposé de la spécialisation se trouve la spéciation, c'est-à-dire les traits particuliers acquis au cours de l'évolution par les espèces vivant en milieux isolés. D'une façon comparable, l'isolement culturel relatif produit une spéciation intellectuelle, dont des exemples sont ceux, qui viennent d'être mentionnés, de la Grèce antique, de l'Italie et de l'Allemagne de l'âge classique, ainsi que de l'Allemagne et de la France des années 1933-1945. Une pensée isolée a plus de chances de s'orienter, contrairement à celle que sécrète le monde scientifique uniformément américanisé d'aujourd'hui, vers des rivages inexplorés, qui sont susceptibles d'offrir des réponses originales à des problèmes jusque-là insolubles. Ainsi s'ouvre une possibilité d'inverser le processus qui conduit, par excès de spécialisation, à des culs-de-sac évolutifs, comme ceux qui résultent, en économie politique, de la perpétuation de la réponse néolibérale aux problèmes du monde contemporain. Cette perpétuation figure le péril d'une entropie qui risque de créer une sous-différenciation analogue à celle qui, dans le système cellulaire, produit, à l'extrême, un cancer envahissant son hôte par les mêmes cellules malignes de plus en plus développées et de plus en plus dévoreuses. L'uniformité produit un milieu homogène, dans lequel il est dangereux de vivre, car il impose un équilibre, lequel, loin d'être un idéal, résulte de la pression artificielle exercée par la prétendue mondialisation. Celle-ci est, en réalité (cf. [chapitre 3](#), § 1 et 3), fondée sur une dictature de la pensée unique, laquelle, elle-même, est issue du néolibéralisme. On pourrait considérer, en poursuivant l'image de l'évolution du vivant, que le néolibéralisme, et l'effort pour réduire à l'obsolescence les États-nations, comme la France, est une sorte de psychovirus (cf. Salon, à paraître) dont les effets, s'ils ne sont pas dénoncés et combattus, peuvent être redoutables.

Ainsi, loin de représenter un progrès, la mondialisation (au sens où elle ne se confond pas avec la globalisation : cf. [chapitre 3](#), § 1) est un phénomène d'involution, qui, alors même que la pensée humaine s'est engagée dans la voie d'une puissante et croissante différenciation depuis *Homo sapiens*, menace de la faire régresser le long d'une pente qui la reconduirait vers un

état de protopensée archaïque (cf. Durand, 2008, p. 163). Contre ce péril, une réaction néguentropique, induite par l'entreprise humaine en vue d'assurer la différenciation, peut sauver le vivant, comme elle peut sauver le monde en s'opposant aux stéréotypies de pensée et à la sommation des mémoires. Ce fardeau stérilise les imaginations créatrices et annule, sous le règne de l'homogène, les différenciations de la pensée humaine. Les entorses fécondes aux stéréotypes et au faux équilibre qu'ils impliquent montrent que l'homogénéisation de la pensée unique n'est pas inéluctable : elle est imposée, dans le corps social et la vie internationale, par l'uniformité à des fins commerciales.

Pour apercevoir cette vérité, il suffit d'observer le comportement de ceux qui n'ont d'autre idéologie que du profit, reflétant « un univers sémantique gros de toute une problématique éthico-politique [qui est celle d'] une vision néolibérale du monde » (Bourdieu, 2001, p. 44). Il convient d'ajouter, à propos de cette vision, que le néolibéralisme possède une dimension rarement aperçue en termes explicites, et qui est disciplinaire et répressive, dans la mesure même où les États qui ne se soumettent pas à la loi du profit des plus puissants en sont quasiment châtiés par des mesures de rétorsion économique et commerciale, ou contraints d'imposer à leurs populations des restrictions et plans d'austérité dont l'impopularité s'explique par leur caractère antidémocratique, comme le montrent aujourd'hui les manifestations violentes observées en Grèce.

L'oligarchie politico-économique des États-Unis est semblable à une espèce vivante dominatrice et prédatrice qui, pour répondre aux variations et aux agressions du milieu, applique indéfiniment et invariablement les mêmes recettes techniques qui se sont révélées, un temps, efficaces pour établir sa domination sur les autres. Dans la mesure, en effet, où ces recettes lui ont valu un avantage biologique expansionniste, l'oligarchie ploutocratique américaine est tentée de recourir, de même que tout groupe humain qui ne diversifie pas ses comportements culturels, à ces mêmes recettes chaque fois qu'un obstacle se présente. Tel est le cas lors de chaque crise financière, qui est régulièrement suivie, après un bref moment de « recueillement moral », par un mercantilisme de plus en plus obstiné, et par une recrudescence quasi hystérique des actions en tous sens pour accroître de nouveau les profits, jusqu'à la crise suivante !

Il s'agit donc d'une hyperspécialisation, de plus en plus incapable d'inventer des solutions nouvelles, et donc fermée à toute évolution, pour ne pas dire murée dans sa clôture contre-évolutive. Dans le domaine des langues, la conséquence en est, même quand on tient un discours apparemment favorable à la diversité, un enfermement et un repli sur le seul anglais, conçu et promu comme langue dominante à l'échelle de l'univers. Or cette domination est aussi précaire que la religion de l'argent comme moteur unique de la marche de l'univers. Pour peu que des défis surgissent, qui attestent brutalement que cette religion de l'argent est une erreur et que d'autres

mobiles fondent les conduites humaines, le règne de néolibéralisme et celui de l'anglais pourraient être précipités dans le gouffre de l'histoire.

À travers toutes les étapes de l'étude, conduite dans ce chapitre, sur la relation entre les scientifiques et les langues, il est apparu que la clôture sur une langue unique dans le domaine de l'activité des chercheurs est contraire à la fécondité de leur recherche, et implique pour l'esprit lui-même de graves dangers, qui menacent même la liberté de l'homme et peuvent aggraver les défis de l'évolution. Il est temps de se demander, à présent, quels sont, pour les chercheurs français écrivant en anglais, les fondements du péril que le présent chapitre vient de dénoncer, c'est-à-dire d'étudier les différences entre les univers de représentations qui sont ceux du français et de l'anglais. Ce sera l'objet de chapitre suivant.

Chapitre 5

Le français et l'anglais : deux langues, deux univers

1. L'orthographe, la phonétique, les acronymes

Une image répandue de la langue anglaise dans le monde d'aujourd'hui la peint complaisamment comme une langue facile. À ne considérer qu'une institution extérieure à la langue, car inventée par des hommes à un moment de l'histoire, à savoir l'orthographe, celle de l'anglais peut être considérée comme une des plus ardues qui soient. Cela apparaît en particulier si on la compare avec les écritures qui notent assez fidèlement les sons, qu'il s'agisse des syllabaires, comme ceux de l'Inde, de la brāhmī ancienne à la devanāgarī, qui note aujourd'hui le hindi, ou le syllabaire d'Éthiopie, qui note encore l'amharique, ou ceux du japonais (*hirakana* et *katakana*), ou qu'il s'agisse, plus encore, des alphabets, comme celui du coréen, inventé en 1446, ou comme ceux qui furent inventés, selon la tradition, au milieu du V^e siècle, pour écrire le géorgien, et surtout l'arménien, dont le linguiste A. Meillet disait qu'il possédait l'alphabet le plus remarquable du monde.

Au contraire, à ne comparer l'anglais qu'au français, dont l'orthographe est pourtant réputée difficile, on constate que s'il est vrai qu'il existe 190 graphèmes (unités minimales d'écriture) pour noter 36 phonèmes (unités minimales de sonorité) en français, en revanche il en faut 1 120 pour noter les 62 phonèmes de l'anglais. Cela peut expliquer que la dyslexie handicape très peu les Italiens, beaucoup plus les Français, et qu'elle est un vrai fléau pour les Anglo-Saxons. On pourrait mentionner, notamment, les cinq prononciations différentes de ce qui s'écrit « ou », dans *through*, *rough* (ou *slough* « mue »), *bough* (ou *slough* « bourbier »), *four* et *tour*. On pourrait y ajouter les huit prononciations de « o » dans *do*, *show*, *ogle*, *one*, *sword* ([s[^]:d] en anglais britannique), *women*, *shovel*, *worse*, les six prononciations de « ea » dans *heart*, *heard*, *tear* (« déchirer »), *tear* (« larme »), *measles*, *Reading* (ville du Berkshire), les cinq prononciations de « u » dans *full*, *dull*, *use*, *busy*, *buy*, le sort du « u » dans deux mots de même racine, *conquest* « conquête », où il est prononcé et *conquer* « conquérir », où il ne l'est pas, ou encore le mot de l'humoriste G. B. Shaw, qui déclarait que *fish* pourrait

s'écrire « ghoti », d'après le [f], le [i] et le [ʃ] que notent, respectivement, le « gh » de *enough*, le « o » de *women* et le « ti » de *nation*.

Comparée à de tels faits, l'orthographe française paraît moins complexe, notamment lorsque certaines de ses règles s'expliquent bien par l'histoire : ainsi, des deux « n » de *honneur*, le premier note la nasalisation, à une première étape de l'évolution, chez les masses qui modifient de plus en plus la prononciation latine, du *o* du latin *honor*, et n'a pas de raison de reparaître dans *honorable*, directement emprunté, en langue scribale savante, au latin *honorabilis* ; ou encore, l'absence de circonflexe dans *polaire*, *gracieux*, *coteau*, *déjeuner*, *iconoclaste*, par opposition à *pôle*, *grâce*, *côte*, *jeûne*, *icône*, tous mots où la voyelle, portant l'accent tonique comme dans *icône*, ou n'étant en contraste avec aucune autre voyelle dans les quatre premiers mots, puisqu'ils n'ont qu'une syllabe, tend à s'allonger, alors que dans les mots dérivés, l'accent est sur la dernière syllabe, ce qui a pour effet que les voyelles du radical sont prononcées plus brèves et ne portent donc pas de circonflexe, qui marquerait une longueur.

On pourrait considérer que cette opacité de l'orthographe anglaise, comparée à celles des langues citées ci-dessus et du français, ne constitue pas, en soi, un avantage qui désigne particulièrement l'anglais comme candidat naturel au statut de langue véhiculaire internationale. Je n'insisterai pas sur la phonétique, puisqu'il est assez largement reconnu que la prononciation de l'anglais est une des plus difficiles qui soient, et que les locuteurs de naissance hésitent parfois sur la manière de prononcer un mot, pour ne rien dire des étrangers, dont bien peu, à moins d'un long séjour en pays anglophone, prononcent comme des autochtones. Un autre point qui mérite d'être mentionné est celui des abréviations et des acronymes, c'est-à-dire une variante des sigles. Il s'agit de formations dans lesquelles ne sont retenues que certaines syllabes des mots constituant une expression que l'on veut abrégé, ce procédé pouvant être combiné à celui qui consiste à abrégé les mots en ne retenant que le nom de leur première lettre dans les langues à écriture alphabétique, comme dans *cégétiste*, ou [pesoɛ] pour *Partido Socialista Obrero Español*.

Certes, le foisonnement d'instruments, d'institutions, de partis politiques, d'associations, de produits commerciaux, etc., a multiplié les acronymes dans de nombreuses langues modernes, comme le russe, l'hébreu, et surtout l'indonésien, langue dans laquelle on a relevé jusqu'à 27 000 sigles et abréviations, chiffre considérable puisque l'indonésien est fondé sur 25 000 bases environ. Labrousse (1983, p. 343), qui cite ces chiffres, exprime quelques réserves quant à l'opacification du discours due à la multiplication des sigles en Indonésie depuis l'indépendance, et à l'arme qu'elle procure, par l'indication qu'elle donne sur la maîtrise d'un savoir qui est en même temps un pouvoir. Cette critique pourrait s'appliquer aux très nombreux acronymes et abréviations d'origine américaine, dont les étrangers sont loin de comprendre le procédé de formation, et partant le sens, à supposer que les

anglophones les comprennent toujours. J'ai mentionné ci-dessus ([chapitre 2](#), § 1) un certain nombre d'abréviations et sigles désignant divers organismes de l'administration américaine.

2. La polysémie anglaise et la tendance à l'ellipse

Une autre caractéristique de l'anglais que l'on pourrait trouver peu compatible avec une vocation de langue internationale est l'ouverture de nombreux mots à une panoplie de sens dont le [chapitre 1](#) a montré la place importante dans cette langue à propos du stock d'origine normande et des faux amis. Entre des sens fort différents d'un même mot, le contexte, fréquemment, permet seul de choisir. Certes, ce phénomène est universel : toutes les langues du monde possèdent des synonymes. Mais l'irradiation multiple des contenus sémantiques que sont susceptibles de prendre les mots anglais et l'importance du contexte et de la situation comme facteurs de la production de sens sont des caractéristiques particulièrement fortes de l'anglais. Beaucoup de termes répandus dans le monde aujourd'hui ont un grand nombre de sens, phénomène qui, justement parce qu'il ne favorise pas l'intercompréhension sur la base d'un sens dominant et reconnu, peut servir leur diffusion, dans la mesure même où chacun y investit un sens différent.

Le français, quant à lui, se sert souvent de mots distincts là où l'anglais possède un seul mot qui est susceptible d'avoir de nombreux sens. Le fameux *manager* est de ceux-là, qui veut dire soit « directeur », soit « président », soit « gérant », soit « organisateur », pour ne citer que ses sens les plus courants. Le disgracieux *implémenter* est une non-translation française d'*implement*, qui peut vouloir dire, selon le contexte, soit « mettre en œuvre », soit « appliquer », soit « transposer », soit « accorder ». Le mot *coach*, très à la mode en Europe comme tant d'autres, désigne, selon la situation, un entraîneur, un guide, un moniteur, un maître. Le français oppose *langagier* à *linguistique*, et aussi, comme on l'a vu au [chapitre 3](#), § 1, *globalisation* à *mondialisation*, distinctions dont j'ai entendu dire à des collègues américains qu'elles seraient utiles en anglais.

La dépendance par rapport au contexte et à la situation, qui fournissent des précisions, est donc une caractéristique de la manière anglaise, et se distingue par là de ce qui s'observe souvent dans les constructions françaises. Cette différence apparaît également dans la morphologie des groupes nominaux, à propos de l'article. Les règles du français quant à la présence ou à l'absence de l'article n'ont pas de correspondant direct en anglais. Il existe (cf. Hagège, 1987, p. 30) une surprenante conséquence politique de cette différence. La recommandation faite au gouvernement israélien, par la résolution 242 de l'ONU, en novembre 1967, à la suite de la guerre des Six-Jours et de la conquête israélienne de plusieurs territoires arabes, possède deux versions, une anglaise et une française. La version anglaise recommande le « withdrawal of Israel armed forces from territories occupied in the recent

conflit » ; cela donne lieu à deux interprétations différentes selon la manière dont on comprend l'extension du terme *territories*, que l'on peut interpréter comme indéfini, c'est-à-dire partitif, ou comme défini, même en l'absence de l'article *the*, qui n'est pas indispensable, en anglais, s'agissant d'un mot traité comme un pluriel abstrait ; dans la version française, au contraire, la syntaxe postule que l'équivalent, *territoires*, soit employé soit en un sens partitif, auquel cas il sera précédé de *de*, soit en un sens défini, auquel cas il sera précédé de *des* (= *de* + *les*). On peut comprendre que la version française, qui parle du « retrait des forces armées israéliennes *des* territoires occupés dans le récent conflit », soit celle qui doit faire autorité selon les pays arabes, alors que la version anglaise est celle que retient l'État hébreu, puisqu'elle permet de considérer que l'ONU recommande un retrait des forces israéliennes non de la totalité, mais d'une partie des territoires.

Un autre fait par lequel l'anglais et le français se distinguent nettement est la tendance anglaise à présenter en succession des noms qui ne sont pas liés entre eux par des mots-outils. Cela s'observe dans les très nombreux cas de successions de noms dont rien ne marque lesquels se regroupent entre eux par le sens, comme dans l'expression suivante, pour ne citer qu'un exemple de ce phénomène récurrent : *Supplementary Staff Test*, suite nominale qui n'indique pas par elle-même s'il s'agit d'une « épreuve supplémentaire pour le recrutement de personnel » ou d'une « épreuve pour le recrutement de personnel supplémentaire ». Plus généralement, la phraséologie anglaise ne requiert pas de façon impérative l'emploi de mots aptes à établir les relations syntaxiques, et partant sémantiques, entre des noms en succession, dont l'ordre de position n'indique pas les statuts hiérarchiques. En français, au contraire, ces mots-outils sont indispensables en tant que ciment de la phrase, où les noms, qui contiennent le sens à communiquer, doivent être ordonnés les uns par rapport aux autres. Ainsi, par exemple, l'expression :

the United States Second World war nationwide effort

ne peut pas, malgré le fait que *war effort* signifie « effort de guerre » et s'emploie par ailleurs couramment, et en dépit de la distance entre *United States* et *nation*, qui, de surcroît, est un élément du composé *nation* + *wide*, être rendue en français par

« l'effort de guerre national dans la Deuxième Guerre mondiale faite par les États-Unis »

et semble devoir être traduit plutôt par

« l'effort de la nation américaine tout entière durant la Deuxième Guerre mondiale ».

De même, le titre du roman de H. G. Wells *The Time Machine* ne fait pas sens si on le traduit littéralement en français, langue dans laquelle il est nécessaire de suppléer quelques mots d'explicitation, donnant, par exemple, *La Machine à mesurer le temps*. La tendance de l'anglais à mettre les mots en série sans ligatures est particulièrement forte dans les manchettes et titres de

journaux, qui sont, certes, elliptiques dans la presse en toutes langues, mais qui le sont particulièrement en anglais. Parmi les rares exemples comparables à haut degré d'ellipse, on peut citer ceux de langues monosyllabiques d'Asie du Sud-Est comme le chinois mandarin et cantonais, le thaï ou le vietnamien : il s'agit, en fait, de langues où le vocabulaire est fait en majorité de mots pleins, dont les mots-outils, à part de rares instruments purement grammaticaux, sont eux-mêmes historiquement issus. On trouve pour l'anglais des manchettes telles que

Port to get new grain facilities

que Vinay et Darbelnet, qui la citent (1977, p. 169), traduisent par un titre français beaucoup plus long explicitant le sens :

« De nouvelles installations sont prévues pour la manutention des grains dans le port [de Montréal] ».

Cette nécessité d'apporter à beaucoup d'expressions le renfort de mots qui rendent l'implicite apparent, trait aussi typique du français que l'est pour l'anglais l'absence de recours à ces mots, ne s'observe pas seulement dans les titres de presse. On la note aussi dans l'emploi fréquent, en anglais, de démonstratifs qui se réfèrent à ce dont il est question et qui se situent sur le plan du réel brut ; le français tend, pour sa part, à remplacer ces démonstratifs par des noms, parfois épaissis d'adjectifs ou de propositions relatives, l'ensemble reprenant ce que le contexte antécédent vient de mentionner, en en faisant un objet de représentation mentale. Ainsi, les passages suivants :

this has radically changed the situation

et

this probably explains why [...]

sont respectivement traduits par Vinay et Darbelnet, qui les citent (1977, p. 112), sous les formes

« cette initiative [mesure] du président change la situation du tout au tout »

et

« les considérations qui précèdent expliquent peut-être pourquoi [...] ».

Cette quête de la précision, ainsi marquée plus souvent en français qu'en anglais, n'est pas sans conséquences sur la façon même dont chaque langue décrit les événements et leurs participants. Une habitude frappante du français est de traiter des agents inanimés comme sujet grammatical, ainsi dans

« l'article souligne cette nécessité »

ou

« le traité reflète ces principes »,

type de traitement que l'on peut imputer à ce que j'appellerai l'animisme syntaxique du français (cf. Hagège, 1997, p. 327-328), et qui oppose cette langue, par exemple, au russe, où l'on ne peut traduire littéralement ces formulations, les seuls équivalents courants étant, respectivement, *v stat'e podčerkivaetsa eta neobxodimost'* « dans l'article est soulignée cette nécessité » et *v dogovore našli svoe vyraženie eti principi* « dans le traité ont trouvé leur expression ces principes ». Et quand les événements relatés sont susceptibles d'impliquer un sujet humain, le français tend nettement à les représenter en fonction de ce sujet, vu comme celui qui les observe et les pense, et exprimé au moyen de l'instrument typiquement français d'un sujet humain, même s'il est anonyme, à savoir le mot *on*. Au contraire, l'anglais tend à relater plutôt ce qui se passe, à l'exclusion de toute interprétation humaine. Sur ce plan, l'anglais ressemble à d'autres langues germaniques, comme l'allemand. Ainsi, là où le français dit le plus communément

« tantôt on voit surgir des colonnes de feu »

ou

« le pétrole brut canadien devra trouver de nouveaux débouchés si l'on ne veut pas que l'industrie tombe dans le marasme »,

l'anglais dit plutôt

sometimes pillars of fire will soar up

et

more markets for Canadian crude will have to be found if the industry is not to stagnate.

Cette tendance de l'anglais à relater les faits sans les rapporter à un sujet abstrait, dont le regard et la pensée les interprètent, est en relation avec deux autres tendances : la préférence pour l'évitement des mentions de causes ou d'agents précis, et l'attachement à la description précise des faits concrets. La première de ces tendances se marque par le choix fréquent du passif sans complément d'agent, comme dans

the doctor was sent for

auquel correspond en français une phrase à sujet-acteur humain certes vague, mais exprimé, grâce à *on* :

« on envoya chercher le docteur ».

Vinay et Darbelnet, qui citent ces phrases, relient la tendance anglaise à ne pas imputer toujours un phénomène à une cause déterminée et le goût anglais de l'objectivité qui se tient à l'écart des attitudes subjectives avec ce qu'ils appellent (1977, p. 136) la « répugnance des Anglo-Saxons à formuler

tout de suite un jugement ou même une opinion ». Même en laissant à ces auteurs la responsabilité de cette idée générale, on peut au moins dire que l'anglais et le français reflètent, comme l'ont montré de nombreux exemples au long du présent chapitre, des attitudes assez différentes vis-à-vis du monde.

En ce qui concerne l'attachement à la description précise des faits, il suffira d'un exemple. Pour des actions que le français désigne par des verbes de sens général, l'anglais tend fortement à utiliser des verbes au sens très concret, éventuellement accommodés de manière métaphorique, comme dans cette simple phrase extraite d'un compte rendu de livre : « There are some researchers who cannot be pigeonholed into one of the groupings » (Ingram, 2008, p. 201), qui ne peut être traduite en français autrement que par « Il existe des chercheurs que l'on ne peut *classer* dans un de ces groupes » ; car la métaphore des trous destinés aux pigeons dans un pigeonnier (sortes de compartiments évoquant les boulins d'un mur dans les échafaudages) ne s'emploie pas en français pour référer à un classement, comme cela est courant en anglais. Il est intéressant de noter à ce propos que le français familier utilise un verbe *pigeonner* qui tire son sens de la sottise imputée aux pigeons, c'est-à-dire non pas d'une observation concrète, mais d'un regard abstrait sur un animal vu comme symbole d'une attitude intellectuelle.

Ainsi, l'anglais tend beaucoup plus que le français à rendre et dépeindre la multiplicité concrète du réel. C'est là une caractéristique ancienne et profondément enracinée dans la langue, car ce sont essentiellement les mots du fonds saxon, antérieur à l'importation massive de mots franco-normands (cf. [chapitre 1](#)), qui se réfèrent à des faits concrets. Outre la richesse remarquable des notations concrètes des différents types de marches (cf. § 4), on peut rappeler la non moins frappante richesse des verbes désignant le fait de donner un ou des coups (de *hit* à *swap* en passant par *knock*, etc.), ou de ceux qui se réfèrent au bruit produit par la chute d'un objet, les uns et les autres étant souvent, à l'origine, des onomatopées.

3. Les ambiguïtés fatales

Il y a plus, en anglais, qu'une tendance à l'ellipse venant doubler la profusion de la polysémie. Il existe aussi des cas de dangereuses ambiguïtés. On peut attendre d'une langue dont le statut est réputé universel, même si ce statut est imposé plutôt que choisi par les nations, qu'elle soit du moins claire et sans ambiguïtés, en particulier dans les domaines où la sécurité, et la vie même, sont en jeu. Un de ces domaines est celui des transports aériens. Il se trouve, justement, que l'anglais y règne en maître quasiment absolu. Il est imposé, en effet, sur la totalité des vols, en plus de la langue de la compagnie concernée, qui est souvent aussi celle de la majorité des voyageurs, comme peuvent le constater ceux et celles qui voyagent à grande échelle ; rares sont, dans les annonces des hôtesse et des autres personnels de bord, les cas où les compagnies prennent la peine, moyennant, certes, un petit investissement

financier, de faire ce qui paraît la logique même, et la plus évidente marque d'attention, à savoir de s'assurer le concours de locuteurs natifs de la langue du pays où l'avion se rend, et dont les usagers ne comprennent pas l'anglais ; le comique involontaire des litanies d'annonces en anglais à l'adresse de tels usagers procure un des petits moments de divertissement qui viennent égayer la monotonie des longs vols intercontinentaux, ou apporter un puissant concours à l'endormissement des destinataires.

Mais de surcroît, comme on sait, l'anglais est en principe imposé dans les dialogues entre les tours de contrôle et les pilotes. L'argument invoqué est encore celui de la sécurité. Or une simple réflexion démontre que cet argument est totalement absurde lorsque l'anglais est étranger à l'un et à l'autre des partenaires. La consigne en question est donc allégrement violée, pour l'heureux salut des passagers, dans les cas où, loin d'assurer la sécurité de ces derniers, elle les met, au contraire, en danger, du fait de la relative opacité de l'anglais, en comparaison de leur propre langue, pour des partenaires qui parlent une même langue maternelle autre que l'anglais. Or il se trouve que même quand ils sont tous deux anglophones de naissance, et qu'on ne saurait, en conséquence, redouter d'obstacle à la compréhension, un autre type d'opacité peut se manifester, qu'il faut bien, alors, quand il ne s'agit pas de circonstances extérieures malencontreuses, attribuer à l'anglais lui-même.

Un pays anglophone sillonné en permanence, nuit et jour, de vols innombrables est nécessairement le lieu de beaucoup d'accidents aériens. La presse locale en parle le moins possible, et les presses étrangères, à supposer qu'elles soient informées, en parlent beaucoup moins encore. Mais il existe des travaux et recherches sur ces situations souvent tragiques. Je n'en produirai ici qu'une illustration. Cushing (1977) rapporte, entre autres, un accident survenu à un avion de la compagnie Eastern Airways qui s'écrasa le 29 décembre 1972 dans les Everglades, célèbre région subtropicale occupant tout le sud de la Floride, et couverte d'épais marécages parsemés de hautes herbes denses et très drues. Cet accident causa la mort de la totalité des passagers et de l'équipage. La tour de contrôle avait ordonné « *Turn left, right now !* », c'est-à-dire « Tournez à gauche, immédiatement ! ». Cet ordre d'une extrême urgence paraissait simple et clair. Mais il se trouve que *right now* peut aussi signifier « à droite maintenant ! ». C'est ce sens que retint le pilote, qui fit piquer l'avion en pleins buissons d'épines.

Si l'on recherche les langues dans lesquelles un même mot s'emploie soit au sens de « (à) droite », soit à celui de « tout de suite » en combinaison avec un adverbe de temps signifiant « maintenant », on n'en trouve aucune parmi les plus connues et les plus parlées du monde : ni l'espagnol *enseguida*, ni le portugais *de seguida*, ni l'allemand *sofort*, ni le néerlandais *onmiddellijk*, ni l'italien *subito*, ni le russe *totčās*, ni le chinois *mǎshàng*, ni le japonais *sugu*, ni le hindi *abhī*, ni l'arabe *mubāšaratan*, ni l'hébreu moderne *miyad*, ni l'indonésien *sekarang juga*, qui tous signifient « tout de suite », ne possèdent

en outre le sens de « (à) droite ». Par conséquent, même si l'on tient compte du fait que les distorsions et défauts d'ajustage entre partenaires d'un dialogue qui jouent un rôle dans les fautes de compréhension sont pour une part d'ordre intellectuel et cognitif aussi bien que social et interactif, il apparaît qu'ici, c'est une ambiguïté inhérente, hors contexte, au mot anglais *right* qui est une source essentielle de l'échec de communication. Cette ambiguïté propre à l'anglais est un des facteurs qui rendent très surprenante l'imposition d'une telle langue comme langue véhiculaire à l'échelle mondiale, et plus encore dans les situations où la sécurité est un impératif absolu, comme les vols aériens. On notera de surcroît qu'en dépit des données abondantes que l'on trouve dans l'ouvrage de Cushing, vite connu des milieux aéronautiques, les organisations internationales ayant pour charge d'améliorer les procédures de contrôle aérien et d'accroître ainsi la sécurité des vols, notamment, pour l'Europe, Eurocontrol, consortium européen ayant exactement cette mission, ne tinrent aucun compte de ces données, et refusèrent de remettre en question le règne de l'anglais dans l'aviation, lors même que cette langue peut produire de redoutables ambiguïtés.

4. L'anglais, le français et l'expression des mouvements dans l'espace

Cet attachement de l'anglais à la peinture de la multiplicité du réel s'observe de manière plus frappante encore dans un domaine où la différence avec le français est profonde, celui de l'expression de la relation entre l'homme et l'espace. De nombreuses langues expriment avec une remarquable précision dans le détail les différentes positions d'un individu ou d'un objet dans l'espace : tel est le cas des langues caucasiennes du Nord-Ouest, ainsi que des langues mayas, des langues iroquoises, etc. Cependant, l'anglais est remarquable pour l'expression d'un autre rapport avec l'étendue, qui n'est pas un rapport statique, mais dynamique, à savoir celui des mouvements à travers l'espace. De même que de nombreuses autres langues, notamment germaniques comme lui (allemand, néerlandais, etc.), l'anglais indique exactement les modalités du mouvement, et les manières concrètes de se déplacer. Le français ne le fait pas, ou le fait beaucoup moins, ne retenant le plus souvent que le mouvement lui-même. C'est pourquoi les phrases anglaises (citées par Vinay et Darbelnet, 1977, p. 106) :

*the ship was steaming up the Hudson,
the horsemen rode into the yard,
a bird flew into the room*

ont pour phrases équivalentes en français

« le navire remontait le Hudson »,
« les cavaliers sont entrés dans la cour »

et

Selon D. I. Slobin (2006, p. 59-60), il serait inconcevable de trouver au Jardin zoologique de Paris un écriteau comparable à celui qui est apposé à l'entrée du Parc des animaux sauvages du zoo de San Diego (Californie), et sur lequel on peut lire :

« *DO NOT TREAD, MOSEY, HOP, TRAMPLE, STEP, PLOT, TIPTOE, TROT, TRAIPISE, MEANDER, CREEP, PRANCE, AMBLE, JOB, TRUDGE, MARCH, STOMP, TODDLE, JUMP, STUMBLE, TROD, SPRING OR WALK ON THE PLANTS.* »

À supposer qu'une telle avalanche de verbes, même s'ils ne sont pas inattendus dans une langue comme l'anglais, n'implique pas un sourire de connivence avec le visiteur-lecteur, invité à ne rien faire de tout ce qui est défendu, mais aussi à s'égayer de la diversité des types de marche dont on l'imagine capable, une traduction en français, dans la mesure où elle est vraiment envisageable, serait quelque chose comme :

« IL EST INTERDIT DE MARCHER SUR LES PLANTES, QUE CE SOIT AU PAS, EN FILANT, EN SAUTILLANT, EN PIÉTINANT, À PETITS PAS, EN MARQUANT DES REPÈRES (ou D'UN PAS DE COMPOSITEUR), SUR LA POINTE DES PIEDS, AU TROT, EN TRAÎNANT LES PIEDS, EN SERPENTANT, EN RAMPANT (ou FURTIVEMENT), EN CARACOLANT, D'UN PAS TRANQUILLE (ou EN ALLANT L'AMBLE), EN S'AFFAIRANT, EN CLOPINANT, D'UN PAS CADENCÉ, EN TRÉPIGNANT, EN TROTTINANT, EN SAUTANT, EN CHANCELANT, À PAS LÉGERS, EN BONDISSANT OU AU PAS DE MARCHÉ. »

Devant un tel écriteau, la réaction d'un francophone sera de stupeur, ou, s'il est doué d'assez d'humour, d'hilarité. Car une semblable injonction, donnant le détail de beaucoup des innombrables manières possibles de marcher, ne correspond pas du tout aux habitudes culturelles des francophones, comme le montre le fait même que le français, tout en ayant les verbes *piétiner*, *ramper*, *clopiner*, *filer*, *serpenter*, n'a guère tendance à indiquer, dans un contexte comme celui d'un écriteau dans un lieu public, les modes de déplacement avec une précision comparable. Le français se sert plutôt de son verbe *marcher* et impute, mais seulement si c'est indispensable, à des compléments circonstanciels de manière, à forme *en* + participe présent, ce que l'anglais exprime par un de ses très nombreux verbes de types de locomotion.

Tout lecteur attentif de l'écriteau de San Diego ci-dessus et de son esquisse de traduction française reconnaît vite, on peut le supposer, une caractéristique singulière de l'anglais, en opposition radicale avec le français : en anglais, ce sont les verbes qui indiquent le moyen d'accomplir le mouvement, alors qu'en français ce moyen est exprimé par des compléments circonstanciels *en* + participe présent. D'autres exemples font apparaître cette différence encore plus clairement : on dit en anglais

he swam across the river (Vinay et Darbelnet, 1977, p. 58),

he sang his way to fame (titre d'article lu dans le *New York Times*, 15 février 2008),

I talked myself into the job (déclaration d'un étudiant entendue à l'Université de Californie à Los Angeles en mai 2003),

ou bien

I talked myself out of a job.

Les équivalents français de ces phrases sont respectivement

« il a traversé la rivière à la nage »,

« il est devenu célèbre par le chant »,

« j'ai obtenu le boulot par mon bagout »,

« j'ai perdu ma chance d'avoir un boulot pour avoir trop (ou mal) parlé ».

On voit que la différence profonde entre la structure anglaise et la structure française réside dans les deux manières opposées de répartir l'expression du mouvement, ou le résultat atteint, par rapport à l'expression du moyen utilisé pour parvenir à ce mouvement ou à ce résultat : en anglais, c'est le verbe qui exprime le moyen du mouvement, et c'est le complément circonstanciel, marqué par une préposition, qui exprime le résultat obtenu par ce moyen, ou l'accomplissement du mouvement lui-même. Le français fait exactement l'inverse : le résultat est exprimé par le verbe, et le moyen utilisé l'est par un complément circonstanciel, y compris quand ce moyen aboutit à un résultat négatif, comme dans le dernier exemple, où le malheureux candidat ne réussit pas à trouver les mots convaincants ou à être assez bref. Si l'on suit la terminologie des linguistes, qui appellent satellite ce complément, on dira que l'anglais est une langue centrée sur le satellite, puisque c'est lui qui est traité comme verbe, c'est-à-dire comme la partie principale de la phrase, alors que le français est une langue centrée sur le verbe, puisque c'est lui qui exprime le résultat, c'est-à-dire l'information principale (*cf.* Hagège, 2008, p. 9-10 ; 2010, p. 268-269). Les langues romanes autres que le français sont, elles aussi, des langues centrées sur le verbe, et il en est de même du grec, du basque, du turc, du coréen, du japonais et des langues sémitiques. Sont, au contraire, des langues à centre satellitaire, en nombre nettement plus restreint, on le notera, que celui des langues centrées sur le verbe, celles des familles slave, celtique et finno-ougrienne, ainsi que les langues germaniques, et parmi elles l'anglais plus que toutes. Certes, on trouve couramment en allemand des phrases comme :

der Vogel fliegt aus dem Gebüsch heraus,

ou

das Schiff segelt in den Hafen hinein,

qui sont à traduire par :

« l'oiseau sort du buisson »

et

« le navire entre dans le port ».

Dans de telles phrases, ce sont, comme en anglais, les satellites, ici des adverbes de direction signifiant respectivement « en dehors » et « à l'intérieur », qui indiquent le résultat, alors que les verbes marquent le moyen, c'est-à-dire le vol dans un cas et les voiles dans l'autre cas, cette diversité étant du même ordre que celle des verbes de mouvement signifiant « marcher » dans l'écriteau de San Diego ci-dessus, alors que le français, contrairement à l'allemand comme à l'anglais, ne donne pas ces précisions. Il se contente généralement, ici, d'un verbe abstrait, de sorte que pour les notions d'« approcher », de « passer », de « lancer », d'« ouvrir », de « fermer », etc., l'allemand possède, en face d'un seul verbe français, des verbes en grands nombres (cf. Malblanc, 1963, p. 66-69).

En anglais, plus encore que dans d'autres langues germaniques, cette caractéristique typologique d'origine germanique traverse la langue de façon si profonde, qu'elle produit, dans l'usage parlé et parfois littéraire, un foisonnement d'expressions à adverbes finaux qui prennent un sens, ou même plusieurs sens, souvent non déductibles de l'analyse, et qu'on peut donc considérer comme idiomatiques : *to tell someone off* « remettre quelqu'un à sa place », *to put away one's things* « ranger ses affaires », *to put someone out* « décontenancer ou déranger quelqu'un », *to string someone along* « faire marcher quelqu'un (au sens métaphorique) », *to get over someone* « se consoler du départ ou de la perte de quelqu'un », *I can't get over it* « je n'en reviens pas », *to run down someone* « dénigrer quelqu'un », *to take it out on someone* « éreinter quelqu'un » ou « se venger de quelqu'un » ou « passer sa colère sur quelqu'un », *sleep on it* « la nuit vous portera conseil », *he slept out last night's party* « il a cuvé son vin de la dernière soirée », *to zero in on* « ajuster un tir ou concentrer son attention sur (en réglant sur zéro la hauteur et la déviation par le vent pour atteindre la cible en son centre) ».

Celles de ces expressions à adverbe final dont le sens est tout à fait idiomatique, c'est-à-dire non déductible de la combinaison des sens des éléments constitutifs, connaissent un foisonnement tellement énorme en anglais qu'elles contribuent à faire de cette langue, pour l'étranger qui l'apprend et qui n'a pas la pratique du locuteur de naissance, une langue fort difficile. Cela dément son absurde réputation, fabriquée par ceux qui croient posséder l'anglais parce qu'ils peuvent, tout simplement, former des phrases dans lesquelles, la morphologie de l'anglais étant, elle, assez peu complexe, les noms et les verbes n'ont pas la diversité des formes que l'on trouve dans les langues flexionnelles comme l'allemand, le français, l'espagnol ou le russe. Précisément, on peut proposer d'interpréter le pullulement des expressions idiomatiques en anglais comme la compensation trouvée par la langue, au cours de son histoire, à la modicité des moyens morphologiques, c'est-à-dire à ce caractère peu complexe de la morphologie anglaise, qui est lui-même le résultat d'une très forte usure entre l'époque du vieil-anglais, langue flexionnelle à morphologie complexe depuis le haut Moyen Âge, et celle de l'anglais à partir du XIII^e siècle.

Si l'on examine la manière dont le sens est organisé dans ces phrases et dans leurs équivalents français, on voit qu'il s'agit de deux façons tout à fait différentes de représenter les choses. On peut considérer, pour reprendre l'exemple *he swam across the river* ci-dessus, que la phrase anglaise est organisée autour d'une image, celle de la nage, alors que la phrase française correspondante s'organise autour d'un terme neutre indiquant un mouvement, celui de traverser. C'est l'image de l'action exprimée que souligne la phrase anglaise. D'autre part, les satellites rejetés en fin de phrase, alors qu'en français ce sont des verbes placés au début qui leur correspondent, portent l'accent, ce qui compense leur simple statut de satellite, mais a pour effet une structure phonétique et morphologique de la phrase qui est tout à fait différente de celle de la phrase française. Dans la mesure même où l'on peut dire aussi bien *he swam across the river* qu'*il a traversé la rivière à la nage*, il s'ensuit que la structure physique de la réalité dénotée par ces deux phrases n'est pas reflétée plus exactement par l'une que par l'autre.

Une expérience récente (Slobin, 2006, p. 73-75) a été réalisée sur des locuteurs anglophones à qui l'on a soumis un texte anglais sans verbes de manière de marcher, traduction littérale d'un texte espagnol qui n'en contenait pas non plus, et qui concernait un homme chargé de lourdes valises avançant à travers un chemin boueux et pierreux. Le résultat est édifiant : invités à indiquer quelles images mentales ce texte suscitait pour eux, les locuteurs anglophones rapportent leurs impressions à l'aide d'un grand renfort de verbes indiquant le mode de marche, tels que *stagger* « tituber », *stumble* « chanceler », *trudge* « clopiner », etc. Le lexique de l'anglais leur en fournit un nombre impressionnant, dont l'écriteau de San Diego ci-dessus ne donne qu'une faible idée, de *barge* « s'avancer par embardees » à *zip* « passer comme un éclair », en cheminant par *skedaddle* « fuir en débandade », *stampede* « décamper précipitamment », *wriggle* « aller en se tortillant », et la plupart de ces verbes existaient déjà en vieil-anglais avant l'invasion normande. Au contraire, les locuteurs hispanophones n'emploient, dans les images mentales qu'ils rapportent, presque aucun verbe de mode de mouvement.

Ainsi, bien que la réalité physique soit évidemment identique pour tout observateur comme elle l'est pour tous les humains dans toutes les situations, les langues n'en reflètent pourtant pas la même expérience et organisent chaque fois différemment la représentation de l'univers. C'est exactement la définition que donnait le linguiste A. Martinet (1960, p. 25) de la langue comme « instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'organise différemment selon chaque communauté ». C'est également ce que soutient l'hypothèse Humboldt-Sapir-Whorf mentionnée au [chapitre 2](#), § 2, et d'après laquelle les sélections différentes opérées par les langues humaines à travers la réalité objective ont pour effet de structurer la pensée de manière différente selon chaque langue. Cette influence de la langue sur la pensée est confirmée par le fait que les représentations du monde que chaque langue

sélectionne demeurent les mêmes lorsque notre expérience s'enrichit et que nous connaissons plus précisément l'univers : nous ne cessons pas de dire en français *le soleil se couche* ou *attention aux chauves-souris*, alors que la connaissance du monde nous a appris depuis longtemps que c'est la terre qui tourne et non le soleil, et que les chauves-souris, mammifères chiroptères volants, ne sont pas apparentées aux souris. Cette forte empreinte dont la langue marque la pensée est précisément un effet essentiel de la domination américaine sur le monde, étudiée au [chapitre 2](#) comme un phénomène lié à la diffusion de l'anglais et à la pression qu'il exerce sur les autres langues ainsi qu'à travers elles, sur la pensée des hommes d'aujourd'hui.

Afin d'évaluer en profondeur cette pression de l'anglais, il est intéressant d'essayer de comprendre ce qu'implique de général la différence importante entre cette langue et une langue romane comme le français dans le domaine de l'expression du mouvement. Vaut aussi l'examen l'expression d'un autre domaine, apparenté à celui de l'espace, à savoir les dimensions temporelle, quantitative et qualitative. Il est notable que l'on dit en anglais *sooner or later, the Lesser Antilles, a better-class café*, et en français « tôt ou tard », « les petites Antilles », « un café bien fréquenté ». En d'autres termes, l'anglais met ici l'adjectif ou l'adverbe au comparatif, alors que le français ne le fait pas. La dimension en cause ici est aperçue et traitée par le français non pas sur le mode du relatif, comme permet de le faire le comparatif, mais comme un en-soi. Si l'on examine un autre domaine connexe de celui-là, le domaine des termes génériques, on note que l'exactitude et la précision des descriptions de détail proposées par l'anglais s'accompagnent de l'absence de termes génériques. Un exemple est celui de la notion de promenade, exprimée en anglais à travers ses modalités : *walk, ride, drive, sail*, respectivement une promenade à pied, à cheval (ou à bicyclette), en voiture, en bateau, mais non exprimée en soi par un terme équivalant à *promenade* et indépendant du mode utilisé.

5. Le plan du réel et celui de l'interprétation

Toutes les différences qui viennent d'être étudiées entre le français et l'anglais invitent à rechercher une divergence sous-jacente qui concerne l'attitude même de chacune de ces langues vis-à-vis du monde qu'elles expriment, et donc les modes de pensée de ceux qui les parlent. Certains auteurs considèrent que la différence fondamentale se trouve dans le fait que l'anglais favorise plutôt le plan du réel et le français le plan de l'entendement. Telle est la position des auteurs d'un ouvrage un peu ancien, mais toujours utilisable, *Stylistique comparée du français et de l'anglais* (Vinay et Darbelnet, 1977), ouvrage bien connu et très pratiqué par les traducteurs professionnels, qui constituent une partie du public auquel il est destiné. Parmi les pages révélatrices dans lesquelles ils s'efforcent de justifier leur regard contrastif sur les deux langues figure un passage consacré à ce qu'ils

appellent les charnières, c'est-à-dire les mots qui façonnent l'articulation du paragraphe et précisent les relations unissant chaque segment dans un déroulement logique. Ainsi, ils écrivent (*ibid.*, p. 222-223) :

« Le français, tout au moins dans la langue littéraire, philosophique, scientifique et juridique, affectionne les articulations, et se passe difficilement des précisions qu'elles peuvent apporter dans le déroulement de la pensée. L'anglais, au contraire, même dans ses formes classiques, fait beaucoup moins appel aux articulations explicites, donc laisse au lecteur le soin de suppléer lui-même les articulations qui s'imposent, et joue plutôt avec la juxtaposition des phrases et segments d'énoncé [...] traduire du français articulé en anglais, c'est se résigner à laisser les charnières implicites dans une large mesure [...]. Inversement, la traduction vers le français oblige le traducteur à expliciter les charnières zéro du texte anglais. »

La prose française, qui possède plus que la prose anglaise une tendance oratoire, peut-être héritée des modèles grec et latin, utilise largement les charnières, comme *et*, *donc*, *cependant*, mais aussi celles qui rappellent un passage précédent, comme *ainsi que nous l'avons dit plus haut*, qui annoncent un développement subséquent, comme *Passons maintenant aux causes de ces événements*. Un mot de liaison couramment utilisé en français écrit, et même oral, est *en effet*, qui intervient lorsque la conséquence a été énoncée avant la cause, comme dans *il n'a pas pu sortir ; en effet, il était malade*, ou lorsque ce qui suit confirme ce qui précède, comme dans *elle a promis qu'elle repasserait le linge, et en effet elle l'a repassé*. Or les dictionnaires ne fournissent pas d'équivalent anglais adéquat d'*en effet*, sauf, peut-être, *for*, et l'emploi d'*in fact* est un contresens, puisque cette locution dit ce qui s'est réellement passé, ou ce qu'il faut comprendre en réalité, c'est-à-dire rectifie une assertion ou une fausse hypothèse, ce qui n'a rien à voir avec l'énonciation d'une cause.

Il existe un autre mot très intéressant du français, dont il est apparemment difficile de trouver le ou les équivalents anglais. Ce mot est très fréquent dans la conversation orale, et l'est moins dans les textes écrits, surtout lorsqu'ils ont un caractère ou une thématique s'apparentant à la logique. Ce mot, en effet, a la particularité de ne pas appartenir aux charnières logiques, ou plutôt de ne leur appartenir que de manière négative. En effet, il ne s'agit pas d'une articulation liant entre elles les propositions, mais d'un outil d'introduction d'un argument ou d'une remarque de caractère latéral. Ce mot peut, cependant, renforcer une suite de raisonnements, mais en apportant un élément externe. C'est ce qu'indique sa structure même. En effet, le mot en question est le mot *d'ailleurs*. Un exemple typique d'utilisation de *d'ailleurs* dans une phrase où son pouvoir de semi-rupture de la ligne d'arguments ressort de sa coprésence avec deux articulations logiques serait :

« il a fini son travail et il pourrait donc aller au cinéma, mais aucun film ne l'intéresse ; d'ailleurs, il est rare qu'il soit intéressé par un film ces temps-ci. »

Les langues romanes autres que le français, si proches de lui dans un grand nombre de domaines, ne paraissent pas en posséder d'équivalent exact, sauf peut-être le luso-brésilien, avec son *aliás*, dont certains emplois semblent

correspondre à *d'ailleurs*. Mais en italien, qui, certes, possède *d'altronde* et *del resto*, le premier, de même structure que *d'ailleurs*, est nettement plus littéraire, et le second ne signifie pas exactement, pas plus que son homologue français *du reste*, la même chose que *d'ailleurs*. Le castillan possède *por otra parte* et *por lo demás*, mais l'un veut dire « d'autre part » et l'autre « en outre », et aucun de ces deux sens n'est exactement celui de *d'ailleurs*. L'allemand propose de nombreux mots : *anderseits*, *ausserdem*, *überdies*, *übrigens*, *zudem*, qui tous signifient, à quelques nuances près, « en outre, de surcroît », ce qui est un autre sens. Le russe possède *vpročem*, qui signifie, lui aussi, « en outre ». L'arabe littéraire moderne utilise *fadlan ean ḍalika*, apparemment calqué sur le français ou l'anglais (*in addition to that*), et qui signifie littéralement « outre cela ». On trouve en mandarin *cīwài*, dont le sens exact est « en dehors de cela ». Nous avons en japonais *sono ue* (littéralement « au-dessus de cela »), qui s'emploie aux sens de « de surcroît », « au surplus ». Le hindi nous offre *ūplr se* (littéralement « d'en haut »). L'indonésien juxtapose *lagi* « de nouveau » et *pula* « en plus » en un composé adverbial *lagipula*, dont certains emplois semblent équivaloir à *d'ailleurs*, mais non rigoureusement.

J'arrête ici l'enquête (en souhaitant au lecteur d'être encore en deçà de l'indigestion), mais pour préciser qu'il est peu probable, à mon avis, que l'on trouve dans les dictionnaires beaucoup plus d'informations que celle que je « résume » ici. Si, en revanche, on fait une recherche non en consultant ces derniers, mais dans la réalité vivante des textes, alors on peut trouver des équivalents beaucoup plus proches de cet étrange *d'ailleurs* du français. Et, précisément, j'ai rencontré par hasard, sans la chercher, dans des textes écrits anglais, une expression qui n'est pas courante à l'oral, et qui, dans les contextes où je l'ai trouvée employée, m'a paru, par son sens, correspondre assez bien à *d'ailleurs*, ou en être beaucoup plus proche que tous les mots de langues diverses que je viens de citer. Il s'agit de *for that matter*, qui veut dire littéralement, en traduction-glose appuyée, « et puisqu'on parle de ce sujet », ce qui me semble être à peu près le sens de *d'ailleurs*. Cependant, les dictionnaires ne donnent pas, que je sache, cette expression, et, en tout état de cause, elle ne semble pas plus fréquente en anglais que les charnières logiques par rapport auxquelles elle apparaît comme une mise en suspens.

Ce moindre souci, en anglais, des charnières et des articulations entre phrases lorsque l'on compare cette langue avec les équivalents français relève de la même tendance que l'habitude de rendre la multiplicité du concret, et relève également de la même tendance que la très forte précision des mots qui dépeignent des actions concrètes, comme les mouvements dans l'espace étudiés plus haut. Dans les deux cas s'opposent une langue, l'anglais, qui fait prévaloir le concret et son observation détaillée, et une autre, le français, qui généralise à partir des cas particuliers et s'attache aux articulations logiques. Que l'on aille ou non jusqu'à considérer, comme Vinay et Darbelnet (1977) cités plus haut, que l'anglais fonctionne sur le plan du réel et le français sur

celui de l'entendement, on est en présence de deux façons fort éloignées de regarder le monde.

Divers auteurs font écho aux opinions qui opposent l'anglais et le français dans les termes rappelés ici. On peut lire, par exemple, chez Taine (cité par Vinay et Darbelnet, 1977, p. 59) :

« Traduire en français une phrase anglaise, c'est copier au crayon gris une figure en couleur. Réduisant ainsi les aspects et la qualité des choses, l'esprit français aboutit à des idées générales, c'est-à-dire simples, qu'il aligne dans un ordre simplifié, celui de la logique. »

La thématique du dessin et de la couleur reparait plus tard chez Gide, dont Vinay et Darbelnet (*ibid.*) citent un mot plus concis encore, qu'ils extraient d'une « Lettre sur le langage », dans *Amérique française*, novembre 1941 :

« Il est du génie de notre langue de faire prévaloir le dessin sur la couleur. »

Cette métaphore ainsi que les notions un peu désuètes d'« esprit français » et de « génie de notre langue » peuvent faire sourire aujourd'hui. Pourtant, ces formulations, qui ne sont plus guère en usage parmi les spécialistes de linguistique bien qu'elles n'aient pas disparu du vocabulaire des personnes cultivées ou des professeurs de langues, reflètent une observation exacte de la différence entre le français et l'anglais, faite par deux auteurs fort avertis des problèmes de la traduction, et donc sensibles aux différences, selon chacun des idiomes humains, entre les découpages et organisations du monde, ainsi qu'entre les modes d'expression de sa complexité. Ce sont ces différences importantes entre le français et l'anglais que le présent chapitre a tenté de faire apparaître. Comme on a pu voir, il ne s'est pas agi de considérer la situation en termes de jugements de valeurs. De l'anglais et du français, il n'est pas question de déclarer que l'un soit « supérieur » à l'autre. Cela n'a quasiment aucun sens, quand ce ne serait que parce que pour tout locuteur qui n'est pas un « parfait bilingue » (notion à soumettre au débat en tout état de cause, cf. Hagège, 2005, chapitres XII et XIII), la langue principale ou dominante, celle qu'il ou elle connaît le mieux ou connaît à l'exclusion de toute autre, est la plus adaptée à l'expression de ses idées et de ses sensations, puisque c'est celle qui a été, dès le début, son instrument d'apprentissage d'une capacité essentielle : celle de se dire et de dire le monde.

La différence entre l'anglais et le français, de même que celle qui existe entre l'anglais et toute autre langue, est une donnée fondamentale de la relation féconde des cultures. Cette relation met en présence, dans une large mesure, des grilles d'interprétation, de découpage et de mise en mots de l'univers dont le présent chapitre a tenté, à propos des deux langues dont il traite, de faire apparaître les différences, souvent profondes, qui peuvent, en élargissant le débat, être tenues pour des différences de pensées. Il s'ensuit que la très forte pression, étudiée aux [chapitres 2 et 3](#), qu'exerce aujourd'hui

l'anglais sur toutes les autres langues est analysable en termes de pensée. On a donc quelque fondement à ne pas exclure que le monde puisse, aujourd'hui, être exposé à un risque de ce qu'il faut bien appeler une pensée unique. Le chapitre suivant essaiera de montrer quelle incidence cette situation peut avoir sur une activité humaine fondamentale : l'activité de communication.

Chapitre 6

Langue et communication

1. Information et communication

Le foisonnement des informations, qui donnent une visibilité, sinon une force intrusive, aux plus microscopiques événements, est tel dans le monde d'aujourd'hui, que l'on peut se demander si la communication n'en subit pas les conséquences en partie négatives. Car l'acte d'informer et celui de communiquer doivent être considérés comme étant, certes, en relation, mais aussi comme bien distincts. Contrairement à ce que l'on croit souvent, les progrès techniques continus, dont l'étape actuelle est constituée, notamment, par les satellites et par Internet, ainsi que les progrès politiques et économiques qui les ont accompagnés, surtout sensibles, à vrai dire dans les démocraties occidentales, où les libertés s'affirment face aux pouvoirs, n'ont pas du tout été accompagnés d'un progrès de la communication.

On ne peut pas soutenir que les sociétés et les individus communiquent mieux aujourd'hui qu'autrefois. L'une des raisons principales de cet échec est que les conditions de réception de cette information exubérante varient immensément d'un bout à l'autre du monde, et cela tout simplement parce qu'elles changent avec les cultures elles-mêmes, de sorte que, chaque culture n'étant pas intéressée par les mêmes contenus que telle autre, le pullulement des informations, loin de simplifier la communication, la rend de plus en plus problématique. Car l'information est articulée sur le seul message, qui est considéré comme acceptable de toutes les façons, alors que la communication requiert la prise en considération de ceux qui reçoivent ce message, et qui y sont différemment préparés. Une autre raison pour laquelle on ne peut pas parler d'un réel progrès de la communication est liée à un paradoxe qui s'observe dans bien d'autres domaines : les avancées techniques, bien que fondées sur des inventions dues à des cerveaux humains, vont beaucoup plus vite que les modes de pensée et les types d'habitus des sociétés humaines.

Appliqué au problème qui nous occupe ici, ce paradoxe a pour manifestation le fait essentiel que les groupes sociaux modifient beaucoup moins vite leur manière de communiquer qu'ils ne changent d'outils pour communiquer. Cela est encore plus vrai des individus, si l'on songe que rares sont ceux dont le caractère est assez affirmé pour qu'ils aient une manière

individuelle de communiquer, et, au-delà, de penser purement et simplement, qui ne soit pas fournie par le groupe auquel ils appartiennent. En d'autres termes, les cultures produisant des manières très diverses de communiquer, il faudrait, pour que les progrès techniques et politiques puissent s'accompagner de progrès équivalents dans la communication, que les destinataires des masses d'informations produites et diffusées, pour l'essentiel, par les pays riches, et avant tout les États-Unis, les acceptent, et n'y voient pas des formes d'impérialisme culturel (cf. [chapitre 2](#)).

Cela reviendrait à abolir les distances culturelles, et non pas seulement les distances géographiques, c'est-à-dire à transcender la discontinuité et les différences radicales d'espace-temps entre émetteurs et récepteurs (cf. Wolton, 2003, p. 18-19). Pour parvenir à un tel résultat, il faudrait que la puissance d'information, dont les motivations sont avant tout économiques, à savoir accroître la richesse des pays qui veulent – en fait, du pays qui veut – s'assurer un empire universel de diffusion d'information, voire le monopole, soit contrebalancée par la reconnaissance de la nécessité, pour construire une réelle communication, de prendre en compte les cultures des destinataires. Rien de sérieux n'a été tenté dans cette direction.

À supposer, cependant, que cette situation change un jour, il faudrait encore que la rapidité et la fréquence de la communication soient contrôlées. Car, si elles ne le sont pas, les obstacles ne cesseront de se réduire, alors qu'ils sont utiles pour maintenir la diversité, en opposition avec la volonté d'homogénéisation qui caractérise la conception américaine de la mondialisation (cf. [chapitre 3](#), § 1 et 3).

2. Les langues surplombant le statut de simples outils de communication. Langue de culture et langue de service

Il est courant de définir les langues comme des instruments de communication. Si, cependant, un individu n'utilise une langue que pour cela, c'est-à-dire dans les situations où il/elle n'a guère d'autre choix, du fait du foisonnement de langues et de l'ignorance de celles d'autres locuteurs, alors il n'y a guère de chance d'y puiser aucune des références qui reflètent l'appartenance de chacun à un groupe, une société, une civilisation dont les membres se reconnaissent dans un certain corpus. Une langue définie par cette fonction de pure communication entre étrangers est une langue de service, qui ne reflète aucune culture, et s'oppose par là même à une langue de culture. Cette distinction fondamentale entre langue de culture et langue de service (cf. Judet de La Combe et Wismann, 2004) est ignorée, inconsciemment ou sciemment, par tous ceux qui, inspirés par une conception purement utilitariste du langage, réduisent les langues de culture à de simples instruments de communication. C'est à cette conception que l'on doit, par exemple, comme le souligne Rastier (2007),

maintenant d'outil didactique dans de nombreux pays (au Mexique, par exemple). [L'auteur ajoute :] Dans ce cadre, dont je ne discute aucunement les qualités didactiques, il reste impossible de percevoir la différence entre une langue de culture et une langue de service. Or quand les langues de culture sont réduites à des langues de service et mesurées à une aune utilitaire, elles deviennent interchangeables [et] toutes se valent. »

La conséquence de cette situation est claire. Lorsque les langues ne remplissent pas d'autre fonction que de pure communication, elles n'ont quasiment plus besoin d'avoir de morphologie ni de syntaxe, puisqu'il suffit d'aligner des mots véhiculant chacun un sens, et qu'il n'est pas indispensable d'imposer à ces mots un certain ordre de succession, ni d'instituer entre eux des relations hiérarchiques qui définissent des fonctions remplies par les uns à l'égard des autres, ni de les soumettre à d'éventuelles règles d'accord, ni de les ventiler en catégories de grammaire dont chacune est identifiable par une structure qui en fait un nom, un verbe, un adjectif, un adverbe, ou une préposition, etc. En d'autres termes, une langue de pur service n'a pas un besoin absolu de posséder de grammaire. Or toutes les langues du monde se sont construit des grammaires, dont l'infinie diversité constitue la nature même de chacune d'entre elles. Ce sont ces différences de structures pour exprimer l'univers qui sont parmi les bases essentielles des différences entre les cultures. Cela signifie que l'existence de grammaires des langues humaines et les différences entre ces grammaires sont en rapport étroit avec les variations du regard porté sur le monde par chaque langue, et donc, à travers sa langue, par chaque communauté humaine.

Il y a plus encore que cette place éminente de la grammaire comme composante définie par des caractéristiques et implications culturelles autrement essentielles que celles d'un simple ensemble de règles. De surcroît, n'importe quel locuteur, si on l'interroge sur l'usage qu'il fait de sa langue dominante ou unique dans chacune des circonstances de sa vie, soulignera que si elle est bien son principal instrument de communication, elle est aussi le système qui lui permet de penser, qui lui fournit les éléments nécessaires pour formuler ses idées, propositions, projets, affects, émotions. Il reconnaîtra également, si on le prie de donner le détail de tout ce qu'il peut faire dans sa langue, qu'elle est encore, bien au-delà de l'outil qui lui permet de communiquer, une manière de voir le monde et de l'interpréter. Il s'avisera, s'il est conduit à réfléchir encore sur tout ce qu'il lui doit, qu'elle est aussi une manière d'imaginer.

Il dira enfin, sans doute, qu'elle est une manière de rêver, et le dira d'autant plus volontiers si un interlocuteur, sachant qu'il est bilingue mais possède une langue principale dans laquelle il a reçu un enseignement, le prie de dire en quelle langue il rêve, dans la mesure où cette question peut appeler une réponse précise. La langue du rêve pourra être pour lui cette langue principale, mais ce pourra être aussi l'autre langue. Quoi qu'il en soit, que sa langue dominante soit ou non celle dans laquelle il rêve, cette aptitude des langues à fonctionner comme supports de la pensée, de l'imagination et du rêve surplombe absolument, sans évidemment l'annuler, leur fonction

d'instruments de communication.

C'est pourquoi une langue qui ne serait que véhiculaire ne pourrait servir qu'à la communication. Car elle ne s'enracine pas dans un terreau de connaissances, de sensations, de souvenirs, d'images, de rêves, qui sont le tissu de la compétence d'un locuteur dans sa langue dominante. La raison pour laquelle un tel terreau est absent dans le cas des langues véhiculaires n'est pas à chercher très loin : c'est qu'une langue véhiculaire n'a pas de corpus. Qu'est-ce, en effet, qu'un corpus ? C'est l'ensemble des phrases, des paragraphes et des textes que chacun a entendus autour de lui ou lus au cours de sa formation, et qui constituent la mise en application directe de la langue qu'il connaît le mieux. Le corpus peut contenir des proverbes, des formules toutes faites, des citations (qu'elles renvoient à des œuvres littéraires ou à des mots entendus que l'on se transmet dans les groupes de solidarité ou de connivence), des pensées et des jugements d'ordre général qui sont récurrents dans les sociétés et les familles, etc. La connaissance d'une langue par ses locuteurs de naissance n'est donc pas seulement celle que reflètent les grammaires et les dictionnaires, répertoires de la compétence d'un locuteur de tout idiome humain. C'est aussi la connaissance d'un corpus de cette langue. On peut donc ratifier cette proposition de Rastier (2007, p. 426) :

« Pour l'essentiel, une langue repose sur la dualité entre un *système* (condition nécessaire mais non suffisante pour produire et interpréter des textes) et un *corpus* de textes écrits ou oraux. [...] Le système reconstitué par les linguistes est une hypothèse rationnelle formulée à partir des régularités observées dans le corpus. »

On comprend, à présent, pourquoi une langue purement véhiculaire n'a pas de corpus. Elle ne sert qu'en tant qu'instrument de communication. Dès lors, elle est dépourvue de références culturelles. Elle est privée d'une caractéristique fondamentale des langues, qui est de posséder des formulations ancrées sur une culture commune aux usagers autochtones. Et, pour cette raison, elle ne peut pas être définie et identifiée, comme l'est toute langue, à travers des modèles tels que les œuvres littéraires, lesquelles illustrent non seulement les langues écrites, mais même les langues qui, bien qu'uniquement orales, sont reflétées dans des récits et grands mythes fondateurs de la communauté qui les parle. Si, dans les corpus,

« les œuvres tiennent une place particulière [...], c'est] parce qu'elles sont valorisées et ont le rang de paragon : par exemple, l'italien n'est pas moins la langue de Dante que Dante le paragon historique qui a présidé à la formation de la langue italienne en tant que langue de culture (supplantant l'occitan). Plus généralement, bien des expressions, dictons et proverbes renvoient aux poètes, législateurs et historiens d'autrefois » (Rastier, 2007, p. 426, note 11).

Un exemple illustre bien l'importance des expressions qui constituent le terreau fécond d'une langue car elles lui fournissent un abondant corpus. C'est l'exemple de ce que les spécialistes de chinois appellent « expressions de quatre caractères ». Il s'agit de groupes de quatre monosyllabes dont les constituants se correspondent deux par deux, et qui sont extrêmement courants aussi bien dans la langue écrite que dans l'usage parlé, pour exprimer

les sens les plus divers, référant aux actions, aux qualités, aux traits caractéristiques des individus, aux événements, etc. Un grand nombre d'expressions chinoises à quatre caractères sont des références culturelles, car elles renvoient à des textes classiques, des domaines historique, poétique, etc., qui font partie du lot de connaissance de tous les Chinois, y compris, souvent, les moins scolarisés.

Ainsi, on dit *shǒu zhū dài tù*, littéralement « rester (sous un) arbre attendre lapin », c'est-à-dire « s'obstiner sottement », référence à un passage du *Hanfeizi* (ouvrage du philosophe légiste chinois Han Fei, III^e siècle av. J.-C.) où est racontée l'histoire d'un homme qui, ayant trouvé au pied d'un arbre un lapin mort, y resta toute sa vie avec l'espoir que d'autres lapins viendraient se rompre les os contre cet arbre ; on dit encore *wàng mèi zhǐ kě*, mot à mot « regarder prunier arrêter soif », au sens de « se repaître d'illusions », allusion à un texte du *Shishuo Xinyu* (ouvrage historique du IV^e siècle) qui raconte que les soldats assoiffés du général Cao Cao, de l'époque des Trois Royaumes (190-317), se mirent à saliver quand il réussit à leur faire croire que non loin de leur chemin se trouvait un immense verger de pruniers aux délicieux fruits juteux ; on peut citer encore *fèng mào lín jiǎo*, mot à mot « poil de phénix corne de licorne », expression employée pour caractériser un homme ou une chose d'exception : il s'agit d'un amalgame de deux citations extraites d'œuvres historiques du VIII^e siècle, le *Nánshǐ*, « Histoire du Sud » et le *Běishǐ*, « Histoire du Nord » (Saban, 1978, p. 95), l'une de ces citations reproduisant les mots d'un empereur qui apprécie le talent d'un orateur, l'autre caractérisant le petit nombre de ceux qui réussissent par opposition au grand nombre de ceux qui étudient.

C'est parce que les formules du type des expressions chinoises à quatre caractères abondent dans toutes les langues et y fournissent un riche corpus littéraire et historique dans lequel les usagers puisent de multiples références qu'une langue qui n'aurait pas d'autre fin que la pure communication, et qui, faute de refléter un corpus, n'évoquerait rien pour ceux dans l'intérêt desquels on prétend la concevoir, n'a aucune chance de dépasser les emplois très limités qui répondent aux circonstances d'échanges les plus simples et les plus techniques. Une langue de service ne peut pas être pourvoyeuse d'identité. Cela est vrai pour toutes les langues, y compris pour celle-là même dont on construit une forme simplifiée en évacuant toutes références de corpus : l'anglais. C'est pour cette raison même que les adversaires les plus résolus de la forme d'anglais qu'impose la prétendue mondialisation sont... des anglophones britanniques et américains, non nécessairement ni toujours des puristes ombrageux, mais plutôt ceux qui cultivent une norme riche et féconde de l'anglais, assise sur un abondant corpus, et qui, par conséquent, ne peuvent voir dans l'anglais, dit « d'aéroport », qui sévit en de nombreux lieux du monde, qu'un hybride sans références, tout à fait efficace pour les déposséder de leur statut. La transparence même de l'anglais de service, tel du moins que ses promoteurs s'efforcent de l'atteindre, est à l'opposé de nombreux termes

fondés sur des allusions culturelles, ainsi que de nombreuses tournures idiomatiques, lesquelles, dans le cas de l'anglais, sont le plus souvent opaques aux étrangers qui n'ont pas de lui une connaissance réelle et profonde.

Ainsi, par exemple, le mot *serendipity*, qui désigne la chance, l'heureux hasard ou le don de faire des découvertes inattendues et fructueuses, remonte au romancier H. Walpole, qui le forgea en 1754 d'après le conte persan *Les Trois Princes de Serendip* [ancien nom supposé de Sri Lanka], dans lequel les princes font des découvertes de ce type. Ce mot et l'allusion littéraire qui le fonde sont probablement opaques à la plupart des usagers de l'anglais de service, comme l'est sans doute, pour qui n'a pas une pratique solide du russe, et pour prendre dans cette langue aussi l'exemple d'un nom commun issu d'un nom propre, le terme *oblomovščina*, « veulerie, apathie », formé sur le nom, Oblomov, du personnage principal de l'œuvre éponyme d'A. Gontcharov (1859), personnage considéré par certains comme typique d'une tentation de l'« âme russe ».

Mais l'opacité ne concerne évidemment pas seulement les mots isolés. Elle apparaît, également, dans les phrases articulées sur des allusions culturelles. « *When lawyers get together, [...], they, like the walrus, consider it time to talk* », pouvait-on lire dans le *New York Times* du 2 septembre 1956 (cité par Vinay et Darbelnet, 1977, p. 254) : la mention d'un phoque à propos du fait que deux avocats se rencontrant considèrent que le temps est venu de discuter est incompréhensible à qui ne connaît pas ce personnage de *Through the Looking-Glass*, de L. Carroll. Un autre exemple est celui de l'expression américaine *to keep up with the Joneses* « se maintenir au même niveau que les Jones ». Cette expression est difficile à comprendre si l'on ignore que les Jones représentant les Américains moyens, à peu près les Durand ou Dupont des Français, l'obsession de se maintenir à leur niveau est celle qui habite beaucoup d'Américains moyens qui font tout ce qu'ils peuvent, au besoin moyennant des sacrifices, pour ne pas rester inférieurs au voisin de bureau, de domicile ou de groupe qui vient de monter dans la hiérarchie sociale, professionnelle, financière, etc., et qui le fait apparaître par l'achat d'une voiture nouvelle et plus chère, ou par tout autre signe d'ascension. L'expression est opaque aux étrangers qui n'ont pas une très bonne connaissance de l'anglais américain courant, à supposer que la conception des relations humaines qu'elle reflète soit transparente aux Européens ou autres qui vivent dans un autre milieu social et culturel que les Américains.

Ainsi, le type de communication qu'une langue à vocation exclusivement véhiculaire est capable d'instaurer demeure bien en deçà d'une relation réelle entre ceux qu'elle ambitionne de servir. Car une langue purement véhiculaire implique une rupture du lien qui fait de la langue un élément fondamental de l'identité. Ce lien est devenu de plus en plus étroit au cours de l'histoire d'un grand nombre de pays et de nations qui ont conquis leur indépendance à travers la lutte pour leur langue conçue comme élément fondateur de leur définition, non seulement culturelle, mais même politique

(cf. Hagège, 1983). Ce lien est un enjeu beaucoup moins important aux États-Unis qu'en Europe. La preuve en est très clairement apportée par la conception américaine de la culture comme point d'ancrage d'industries, justement appelées « industries culturelles », et qui ont pour trait particulier d'être des industries au même titre que les autres, encore qu'elles s'en distinguent par l'énormité de leur volume et de leur budget, puisque la culture représente, sur l'ensemble des exportations américaines, le poste dont le rapport financier est le plus élevé.

Il s'ensuit que les États-Unis ont le plus grand intérêt à forcer l'ouverture des barrières douanières qui ont pour effet d'accroître le coût de leurs produits culturels à l'étranger. Ils y sont parvenus dans une large mesure. Toutefois, ils n'ont pas encore réussi à faire admettre à leurs partenaires, en particulier européens, qu'il n'y a pas de différence entre, d'une part, l'édition, la presse, la télévision, le cinéma, et, d'autre part, n'importe quelle autre activité économique. La bataille de l'exception culturelle, amorcée au début des années 1980 par les négociations du GATT, continue d'opposer les États-Unis à l'Europe, et en particulier à la France. L'enjeu est capital : il s'agit de l'indépendance et du statut particulier de la culture, donc des langues de culture, opposées à l'homogénéisation sous le rouleau compresseur d'une seule langue de service. Il s'agit donc de cela même que nie la notion de communication à travers une langue véhiculaire mondiale : la diversité des langues, saveur unique des sociétés humaines.

3. Communication, traduction, diversité des langues

Les partisans de l'adoption du seul anglais en tant que langue de l'Union européenne invoquent souvent l'argument du coût des traductions. Ils se soucient peu de ce qu'implique le mot fameux que l'on prête à U. Eco, selon lequel « la langue de l'Europe, c'est la traduction ». Ce mot fait implicitement référence au fait qu'aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des langues d'Europe, familles romane, germanique, balto-slave, grec, albanais, ainsi que, si l'on étend l'Europe culturelle au Caucase, l'arménien, sans exclure les langues non indo-européennes (hongrois, finnois, estonien), la traduction, à commencer par celle de la Bible à partir du latin ou du grec, a été une activité fondatrice. Elle a non seulement accompagné la christianisation des peuples, mais en outre façonné des normes écrites qui ont joué un rôle essentiel dans le processus même de formation de toutes ces langues. La traduction est une activité quasiment aussi vieille que le monde, puisqu'elle impose sa nécessité, tout d'abord empirique avant de devenir scientifique, dès que deux communautés humaines se rencontrent. La traduction met en relief les différences entre les langues, et même les exalte, par le fait même qu'elle suppose leur reconnaissance et un traitement adapté. Il s'ensuit que la traduction est l'activité humaine qui permet de définir le concept de communication en son sens le plus profond : elle s'efforce de rendre

exactement, dans toutes les nuances les plus fines, ce que dit un texte de départ.

C'est pourquoi la traduction est bien davantage qu'une simple commodité. C'est une activité créatrice. La valoriser, la promouvoir en reconnaissant son importance, c'est, du même coup, reconnaître le contenu culturel fondamental de chaque langue, prendre acte du fait que toute langue est porteuse d'une philosophie du monde, d'un imaginaire, et même d'utopies qui sont inscrites dans le tissu de sa grammaire, dans la structure de ses mots et l'organisation de ses phrases. Au lieu de gémir sur le coût des traductions (en fait négligeable, *cf.* Hagège, 2006a, p. 76-83), les dirigeants de Bruxelles feraient mieux de réfléchir sur la richesse que donne à l'Europe la diversité de ses langues et sur la nécessité de soutenir cette richesse en adoptant une politique de traduction articulée sur le long terme et dotée de moyens importants.

Reconnaître les différences entre les langues, c'est affronter la tentative d'homogénéisation qui veut laminer les cultures sous le prétexte d'une communication « facilitée » par une langue véhiculaire unique. Mieux que tout autre, l'exercice de traduction révèle ces différences. Il n'est évidemment pas possible de donner le détail de ces dernières (*cf.*, pour une étude qui le donne, Hagège, 1985, chapitre III). Il suffira de mentionner quelques domaines de la grammaire (pour ne pas parler des systèmes phonétiques, qui sont moins directement concernés par la traduction, encore que les différences de structures syllabiques, de rythmes ou d'intonations d'une langue à l'autre puissent poser des problèmes d'adaptation, car elles ont souvent une incidence sur la structure des phrases et même sur l'organisation des contenus sémantiques). Seules les catégories lexicales du nom et du verbe paraissent universelles, bien que la distinction entre ces deux types de mots soit beaucoup moins accentuée dans certaines langues (comme celles d'Asie du Sud-Est) que dans d'autres (comme celles de la famille indo-européenne).

Hors le nom et le verbe, aucune catégorie n'est universelle, et c'est un des points sur lesquels les différences entre les langues produisent la plus remarquable diversité, et où, par conséquent, la traduction demande le plus d'attention : beaucoup de langues n'ont pas d'adjectifs, et expriment les qualités, les dimensions, etc., au moyen de verbes de sens statiques (ex. « être grand ») ou de noms (ex. « une femme de beauté ») ; beaucoup de langues n'ont pas d'adverbes, et expriment le lieu, le temps, la manière, la quantité, etc., au moyen de verbes (ex. « faire à un haut degré » = « très ») ou de noms régis par des prépositions ou des postpositions ; si ces deux dernières catégories (ou une des deux selon la position) sont abondamment représentées dans certaines langues (comme le basque [à postpositions] ou l'indonésien [à prépositions], ou encore le finnois et l'estonien, tous deux riches à la fois en prépositions et en postpositions, comme d'autres langues fenniques de la famille ouralienne), elles sont presque absentes dans d'autres, comme le palau (Micronésie), qui ne possède qu'une seule préposition et s'en sert dans des

contextes très divers, où elle peut prendre un grand nombre de sens différents (cf. Hagège, 1986).

D'autre part, beaucoup de langues (sino-tibétaines, bantoues, amérindiennes, polynésiennes, néoguinéennes, australiennes, etc.) possèdent des classes, entre lesquelles sont ventilés les noms selon divers paramètres, comme la taille, l'emploi, l'appartenance au règne des animés ou à celui des inanimés, etc. : en chinois mandarin, le nom de l'homme ne peut pas prendre le même classificateur que celui du livre ou celui de l'arbre, aucun de ces trois noms ne pouvant, en tout état de cause, s'employer sans classificateur ; on ne peut d'aucune manière rendre cette façon d'organiser l'univers en familles d'êtres et d'objets lorsque l'on traduit dans une langue dépourvue de classificateurs ; il faut donc trouver un moyen d'y faire percevoir une autre vision du monde qui, enracinée sur la différence qu'elle produit entre la langue-source et la langue-cible, est un des aspects fondamentaux de la richesse du patrimoine linguistique humain et de la diversité des cultures dans chacune desquelles il s'incarne. Il est clair que cette richesse et cette diversité, articulées sur des parcours historiques aussi variés que les nations qu'ils reflètent, sont en contradiction radicale avec le projet de langue unique de l'humanité. L'expression de la possession est également un domaine de différenciation considérable entre les langues, le possesseur et l'objet possédé étant susceptibles d'être conçus, et donc exprimés, selon un grand nombre de paramètres distincts. Le vocabulaire des couleurs, celui des noms de parentés, celui des parties du corps, les systèmes de comptage sont encore des domaines de différenciation très forte entre les langues.

Certaines zones particulières du lexique présentent, d'une langue à l'autre, des différences importantes. Un seul exemple peut être cité, celui d'une notion très importante, car elle commande la façon dont nous évaluons notre vie et notre relation avec les autres : la notion de « bonheur ». Les expressions variables de cette notion essentielle montrent très nettement à quel point les univers sémantiques peuvent être différents d'une langue à l'autre, et combien il est illusoire de s'imaginer que la communication soit facilitée par une langue de service qui n'exprime rien de profond. Aristote distingue (*Rhétorique*, 1, 5, 17) *eutukhía*, qui dénote un bonheur dû aux faveurs de la fortune, et *eudaimonía*, qui se réfère à la plénitude d'un bonheur au sens moral, donné par la divinité (*daímôn*). L'adjectif anglais *happy* avait jusqu'au XVIII^e siècle le même sens que le nom *happiness*, à cette différence près, évidemment, que l'un est un adjectif et l'autre un nom. Tous deux dénotaient un bonheur proche de l'*eudaimonía* d'Aristote. Mais en anglais moderne, *happiness*, même s'il peut encore s'employer au sens fort de bonheur vu comme un état assez rare, a évolué sémantiquement de façon parallèle à l'adjectif qui en est dérivé, cette évolution ayant quasiment vidé *happy* de son sens fort de « qualification de celui qui se trouve dans un état de bonheur ».

Cette différence d'intensité entre l'affaiblissement sémantique, assez

modéré, de *happiness* et celui, très accentué, de *happy*, a l'intérêt de montrer que, malgré ce que l'on pourrait croire, un nom dérivé d'un adjectif peut, du fait des circonstances d'emploi et des destins sémantiques des mots, ne plus posséder, au cours de l'évolution, le même sens que cet adjectif. L'affaiblissement sémantique de *happy* apparaît dans les énoncés suivants d'anglo-américain :

I'll be quite happy to do it.
I'm happy here reading.
I'm not happy about leaving him alone.
Are you happy with it ?

À supposer qu'on puisse, en français, employer l'adjectif *heureux* dans la traduction du premier, et peut-être du dernier, de ces énoncés, il existe des langues dans lesquelles le mot signifiant « heureux » est totalement exclu de contextes comme ceux de ces quatre énoncés anglais. Tel est le cas, par exemple, en indonésien, où *berbahagia* « heureux », possède un sens affectif très fort, ou en arménien occidental moderne, où l'adjectif *yeršanik* « heureux », tout comme le nom qui en est dérivé, *yeršankuthyun* « bonheur », ne s'emploie que lorsqu'il s'agit d'un bonheur au sens plein du terme, de béatitude, de félicité (en anglais *bliss*, mot beaucoup plus rare, car trop fort), c'est-à-dire d'un état de profond et inaltérable bien-être, causé, le cas échéant, par une situation désirée, qu'il s'agisse de l'amour, des relations familiales ou du sens de la vie, ou même lorsqu'il s'agit d'un épanouissement proche de ce que vaudrait la bénédiction pour un croyant, comme l'impliquait, pour ce qui est de la mythologie grecque, la notion d'*eudaimonía*. Comme si l'anglais moderne, et la psychologie qu'il reflète, avait « voulu » exorciser les implications émotionnellement négatives de termes comme *woes*, *sorrows*, *griefs*, beaucoup plus utilisés autrefois qu'aujourd'hui, où ils sont surtout employés pour noter l'état causé par des événements tragiques, comme la mort d'un être aimé, le mot *happy* a fini par dénoter non un état rare et inhabituel, mais au contraire, comme dans les quatre énoncés ci-dessus, une sensation tout à fait ordinaire, ce qui explique qu'il soit le plus récurrent de tous les adjectifs anglais dénotant des affects (cf. Hagège, 2006b), et même, qu'il soit trois fois plus employé que *sad* « triste » selon le corpus COBUILD d'anglais contemporain, et cinq fois plus que l'adjectif arménien *yeršanik* (cf. Yeghiazarian, 2011).

Ainsi, les visions du bonheur, telles que les reflètent les langues et que la traduction doit tenter de faire passer de l'une à l'autre, soulignent les obstacles que les cultures dressent à une communication qui voudrait aller au-delà du plus élémentaire : la culture anglo-américaine interprète l'état de celui qui est *happy*, « heureux », en termes expérimentaux comme une sensation ordinaire et agréable, dont on peut mesurer en quantité et qualité la valeur hédonistique de bien-être ou de satisfaction festive, alors que l'adjectif arménien *yeršanik* réfère à un état qui s'éloigne de la norme et qui s'apparente, quasiment, à une vertu, en relation avec l'amour, la foi ou l'espérance. Il ne s'agit aucunement

d'une émotion ordinaire, mais d'une catégorie de l'existence, fondamentale et souvent hors d'atteinte. Telle est la richesse que produit la diversité des cultures, et des langues qui les reflètent.

Deux autres champs de diversification maximale auxquels est confrontée l'activité de traduction sont, d'une part, celui des mots, souvent complexes, prenant la forme de composés, qui expriment les notions du monde moderne, et, d'autre part, celui des expressions idiomatiques. Dans ces deux types de formations se reflètent les génies propres de chacune des langues et les visions de leurs usagers, qui ont produit ces expressions au cours de longues périodes. Car c'est une illusion, encore répandue parmi les linguistes professionnels eux-mêmes, que de croire que les langues, du fait que l'utilisateur les reçoit de son milieu familial à la naissance et plus tard de la société et de l'école, sont des champs de contraintes d'où toute initiative soit exclue : au contraire, sur bien des points, et en particulier dans le domaine du lexique, on observe une intervention consciente des locuteurs (*cf.* Hagège, 1993).

Ainsi, en russe, « hospitalité » se dit *xlebosol'stvo*, qui s'analyse en « fait de donner le pain et le sel ». En français de la République démocratique du Congo, « ouvre-boîte » se dit *ziboulateur*, lequel s'analyse en *zib* « fermer » en lingala + *ul* suffixe de réversif dans cette même langue, donnant un sens contraire à celui du verbe, + *ateur* suffixe français de nom d'agent ou d'instrument. Souvent, deux variantes d'une seule et même langue se différencient nettement par les désignations. Ainsi, en cachinaua, appartenant à la famille pano des langues amérindiennes et parlé de part et d'autre de la frontière entre le Brésil et le Pérou, « soutien-gorge » se dit « métal du sein » du côté brésilien, mais « sein plein » du côté péruvien, où l'on préfère ne pas recourir à la notion de métal, utilisée par de nombreuses communautés de la région pour désigner les artefacts des Blancs. On trouve même dans les langues des mots composés pour des notions dont l'évidence et la fréquence conduiraient un Occidental à considérer qu'elles doivent, comme dans les langues qu'il connaît, être exprimées par des mots simples inanalysables.

Ainsi, en inuktitut, langue de la famille eskimo, « mère » se dit *anni-pi-k* (= « lieu de naissance »), « dent » *niqqi-q* (= « celle qui nourrit »), « pied » *tumma-t* (= « celui qui fait des traces de pas », ce qui rappelle le mot des dialectes malgaches méridionaux et orientaux pour « pied » : *fanitsake* « ce qui sert à fouler »), « chien » *qimmi-q* (= « celui qui tire le traîneau ») ; et dans une autre langue de la famille eskimo, le yupik alaskien central, « pénis » se dit « contenu du vagin »... En shoshone, langue appartenant à la branche numique de la famille uto-aztèque et encore parlée du sud-ouest du Nevada au sud-ouest du Wyoming, « argumenter » se dit *ni(k) – kumpa*, soit littéralement « tuer avec la voix ». Dans beaucoup de langues australiennes, la vue est traitée comme nettement moins intellectuelle que l'audition, et le mot pour « œil » donne des sens comme agression sexuelle ou désir, alors que le mot pour « oreille » se trouve à la base de verbes d'intellection, comme « comprendre », « penser », « imaginer », « oublier », etc.

Ces exemples, que l'on pourrait multiplier, suffisent à souligner la créativité des locuteurs, les effets infiniment variés qu'elle produit d'une langue à l'autre, et, partant, l'énorme perte de richesse culturelle qui résulterait de l'adoption d'une prétendue *lingua franca* venant, progressivement, se substituer aux langues nationales, qu'elle est censée, initialement, seconder dans les cas de difficulté de communication entre deux individus unilingues et étrangers l'un à l'autre. On peut tirer le même enseignement d'un examen rapide de l'immense domaine des expressions idiomatiques. Aux expressions françaises *remuer ciel et terre* et *être au four et au moulin* correspondent respectivement, en espagnol, *remover Roma con Santiago* (« remuer Rome et Saint-Jacques-de-Compostelle ») et *estar en misa u repicando* (« être à la messe ou en train de sonner les cloches »), qui présentent l'une et l'autre une nette connotation religieuse, absente en français. Là où le portugais (européen) dit *pagar as favas* (littéralement « payer les fèves »), le français dit *payer les pots cassés*, s'intéressant moins aux fèves. Mais, bien entendu, l'alimentation est loin d'être absente des expressions idiomatiques françaises, ou du moins, sa présence ne met pas en jeu les mêmes ingrédients qu'en allemand, par exemple, où l'on dira plutôt *das ist nicht mein Bier* (« ce n'est pas ma bière ») là où le français préfère dire *ce ne sont pas mes oignons*. Le français se distingue également du néerlandais pour l'expression du dérangement mental, car si le dérangé *a une araignée dans le plafond*, son cas, en néerlandais, est plutôt, en accord avec la couleur locale, celui de quelqu'un qui *een klap van de molen gehad heeft* (= « a reçu un coup de moulin »). Le russe possède aussi ses tropismes. Pour « ébruiter les petits scandales », il dit *vynosit' sor iz izby*, littéralement « sortir les ordures de l'isba », et au lieu de « se mettre en quatre pour rendre service », *razbivat'sja v lepjošku*, mot à mot « se transformer en galette ».

Tels sont quelques-uns, seulement, des aspects qui contribuent à faire de chaque langue un petit univers de sens et d'originalités conceptuelles. Cette diversité est un bien précieux de l'espèce humaine. Le projet, aussi vain que tyrannique, d'une langue véhiculaire mondiale qui, à la longue, abraserait ces différences, porterait en lui, si les forces naturelles n'allaient pas dans le sens de la diversité, la destruction des cultures qui font l'humanité. Mais les forces naturelles doivent recevoir le concours de l'initiative humaine. Il convient donc de combattre ce projet avec résolution.

Chapitre 7

Les réponses aux défis

1. L'affrontement, explicite ou occulte

On a vu plus haut ([chapitre 2](#), § 1) que dans la période de leur plus grande puissance de domination, les organes américains de commandement ont lancé une entreprise à laquelle ils prêtent eux-mêmes certains aspects d'une sorte de guerre. On peut lire, sous la plume de G. Gallup (1981) :

« Le principe le meilleur et le plus sûr qu'il faut suivre lorsqu'on mène une guerre idéologique, c'est de suivre les règles de la guerre où s'échangent des coups de feu. »

Il est intéressant de noter que le développement des puissants moyens de diffusion qu'avait rendus possibles l'explosion des progrès en électronique, informatique et communication, ainsi que les techniques spatiales à grande portée comme les satellites, avait, à l'origine, été utilisé pour répondre aux besoins logistiques de l'armée fédérale, et plus généralement du complexe militaro-industriel américain.

Ainsi se trouve soulignée l'idéologie militaire sous-jacente à l'action culturelle, laquelle est parfois appelée *the Other War*, « l'autre guerre », c'est-à-dire une guerre qui est, cette fois, celle de la conquête des esprits, justifiée par le prétexte philanthropique du bien de l'humanité. Cette idéologie s'exprime, par exemple, dans un mot de M. Wick, appointé par le président R. Reagan comme nouveau directeur d'USICA (cf. [chapitre 2](#), § 1) : « Nous livrons une bataille pour l'esprit des hommes » (*Advisory Commission*, 1981, citée in Eudes, 1982, p. 68-71, 77). En France, la majorité des citoyens n'a guère conscience de cette guerre, alors qu'au sommet de l'État, de Mitterrand à Sarkozy, il en va tout autrement, que l'on redoute ou que l'on minimise cette situation de guerre. Certains parlent d'« infoguerre » ou de « guerre cognitive », fondée sur « la manipulation ou l'altération des symboles et de la connaissance visant des populations entières, et plus particulièrement leurs circuits éducatifs », ainsi que le notent C. Harbulot et autres auteurs (2002). Le succès de cette action intellectuelle à métaphores militaires est total lorsque l'adversaire cesse de croire à la valeur de ses propres symboles et de ses représentations, auquel cas, convaincu de son infériorité, il devient très facile à vassaliser. Cela à supposer que la vassalisation soit nécessaire,

puisque c'est spontanément qu'il accepte un statut inférieur, ou, au mieux, s'identifie, bien que dominé, à ce qui le domine.

Ce type de relation est aperçu depuis longtemps : c'est celui-là même que dénonçait, au XVI^e siècle, E. de La Boétie (l'ami de Montaigne au génie précoce et à la mort prématurée), dont le livre posthume (1574) souligne, dans son titre, la « servitude volontaire » des esprits, et qui se demandait, il y a près de quatre cent quarante ans, comment

« tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations endurent quelquefois un tyran seul, qui n'a puissance que celle qu'ils lui donnent, qui n'a pouvoir de leur nuire sinon qu'ils ont voulu de l'endurer, qui ne saurait leur faire mal aucun sinon lorsqu'ils aiment mieux le souffrir que le contredire ».

En écho à ce texte, saisissant par ce qu'il nous dit, à la fois, de douloureusement moderne et d'éternel, un maître à penser du XX^e siècle, Gandhi, voyant que le pouvoir colonial britannique en Inde avait compris (bien avant les autorités américaines) la force des représentations mentales, dénonçait l'école, secondaire et supérieure, anglaise comme une institution qui ne dressait que des êtres dociles :

« Donner à des millions d'hommes la connaissance de l'anglais, c'est comme les réduire en esclavage. »

Ces mots furent prononcés en 1908, au plus fort de la lutte du grand nationaliste indien pour que le hindi devînt la langue officielle de l'Inde. À cette époque, Gandhi ne pouvait pas prévoir que les autorités de l'Inde devenue indépendante allaient, loin de promouvoir le hindi comme Nehru le souhaitait encore quelques décennies plus tard, choisir pour langue constitutionnelle... l'anglais, langue des colonisateurs ! Et comme, en outre, les cibles de l'enseignement de l'anglais et de l'idéologie qui s'insinue avec lui sont des cibles payantes, il faut considérer que, dans cette situation comme dans d'autres du même type à travers l'histoire, ceux qui sont conquis paient pour leur propre asservissement.

On pourrait se demander pourquoi le français, plutôt que toute autre langue, devrait représenter le point d'ancrage des entreprises destinées à maintenir la diversité linguistique et culturelle du monde face au mécanisme d'américanisation, dont le concept trompeur de mondialisation est l'avatar le plus récent (*cf.* [chapitre 3](#)). Un texte désigne la culture et la langue françaises comme des cibles :

« Rome dominait matériellement. Wall Street domine spirituellement. L'empire américain s'intéresse au conditionnement des esprits. La France n'est pas capable de faire une différence entre ses propres informations et celles diffusées par l'ennemi. Si nous avons peur des mots et si nous ne voyons pas que nous sommes positionnés dans une logique de guerre, nous ne pouvons même pas esquisser une stratégie de défense. Comme le sida, on trompe le système immunitaire, on confond le vrai et le faux, l'ami et l'ennemi, le soi et le non-soi, pour détruire la cible. Maîtriser le système de représentation de l'ennemi, c'est lui faire voir et entendre à volonté nos propres signaux, c'est le rendre aveugle et sourd à lui-même. Si l'on maîtrise toutes les informations du cerveau, on peut conditionner l'individu à volonté » (Upinsky, 1997).

Certes, la complaisance proaméricaine des autorités françaises actuelles, en contraste total avec ce que fut la politique d'affirmation identitaire de De Gaulle de 1958 à 1968, ainsi que le déclin de la pression américaine (cf. [chapitre 2](#), § 3) sont deux faits qui ont une conséquence : la France a moins de raisons, aujourd'hui, d'être désignée comme cible. Mais il s'agit de la France officielle. Même si les masses sont les jouets dociles de l'influence culturelle américaine, une certaine attitude d'affirmation nationale, parfois appelée antiaméricanisme, demeure présente en France, dans les masses comme dans les parties de la population qui font profession de culture.

Il faut en déduire que, puisque la guerre dont il s'agit est une guerre de représentation, du type caractérisé par Upinsky dans le texte ci-dessus, et que le terrain de ce type de conflit n'est autre que la langue, la reprise et la maîtrise du système de représentation sont l'arme importante de cette guerre. Une composante essentielle en est le retour à la littérature nationale et à toute l'affirmation identitaire dont elle est porteuse, à l'opposé des bulletins d'« information » étrangers dont l'Europe est abreuvée. Il en est de même pour toutes les autres langues et cultures. Pour certains auteurs américains, la revendication d'un vocabulaire proprement français, selon les recommandations d'Étiemble dans la campagne contre le franglais qu'il conduisit naguère (1964 ; voir aussi Hagège, 1987, chapitre 4), se nourrit d'idéologie conservatrice et de « rejet du multilinguisme et du multiculturalisme » : ce sont là les termes de Kahane (1992, p. 217).

Une idéologie récente donne un contenu subtil à l'effort de domination américain. C'est celle du *soft power* (littéralement « pouvoir doux » ou « puissance douce » ou « pouvoir en douceur »), qui, face à la menace terroriste mettant en danger, depuis le début des années 2000, les États-Unis plus encore que leurs alliés, cherche à fonder l'influence non seulement sur la force (*hard power*), mais aussi sur la séduction, ou sur leur combinaison en une habile diplomatie (*smart power* : cf. Charline Albericci, Sciences politiques, message personnel), notamment dans les pays où la guerre n'a pas eu de résultat décisif, comme l'Afghanistan et l'Irak. Le principal représentant de cette idéologie, J. S. Nye Jr, écrit par exemple (2005, p. 44) :

« Qu'est-ce que le *soft power* ? C'est la capacité d'obtenir ce que l'on veut par l'attraction plutôt que par la coercition ou l'argent. Il prend sa source dans l'attraction exercée par la culture, les idéaux politiques d'un pays et dans la politique qu'il conduit. L'Amérique a depuis longtemps beaucoup de *soft power*. Pensons à [...] la jeunesse d'au-delà du rideau de fer qui écoutait la musique américaine et les nouvelles de Radio Free Europe, [...] aux jeunes Iraniens d'aujourd'hui regardant en cachette des vidéos américaines interdites. [...] Lorsque vous pouvez conduire les autres à admirer vos idéaux et à vouloir ce que vous voulez, vous n'avez pas besoin de trop dépenser en politique de la carotte et du bâton pour les faire aller dans votre direction. La séduction est toujours plus efficace que la coercition, et beaucoup de valeurs comme la démocratie, les droits de l'homme et les occasions de réussite individuelle sont profondément séduisantes. »

À supposer que la conception américaine de la démocratie soit une valeur à vocation universelle (cf. § 3), et qu'elle soit adaptée aux cultures qui ont fondé leur équilibre sur d'autres valeurs, une des formes dominantes que

prend cette conception dans le monde contemporain, et particulièrement depuis une dizaine d'années, est celle du néolibéralisme. On peut se demander si ce dernier est entièrement compatible avec un pouvoir émanant du peuple et satisfaisant ses idéaux, ce qu'est exactement la démocratie selon le sens étymologique de ce terme.

2. Les chemins d'action : dénoncer la pensée unique en France, et lui substituer une pensée forte et diversifiée

La dictature de la pensée unique néolibérale n'est pas seule en cause. Car elle a également trouvé, en Europe notamment, et particulièrement en France, un terrain tout préparé à son introduction massive.

La pression exercée par la pensée unique sur la vie et les états d'esprit dans la France d'aujourd'hui présente de nombreux aspects qui ne sont pas difficiles à apercevoir. La mention même de ces aspects contient les indices sur l'action nécessaire pour circonvenir la pensée unique : médiocrité des idéaux, uniformisation des comportements comme des interprétations du réel, penchant pour la désaffection, sinon l'hostilité déclarée et suivie d'actes destructeurs, à l'égard des entreprises qui remettent en cause les habitudes et les ordres établis, ou qui inspirent le combat pour de nouvelles valeurs. Au sommet de cette pyramide d'effets délétères figure l'abrasion de distinctions capitales, comme celles qu'il faut faire entre l'essentiel et l'accessoire, entre le meilleur et le moins bon, entre la vulgarité et l'élégance. Y figure également la frénésie mimétique, dont l'exemple puissamment efficace et savamment orchestré est donné par les médias, comme le souligne, par exemple, le récent livre d'H. Brusini (2011), au titre éloquent, *Copie conforme. Pourquoi les médias disent tous la même chose ?*.

La prise de conscience de cette conjugaison de facteurs nullogènes est à elle seule le fondement même d'une pensée diversifiée et d'un ressaisissement énergique des Français redevenus lucides sur leur place dans le concert des nations et dans la construction d'une destinée humaine. L'un des moyens les plus sûrs pour favoriser cette prise de conscience et les comportements qu'elle suscitera est la place croissante qui doit être donnée dans les familles, comme à l'école, comme dans les recommandations officielles de l'État, à une activité de base sur laquelle s'articule toute construction d'un esprit libre et capable d'opposer une résistance victorieuse aux assauts répétés de la pensée unique. Cette activité a un nom simple : la lecture (*cf.* ci-dessous).

C'est parce que la dévalorisation de sa propre culture est, dans chaque pays, la conséquence, en même temps que le critère, du succès d'une guerre destinée à asseoir une hégémonie par abrasion des spécificités culturelles, qu'un chemin d'action essentiel consiste à revaloriser chaque culture face à la culture américaine. L'inconscience, sinon la désarmante sottise, de beaucoup de Français se déchiffrent aisément à travers l'épithète de « ringard » qu'ils appliquent à ce qui est français et traditionnel dans beaucoup de domaines,

sans comprendre que cette dévalorisation de leur culture au bénéfice de l'illusion d'être « modernes », c'est-à-dire américanisés, se paie au prix fort de l'inhumation de leur personnalité culturelle. Heureux qu'il se trouve encore, en France, notamment, des immigrés pour qui la citoyenneté française est définitoire, et qui, loin de la dévaluer, la surévaluent, au contraire, car sa valeur se mesure au prix qu'ils payent pour elle : pour la conquérir, ils se battent, notamment contre certaines formes de rejet raciste, et cela dans le même temps où beaucoup de ceux qui possèdent cette citoyenneté par naissance ne songent qu'à la dénigrer comme désuète et comme trop éloignée de ce qui est flatteur parce que estampillé d'outre-Atlantique.

Un exemple tout à fait révélateur, rappelé par Durand (2010, p. 121, note 76), est celui d'une scène du fameux film *Entre les murs*, récompensé par la palme d'or au festival de Cannes en 2009. Dans cette scène, lorsque le maître parle de « Bill qui mange un succulent hamburger », cela suscite la surprise et l'humeur d'une écolière d'origine maghrébine. Celle-ci, en effet, lui fait remarquer qu'il se sert fréquemment de noms et de références « culturelles » dont le lieu de déploiement est totalement étranger à l'environnement dans lequel vivent un grand nombre d'élèves ! L'enseignant ne s'en aviserait pas sans un tel rappel à l'ordre. Car l'exemple de Bill et du hamburger lui vient tout naturellement à l'esprit. Tant il est vrai que des réflexes quasiment pavloviens sont déclenchés par l'intrusion massive de références et de mots américains. Ces derniers sont loin de répondre à un besoin d'enrichissement ou de précision comme celui qui, dès la Renaissance, a conduit scientifiques et philosophes francophones, italianophones, germanophones, etc., à puiser spontanément dans le grec classique pour former des mots techniques. Il ne s'agit plus ici d'un tel emprunt, voulu et reflétant une demande. Il s'agit d'une docile et inconsciente soumission des populations à des modèles qui n'ont même plus besoin d'être imposés directement. Car ce sont les médias, eux-mêmes imbibés de l'idéologie sous-jacente à ces modèles, qui les martèlent indéfiniment à travers une énorme et quotidienne pression.

C'est pourquoi il n'est pas évident que la libération de la radio et de la télévision depuis le début des années 1980 serve la langue et la culture françaises. Un moyen terme est à trouver entre le contrôle autoritaire de l'information par le pouvoir politique, qu'on a de bonnes raisons de récuser au nom de la démocratie, et la nécessaire promotion officielle de la personnalité culturelle francophone, laquelle est la définition même de toutes les parties du monde qui utilisent la langue française, et qui participent par là à la diversité de l'univers. Mais cela ne suffit pas. Un effort important doit être fourni pour mettre fin à une situation scandaleuse : la baisse considérable de tous les crédits qui servent le rayonnement du français.

Le budget du ministère de la Culture est tellement modeste que cette situation prêterait à rire si elle n'était un sujet d'humiliation. Les moyens alloués aux Alliances françaises, dont il n'est pas nécessaire de souligner ici l'action capitale, à travers les pays, en faveur de la diffusion du français, ne

peuvent pas continuer d'être, au regard des besoins, comparables à zéro. Le nombre des fonctionnaires en poste à l'étranger, en particulier ceux qui, dans les ambassades de France, sont chargés de la culture, éléments moteurs du rayonnement de la langue française, est beaucoup trop bas si on le compare à celui des agents diffuseurs d'autres langues dans le monde : allemand, espagnol, portugais, chinois, etc. Le nombre des bourses offertes aux étrangers pour venir faire leurs études en France est étonnamment faible, en dépit de timides progrès récents, si on le compare au nombre des bourses offertes par les États-Unis au Japon, à l'Allemagne, à l'Italie, aux pays d'Amérique latine.

De quoi est constituée la part des pays francophones, c'est-à-dire cette culture particulière par laquelle ils participent au destin du monde et qu'exprime la langue française ? À se limiter à la France et aux Français, et indépendamment du Québec, de la Suisse romande, de la Wallonie et de Bruxelles, du Luxembourg, dont les cultures, les traditions et les populations, pour avoir le français en partage avec la France, sont cependant autres et originales, on peut citer les caractéristiques suivantes : une très riche littérature ; l'exceptionnelle beauté de Paris ; les innombrables chefs-d'œuvre artistiques répartis sur tout le territoire ; une diversité ethnique que la réalisation de l'unité politique par la monarchie et la république a toujours tenté d'éroder, mais sans la réduire assez pour effacer la variété des coutumes et des modes de pensée ; une culture chrétienne illustrée par de grands noms, mais indéfiniment nuancée de poussées d'indépendance gallicane à l'égard de l'Église romaine.

Il faut mentionner aussi des entreprises industrielles qui comptent parmi les plus importantes du monde et dont certaines sont à la tête de leur spécialité, reflétant, de même que beaucoup de moyennes et petites entreprises, une accumulation séculaire de savoir-faire et un goût du travail bien fait (parfois compromis, cependant, par un perfectionnisme stérilisant) ; un attachement aux droits de l'homme, qui se sont d'abord exprimés en français, même s'ils peuvent aussi souvent être violés dans cette langue que dans d'autres ; un art de vivre que soutiennent non seulement l'harmonie des paysages, mais aussi ce que l'homme aime y dessiner de symétries et d'équilibres ; le culte de l'élégance esthétique dans l'art de se vêtir, et donc la haute couture ; une gastronomie remarquable (dont les illustres vins et fromages, pour ne citer que deux fleurons de ce bouquet pourvoyeur de bonheur) ; une certaine philosophie du défi, capable de braver la peur française de l'inconnu. Le défi peut prendre des formes diverses. On lit dans Tocqueville (1856, p. 34) :

« [Le peuple français est] le plus casanier et le plus routinier de tous, quand on l'abandonne à lui-même, mais lorsque, une fois, on l'a arraché malgré lui à son logis et à ses habitudes, prêt à pousser jusqu'au bout du monde et à tout oser. »

D'autres traits français sont la crainte du jugement d'autrui et une certaine malveillance, qui en est corollaire, vis-à-vis de la réussite. On note

encore un mélange, parfois subtil et parfois détonnant, entre le sens de l'honneur, sinon de l'héroïque, et, d'autre part, un esprit critique aiguisé, sinon le penchant pour la dérision, avec les aspects négatifs de ces traits : individualisme, sens assez limité de la responsabilité, défiance à l'égard du groupe, manque de discipline, tropismes affectifs qui exacerbent l'arrogance, souvent dénoncée par les étrangers, un goût (noté par J. César au sujet des Gaulois au I^{er} siècle avant l'ère chrétienne) pour la chicane, sinon pour la querelle et même pour la discorde et les affrontements, au prix, élevé, d'un investissement souvent vain de temps et d'énergie ; ce trait est en contradiction étonnante avec un culte de la rationalité, qui produit depuis longtemps, dans sa plus haute expression, des mathématiciens et des savants de tout premier ordre ; mais cela n'exclut pas les attitudes et les discours exprimant le mécontentement, l'autocritique permanente qui fait pourtant bon ménage avec une forme d'assurance péremptoire en public, la tendance dépressive périodique.

On citera ici un seul exemple du prestige que peut valoir à la langue française une attitude résolue, qui tourne le dos à ces doutes et à ces autodévaluations. Dans les semaines qui suivirent le discours où, en février 2003, le représentant de la France au Conseil de sécurité des Nations unies prenait clairement ses distances vis-à-vis de la politique des États-Unis en Irak, on vit affluer dans les Alliances françaises de nombreux pays, partout dans le monde, des candidats désireux de s'inscrire aux cours de français (*cf.* Durand, 2010, p. 23).

Il semble que l'attitude française vis-à-vis des Américains ait beaucoup à gagner d'une adoption de ceux des traits de civilisation de ces derniers qui sont le plus susceptibles d'effets bénéfiques : hostilité à la routine et au besoin de sécurité, goût du risque, de l'action orientée, résolument et sans réserves paralysantes, vers un avenir soigneusement tracé, intérêt passionné pour tout ce qui innove, respect du succès, mise en évidence positive, et exempte d'agressions personnelles, des points faibles, sans exaltation de l'esprit critique et avec une foi, peut-être ingénue parfois, dans la valeur de ce qu'on entreprend, sens de la responsabilité et maîtrise, corollaire, des tentations de l'individualisme, attachement, plutôt qu'aux astuces à la française pour contourner la loi, à la légalité comme fondement de la démocratie et dès lors, à l'intérêt national, brocardé, au contraire, dans une certaine tradition française, par réaction pulsionnelle contre la double pression qu'exerce, dans l'inconscient collectif, la longue période (du IX^e au XVIII^e siècle) de l'ordre féodal puis monarchique, et, dans la destinée individuelle, le poids de la famille et de ses censures, propres à brider la volonté d'affirmation.

Inversement, l'exemple français, pourtant aisément critiquable et souvent critiqué, peut suggérer aux Américains un relatif désengagement vis-à-vis des pesanteurs du contractuel (et, accessoirement, de l'énorme inflation de la profession d'avocat, que ces pesanteurs et l'attraction du gain font fleurir de façon quasiment caricaturale), ainsi qu'une plus grande sollicitude

familiale, qui serait de nature à réduire la douloureuse obsession d'être aimés, surtout par le monde non américain : l'attitude fréquente de distanciation des mères américaines modernes à l'égard de leurs fils, traduite par le « *Go, have fun ! You can do it !* », commence très tôt, car l'âge du sevrage est bien antérieur, aux États-Unis, à ce qu'il est en France, où les mères, au contraire, tendent à protéger à l'excès, à régenter en tout le comportement, à censurer, souvent sur fond de tendresse et de sollicitude constantes, coupant ainsi les ailes aux pulsions d'émancipation (cf. Baudry, 2007, p. 63-69, 259-260).

Une juste évaluation des équilibres nécessaires pourrait aboutir aux attitudes qui donneraient plus de goût du risque aux Français lovés dans la chaleur réconfortante de la cellule familiale, et allégerait pour les Américains, souvent privés, dès l'enfance, de cette chaleur, la permanente anxiété d'être détestés de l'univers, et d'être victimes d'un tropisme antiaméricain. Ce tropisme est sans fondement sérieux, et de base en partie pulsionnelle. Il est une réalité, cependant. Il semble qu'il serait moins fort s'ils étaient attentifs aux représentations mentales qui le suscitent, telles que les mentionne un chanteur célèbre, Jean-Philippe Smet, qui garde ses distances, même s'il se fait depuis longtemps appeler Johnny Hallyday et a massivement importé des productions musicales américaines. Il déclare (entretien avec S. Davet et F. Nouchi, dans *Le Monde* du 3 novembre 2002, cité par Baudry, 2007, p. 243-244, note 1) :

« J'aime bien aller aux États-Unis, un mois. J'aime les chevaux, les Harley, la musique américaine, mais ce n'est pas ma culture, je suis trop latin pour ça. Je suis déçu par la mentalité américaine, leur obsession du pognon, du business, leur tendance à se prendre pour les maîtres du monde. »

Un autre phénomène largement positif qui donne aux locuteurs du français un avantage considérable, n'a pas d'équivalent exact aux États-Unis. Ce phénomène est l'attachement culturel à la langue française, promue par une Organisation internationale de la francophonie. Il s'agit d'une association de plus de soixante-dix États et régions qui ont pour ligne de ralliement non un plan financier, non l'établissement de relations économiques, mais bien la langue française. Je constate, au cours de mes conférences dans un grand nombre de pays des cinq continents, une curiosité générale pour la langue française, un désir de l'apprendre, afin de pouvoir lire les livres écrits en français. Il peut être utile de souligner que cette attitude est particulièrement vivace aux États-Unis, du moins parmi les publics qui viennent écouter des invités étrangers. Mais, de surcroît, la conscience, présente chez certains Français, d'une capacité qu'aurait la France de participer de façon originale au destin du monde se manifeste dans des actions où l'on ne retrouve plus le défaitisme dépressif ni l'amertume du déclin qui sont dénoncés par ailleurs. Ainsi, de nombreuses fondations culturelles encouragent des spécialistes des disciplines les plus diverses à exposer leurs travaux et leurs résultats devant des publics motivés par le plaisir d'apprendre ce que sont les activités des savants. Tel est le cas, pour ne citer qu'un exemple, de la fondation

Nonancourt, créée par celui qui a donné au champagne Laurent-Perrier une place éminente parmi les grands champagnes français. Des ouvrages (par exemple Mandelbaum, 2004) sont consacrés à des personnalités françaises qui contribuent, chacune dans sa spécialité, du cinéma à l'énergie atomique, du football aux industries de luxe, des transports à l'élégance, de l'aéronautique à l'urbanisme, de la philosophie aux parfums, etc., à enrichir le bonheur du monde en opposant des actions positives à la gravité des défis qui le menacent.

Face à ces derniers, c'est non pas par la fusion anonyme dans une imaginaire communauté de femmes et d'hommes parlant la seule langue de la domination de l'argent, mais par l'approfondissement des originalités, dont chacune est porteuse d'universel, et par le respect qui est dû à toutes, que nous pouvons contribuer au dialogue des cultures, véritable fondement humaniste de la paix. Un bien précieux qu'apportent les personnalités francophones, non pas, certes, à elles seules, mais en bonne place dans le monde actuel, c'est l'attachement à une expression universelle, en même temps qu'infiniment diverse, du génie humain, à savoir la littérature. Car, contrairement à ce que les masochistes attirés, prompts à entonner le buccin du déclin, s'efforcent de faire accroire, celles et ceux qui ont la langue française en partage aiment la lecture, et réussissent, en dépit de l'énorme pression des écrans de cinéma et de télévision (voir plus bas, cependant, pour cette dernière), à vivre, quels que soient les âges, « Dans l'amour des livres ». Tel est, en effet, le titre d'une page récente d'un quotidien. On peut y lire, en sous-titre : « Les Assises internationales du roman ont trouvé leur place au sein d'un paysage culturel marqué par la multiplication des manifestations littéraires », et en intertitre : « La France est championne toutes catégories en matière de festivals littéraires » (*Le Monde*, 21 mai 2010, p. 2).

Les libraires, hauts marchands de pensée, dont l'activité, type sublimé de commerce, est étroitement liée à ce foisonnement de festivals littéraires, sont beaucoup plus nombreux, en France, qu'on ne croit lorsque l'on se persuade que les Français « n'aiment pas la lecture » et qu'on oublie que, pour beaucoup d'entre eux, les beaux mots simples de Montaigne (« Je ne voyage sans livre », *Essais*, livre III, chapitre 3) expriment une vérité constante de leur vie. Dans d'autres pays que la France, on trouve chez certains individus un attachement passionné aux livres, et même à leur vertu thérapeutique. Ainsi, à Londres, deux passionnées de littérature officient à la School of Life fondée en 2008 par un philosophe pour enseigner la philosophie et la sagesse à tout demandeur : elles traitent par la « bibliothérapie », c'est-à-dire par la prescription de livres, celles et ceux qui les consultent pour leurs problèmes personnels, illustrant les suggestions d'A. de Botton (2001), fondateur de cette école, et de son livre au titre explicite : *Comment Proust peut changer votre vie* (cf. Malingre, 2011).

Il existe en France de nombreuses entreprises comparables à celle-là. Que l'exemple ait ou non été donné par deux paradis du livre à l'étranger :

Haye-on-Wye, bourgade du pays de Galles qui tenta l'expérience en 1964, suivie ou imitée en 1984 par Redu, hameau des Ardennes belges, la France compte à l'heure présente huit villes, cités et villages consacrés au livre. La pionnière fut la commune bretonne de Bécherel, dont les édiles décidèrent, en 1989, de sauver le quartier médiéval apparemment condamné à disparaître, en le vouant aux bouquinistes spécialisés dans les livres anciens et d'occasion. Leurs boutiques sont au nombre de 15 pour 750 habitants ! Une affichette met en demeure les passants, à l'entrée d'une d'entre elles : « La culture coûte cher ? Essayez l'ignorance ! » (cf. Simon, 2011). En dépit de difficultés nombreuses, la clientèle locale et extérieure a conçu pour cette expérience un intérêt suffisamment soutenu pour que non seulement Bécherel existe encore, depuis plus de vingt ans, comme cité du livre, mais que, de surcroît, ce bel enthousiasme et cette motivation se retrouvent dans les sept autres hauts lieux de lecture qui ont fleuri à l'image de Bécherel dans les deux dernières décennies : Ambierle (Rhône-Alpes), Cuisery et La Charité-sur-Loire (Bourgogne), Esquelbecq (Nord-Pas-de-Calais), Fontenoy-la-Joûte (Lorraine), Montmorillon (Poitou-Charente), Montolieu (Languedoc-Roussillon).

Certains de ces libraires reçoivent des délégations d'émules de Corée du Sud, des Pays-Bas, de Norvège, de Finlande, de Malaisie. Le nombre de librairies par habitant est facile à évaluer si l'on songe que Fontenoy-la-Joûte, par exemple, en compte 15, c'est-à-dire autant que Bécherel, mais cette fois pour une population de 300 habitants, soit 450 de moins que Bécherel ! L'incidence sur l'école, il faut le souligner, est heureuse également, puisque, par exemple, à Montolieu, les classes d'école primaire ont été maintenues grâce à l'existence de ce nombre remarquable de librairies (cf. Simon, *ibid.*). Beaucoup de ces libraires, au surplus, abritent des expositions d'art. Ils organisent également des séances de signature avec conférences, pratique répandue dans toute la France, et qui fait sans doute beaucoup pour rappeler au public qu'il existe une autre culture que celle qui s'offre dans les bruyants espaces de Disneyland ou celle que distillent les écrans de télévision, lesquels, il est vrai, dans certaines émissions consacrées à des écrivains, participent aussi à la diffusion des livres.

Peut-être convient-il de rappeler aussi que le français a été et continue d'être choisi par des auteurs qui pouvaient utiliser d'autres langues, celles de leurs familles et de leurs enfances, et qui, pourtant, ont vu dans celle-ci, non pas seulement un support capable de leur valoir une vaste audience, mais aussi le lieu d'expression privilégié de leurs affects et de leurs pensées. Le Marocain T. Ben Jelloun, le Haïtien D. Laferrière, le Roumain E.-M. Cioran, le Congolais A. Mabankou ne sont que quelques-uns parmi une longue série d'écrivains francophones qui illustrent le français.

À côté de la création romanesque existe aussi la pensée politique française. Certes, en France, les replis identitaires et les fantasmes antimusulmans qui englobent à tort les croyants à l'attitude modérée dans le procès légitimement intenté aux violences du fanatisme international, ainsi

que les frilosités académiques et les tiédeurs de pensée sur les problèmes du tiers-monde et de l'âge postcolonial, sont assez éloignés du feu d'artifice intellectuel des années 1945-1985. Pourtant, les audaces d'idées germent ici et là, alimentées par les recherches de maîtres souvent récusés comme radicaux par les esprits conservateurs ou par l'autorité politique (E. Balibar, A. Badiou, J. Rancière, par exemple), et encouragées par un désir ardent, chez les éléments les plus conscients des nouvelles générations, de secouer les pesanteurs. Celles-ci sont économiques avant d'être culturelles, et c'est pourquoi le combat qui prend pour cible la pensée unique, nourrie des oppressions économiques d'aujourd'hui, possède une réelle portée. Un autre combat, également susceptible de susciter une salubre libération, est celui que mènent les écrivains dits provocateurs, c'est-à-dire ceux qui, comme M. Houellebecq ou M. Onfray, ébranlent, par leurs pensées et leurs comportements affranchis, les stéréotypes des cénacles intellectuels comme les douillettes certitudes des masses peu pensantes.

Cette part francophone à l'aventure intellectuelle du monde souligne, au-delà du français, l'importance du profil culturel qui est propre aux communautés latines. Le latin a pour lui, en tant que langue à vocation européenne beaucoup plus justifiée que celle de l'anglais, d'être d'une part une langue qu'aucun État n'a plus pour langue officielle et qui, par conséquent, n'est plus porteuse d'aucun projet hégémonique, et d'autre part le réservoir d'emprunts lexicaux où se sont alimentés durant des siècles et continuent de s'alimenter aujourd'hui, certes l'anglais lui-même, qui n'en est pas issu, mais aussi et surtout les langues qui sont issues du latin : catalan, espagnol, français, italien, occitan, portugais, roumain.

« La si facile compréhension entre toutes ces langues, écrit Lévy-Leblond (1996, p. 248-249), fonde l'existence d'une des plus vastes communautés linguistiques mondiales, qui fait largement pièce à l'anglophonie. Pour ne prendre qu'une situation banale, il est d'une totale absurdité qu'un physicien français et son collègue italien, espagnol, ou même roumain, utilisent l'anglais (et quel anglais souvent !) pour leurs échanges. Séminaires, conférences et discussions privées s'accommodent fort bien de ce plurilinguisme d'écoute, qui ne repose pas que sur des parentés linguistiques, mais en appelle, bien plus profondément, à une culture commune. »

Si l'on prend conscience de ces évidences, on en conclura aisément qu'un effort doit certainement être accompli en direction d'une partie au moins, immense à vrai dire, du monde de langue latine, et, en particulier, de l'Amérique centrale et méridionale, qui est, précisément, appelée latine. Il s'agit de centaines de millions d'hommes et de femmes, dont beaucoup, sans doute, attendent, et depuis longtemps, un geste décisif, surtout de la part de la France. L. Hamon notait, il y a près de cinquante ans déjà (1953) :

« La langue, le goût, tout ce qu'il est convenu d'appeler la latinité inclinent ces hommes à chercher dans le français leur langue internationale : tout... sauf la présence de la France. »

3. Contre la beauté unique

Dans un domaine capital pour tout individu, à savoir celui de

l'apparence qu'il ou elle offre au regard de l'autre, un défi redoutable dont l'origine est aussi d'outre-Atlantique est celui de la beauté unique. Un chirurgien esthétique renommé, le docteur Jean-Claude Hagége, le dénonce en ces termes (communication personnelle) :

« [L']assimilation de la beauté à une image purement physique s'est imposée à nous depuis quelques dizaines d'années et a pris son ampleur depuis l'essor du cinéma américain. La fréquentation des congrès américains vient à l'appui de cette évidence. [Il semble qu'il s'agisse] d'une résurgence du mythe de la beauté des stars hollywoodiennes de la fin du siècle dernier. Aujourd'hui leurs atouts physiques sont amplifiés à l'extrême (bouche, seins...). [C'est] une véritable mascarade de la beauté organisée par la publicité, par les laboratoires de cosmétique.

Au-delà de la dictature physique que ce concept de la beauté d'outre-Atlantique nous impose, il y a un problème de société bien plus vaste, car cette vision purement morphologique de la beauté induit nécessairement un changement de mentalité. La séduction prend en effet une dimension purement physique. Déjà, en 1943, Boris Vian dans son excellent livre *Et on tuera tous les affreux* nous avait prévenus des dangers d'une telle conception de la beauté. Il imaginait, en effet, une société où tout le monde serait beau et ressemblant ; seuls ceux qui ont une aspérité ou un défaut seraient alors recherchés pour leur particularité. Mais, aussi, ce concept de beauté physique risque, ce qui est encore plus grave, de modifier notre attitude face à la sensualité. La sensualité devient un rapport de concurrence, de compétition entre des attributs physiques poussés à l'extrême, des lèvres démesurées, des pommettes, des seins gonflés qui seraient la traduction d'un désir. *L'Homo sapiens* aurait mérité une autre sensualité.

[...] La beauté unique butera nécessairement sur sa propre perfection. La chirurgie esthétique [doit reprendre] sa vraie place : la restitution d'un équilibre entre son apparence et son "intérieur". Heureusement, aujourd'hui, en France, la beauté d'expression purement morphologique, froide et muette, a perdu... ou presque ; depuis quelques années l'on voit naître et croître une nouvelle demande de beauté et de chirurgie esthétique en France, [...] c'est-à-dire une recherche d'une beauté naturelle, singulière, propre à chaque personnalité. Une beauté libre en dehors de toute norme et de toute contrainte. Nous devons répondre à une demande et rien de plus. À moins que notre vrai art soit une absence d'art visible. C'est ce que les critiques italiens appellent la *sprezzatura*, lorsque l'art extrême est une absence d'art visible.

L'empathie, la rencontre de l'autre, les expressions des émotions d'un visage vont certainement remplacer la beauté physique. Les hommes, les femmes pourront alors choisir leur propre beauté en dehors de toute dictature. »

4. La diversité linguistique et culturelle, enjeu de toutes les luttes

L'importance de la diversité des langues et des cultures, trait définitoire de l'univers humain et des communautés qui le composent, a déjà été soulignée dans le présent livre. Ceux-là mêmes qui, comme la Chine, paraissent, à première vue, vouloir substituer leur domination à celle de la puissance américaine sont, en réalité, sensibles à la diversité, et favorisent les efforts étrangers qui témoignent en faveur de cette dernière. C'est ainsi, sans doute, qu'il faut expliquer qu'à l'exposition universelle de Shanghai, en 2010, l'afflux considérable de visiteurs au pavillon français en ait fait le plus visité de cette manifestation.

Plus généralement, les masses populaires de l'Asie doivent être considérées comme un efficace contrepoids au nivellement par la mondialisation à l'américaine, et comme un appel à la lutte pour maintenir et développer la diversification des cultures du monde. L'enseignement en ligne et l'utilisation d'Internet sont ici des stratégies capitales, qui peuvent

promouvoir des contre-cultures. Un facteur essentiel de la diversité se situe au sein même des États qui savent la cultiver. Ainsi, en France, réagissant contre le mimétisme atone qui règne dans les médias, a été créé en juin 2009, au groupe France Télévisions, un Comité permanent de la diversité. Il s'agit d'une structure indépendante, dont le rôle est de vigie et d'aiguillon, puisque sa mission est de promouvoir, sur les antennes et dans l'organisation du personnel, la diversité sociale et ethnoculturelle qui, à travers les différences et les complémentarités entre les composantes autochtones, issues d'outre-mer et descendantes de l'immigration, donnent à la France un visage humain riche de sa variété, et confirmant par un développement contemporain ce que F. Braudel écrivait dans la perspective de la formation historique du pays : « La France se nomme diversité » (cf. Bourges, 2011).

Quant à l'Europe, pourquoi, dans un monde où progresse le culte de la diversité, en réaction à l'oppression de l'unilinguisme par le biais d'une langue qui est celle de pays puissants, devrait-elle n'avoir qu'une seule langue véhiculaire ? On cite souvent l'exemple de Charles-Quint, qui, dit-on, utilisait le latin avec Dieu, l'italien avec les musiciens, l'espagnol avec ses troupes, l'allemand avec ses domestiques, le français avec les dames et l'anglais avec son cheval. D'autres cautions prestigieuses existent, beaucoup plus récentes, dont celle d'un Européen, le général de Gaulle, qui, bien que nationaliste français, avait

« une habitude toute personnelle et quasi fétichiste qu'il [suivait] à chaque déplacement à l'étranger, consistant à s'exprimer dans la langue du pays d'accueil. Cet usage linguistique assez peu protocolaire [montre que] pour ce grand échalas aux allures de totem, [...] la langue n'est pas un obstacle. [...] Comme par magie ou par miracle, la langue de De Gaulle, loin de fourcher, adopte celle de l'État [où il se trouve en visite] » (Gruat, 2010, p. 20).

De fait, dans un grand nombre d'États qui l'invitaient, le fondateur de la V^e République adressait des mots de remerciements ou des salutations d'amitié, à ses hôtes ou aux populations qui l'écoutaient, en utilisant leur langue : allemand, anglais, espagnol, russe, polonais, portugais, roumain, turc. Alors que l'allemand était la seule langue dans laquelle il fût à son aise, il se donnait la peine d'apprendre par cœur, en se faisant aider, pour la prononciation, par des locuteurs autochtones ou par de bons spécialistes, des textes entiers de plusieurs phrases. On demeure stupéfait des efforts que cela supposait de sa part, face à des langues qu'il n'avait jamais étudiées et dont la diversité est si grande, depuis les flexions nominales hautement complexes des langues slaves jusqu'aux agglutinations de suffixes du turc.

Certes, les motivations étaient d'abord politiques, puisqu'il s'agissait essentiellement pour de Gaulle, que le pays où le conduisait son voyage appartînt au bloc de l'Est ou à celui de l'Ouest, d'encourager partout une troisième voie d'indépendance face aux deux blocs américain et soviétique qui se partageaient alors une grande partie du monde. Pourtant, assortir cet encouragement à la diversité politique d'une exaltation de chacune des cultures locales des pays hôtes à travers sa langue, c'était, du même coup,

prendre position de manière décisive en faveur de la diversité. C'était même la consacrer par une sorte d'aura prestigieuse et efficace, puisque selon les témoignages de contemporains, la taille, l'éloquence, le timbre de voix, la réputation héroïque du personnage aux heures les plus sombres de l'histoire française et européenne, tout conférait aux propos du général de Gaulle une puissance de conviction capable de modifier le cours des événements, comme ce fut le cas, notamment, après le « Vive le Québec libre ! », prononcé en 1967 au balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Le combat pour la diversité des langues se heurte à celui que mènent les inconditionnels de l'anglais. L'un d'entre eux, P. van Parijs, déclare, dans de nombreuses publications (notamment 2004, où sont regroupés l'ensemble des arguments), qu'une *lingua franca* est indispensable à l'Europe, ce qui est loin d'aller de soi : comme on l'a souligné plus haut, la promotion de deux ou trois des langues européennes les plus parlées dans le temps et dans l'espace correspond beaucoup mieux à la vocation de l'Europe ; ou, à défaut, pour ceux qui récusent des langues naturelles susceptibles d'entrer en rivalité et croient en une *lingua franca*, une promotion peut être envisagée, celle d'une langue artificielle, comme l'espéranto, dont les échos qu'on en a soulignent que son acquisition est facile, et notamment beaucoup plus facile que celle de l'anglais.

D'autre part, van Parijs affirme que loin de contenir la diffusion de l'anglais, les Européens devraient plutôt l'étendre, car sa généralisation (notamment par l'imposition du sous-titrage à la télévision) serait, selon lui, un acte démocratique, et de justice linguistique. En effet, ce sont les groupes les plus favorisés qui ont un accès facile et rapide à l'anglais, et il conviendrait donc d'élargir cet accès aux plus défavorisés. L'auteur ne paraît donc pas très conscient de la facilité avec laquelle une langue véhiculaire, lorsqu'elle est soutenue par des moyens aussi puissants que ceux qui servent aujourd'hui l'anglais, devient une langue vernaculaire (cf. [chapitre 3](#), § 2), qui supprime toutes les autres : ce qu'a pu faire le latin dans tous les pays de l'actuelle Europe occidentale il y a plus de deux mille ans, l'anglais possède des moyens décuplés de le faire aujourd'hui, pour employer une formulation modérée ! L'auteur est en outre fort optimiste sur les vertus démocratiques de l'anglais, car l'enseignement généralisé de ce dernier n'a guère de chances d'abolir une constante des langues véhiculaires de prestige, à savoir leur pouvoir de division sociale.

En même temps, cet auteur préconise des mesures strictes pour protéger toutes les autres langues européennes, et insiste sur le principe de territorialité linguistique. Comme il insiste également sur la nécessité d'accélérer l'adoption de l'anglais seul dans l'enseignement supérieur, et que, par ailleurs, il préconise l'institution de zones franches dans lesquelles l'anglais serait largement utilisé, ce qui signifie une extraterritorialité, on ne voit plus très clairement que comprendre dans ce réseau de contradictions. Une chose, en revanche, est claire : cet auteur est cité comme caution par les associations et

groupes politiques tels qu'Aula Magna, Brussel Forum, Manifesto, Pro Brussel, qui, conjointement avec une partie des autorités flamandes locales, multiplient les difficultés dressées contre l'usage du français par les communautés francophones de la périphérie bruxelloise. Les responsables de ces mouvements, allant au-delà de ces actions visant à restreindre l'usage du français autour de Bruxelles, s'efforcent d'obtenir que soient dessaisies de leurs pouvoirs les communes où la représentation est actuellement conforme à la répartition linguistique de la population, qui, dans cette ville, est majoritairement francophone : plus de 80 % ; participe, au surplus, à l'accroissement de cette majorité le choix des dernières générations issues de l'immigration, qui voient dans la francophonie un lien avec leurs pays d'origine, ceux du Maghreb, à forte présence scolaire et culturelle du français.

Le but des mouvements politiques mentionnés ci-dessus est, en vertu d'une action dirigée dans le sens opposé à la francophonie, que les pouvoirs des communes soient transférés à l'exécutif régional, où les Flamands ont une représentation garantie de 50 %. Cela faciliterait la réalisation de leur programme, qui recommande un enseignement régionalisé, bilingue néerlandais-français dès la maternelle, et multilingue dans le secondaire, l'anglais ayant une place maîtresse dans ce système. Le résultat de telles dispositions serait, conformément à ce même programme, une dilution de l'identité francophone de la majorité des habitants de Bruxelles. À cela s'ajoute, selon une autre proposition de P. van Parijs, l'organisation des masters universitaires et de la recherche en anglais seulement. Ce projet suscite les réserves de certains défenseurs du néerlandais eux-mêmes, qui estiment que cette langue en serait autant la victime que le français (cf. Nassaux, 2008). L'enthousiasme, en partie naïf, que certains mettent à célébrer le caractère multiculturel de Bruxelles alimente, en fait, une offensive contre la francophonie (*ibid.*).

L'entreprise des associations et partis flamands dont il vient d'être question, et de leurs porte-parole comme P. van Parijs, a tous les caractères d'un combat, mené avec une extrême résolution. Face à ce combat, le combat contraire, pour la diversité des langues, est d'autant plus justifié que, par-delà le cas particulier de la Belgique et le vieux conflit entre ses communautés francophone et néerlandophone, la plaidoirie pour l'anglais langue de l'Europe n'est qu'une arme de plus utilisée par les adversaires d'une authentique diversité des cultures, sous le prétexte de démocratisation, lui-même fondé sur le caractère inéluctable de l'américanisation du monde, c'est-à-dire sur la conviction même qui soutient le refus de promouvoir la diversité.

Loin que la diffusion toujours plus vaste de l'anglais soit inéluctable, il est possible, au contraire, qu'elle ait amorcé un sérieux reflux. Telle est du moins la thèse principale d'un ouvrage récent, intitulé, significativement, *The Last Lingua Franca. English until the return of Babel* (-Ostler, 2010, sur lequel je remercie J. Morillot d'avoir attiré mon attention). L'auteur, N. Ostler, y démontre à travers un examen fort érudit qu'aucune des grandes langues

véhiculaires qui ont existé dans l'histoire n'est comparable en extension dans le monde à ce qu'est aujourd'hui l'anglais : celles qui ont connu une large diffusion au-delà de leurs frontières politiques ne dépassaient pas certaines zones qui, pour être vastes, étaient loin de recouvrir les cinq continents, une de ces zones, par exemple, correspondant au Proche-Orient actuel (cf. [chapitre 2](#), § 1). Or, affirme cet auteur, cette langue anglaise, qui est aujourd'hui, de loin, la plus répandue des langues véhiculaires que le monde ait jamais connues va perdre ce rôle au bénéfice d'un retour de la babélisation qui a régné autrefois. Ceux qui sont certains, dit Ostler, que l'anglais se maintiendra comme *lingua franca* arguent volontiers du fait que bien qu'il se soit imposé, comme les autres langues de ce type, dans le sillage de la conquête, du commerce ou de l'activité missionnaire, son influence ne dépend plus d'aucun des trois. À cela il oppose le fait que l'anglais est loin d'être universellement aimé, et que, d'autre part, le plus grand nombre des communautés sont attachées à leurs langues vernaculaires, même s'il est vrai que cet attachement est, pour une part, une invention du nationalisme européen du XIX^e siècle.

Il faut ajouter, déclare cet auteur, un phénomène capital en gestation : les progrès constants de la traduction par ordinateur auront pour conséquence que « chacun parlera et écrira dans la langue de son choix, et que le monde comprendra ». Tel est l'avenir que promettent, selon lui, les nouveaux procédés techniques, tels que Google Translate, Babel Fish ou Bing Translator de Microsoft, qui offrent des traductions automatiques et instantanées à travers de très nombreuses langues, et qui ne cessent d'étendre leur compétence et leurs services. On peut, évidemment, juger que la prédiction d'Ostler n'est pas assurée de se réaliser, ou du moins pas avant longtemps, si l'on songe aux erreurs de traduction des ordinateurs actuels, à l'obstacle que dressent encore l'intonation et la durée d'émission des mots et des phrases, ainsi qu'à la difficulté de restitution des usages latéraux des langues, comme ceux qu'on trouve dans les calembours et jeux de mots. Mais on peut aussi trouver une agréable fraîcheur à cette pensée si libre de tout cliché anglocentrique. La chose est méritoire, puisqu'il s'agit d'un locuteur autochtone de l'anglais, qui, bien entendu, ne pourrait, en outre, que se réjouir de la réalisation de ses prévisions, puisque cette réalisation, entre autres effets bénéfiques, servirait les langues menacées d'extinction (cf. Hagège, 2000) et qu'Ostler est précisément, aujourd'hui, le directeur de la Fondation des langues en danger.

On doit, enfin, remarquer qu'Ostler a raison de considérer que les innovations techniques peuvent avoir des conséquences inattendues, et de souligner que « le principal processus de développement induit par Internet n'est pas un processus de concentration, mais au contraire de diversité » : dans les dix dernières années, les langues qui ont connu la croissance la plus rapide en termes de présence en ligne sur la toile sont, par ordre décroissant, l'arabe, le chinois, le portugais, l'espagnol et le français. Ainsi, les moyens techniques

d'aujourd'hui, alors que l'on avait pu croire, initialement, qu'ils accroîtraient encore la domination de l'anglais, ont au contraire ouvert des tribunes de plus en plus larges à la diversité des langues. Ils ont, de cette manière, suivi le même chemin que la nature elle-même, qui, dans le domaine de la culture et des langues comme dans celui des espèces vivantes, zoologiques, botaniques, etc., n'a jamais offert d'autres spectacles que celui du foisonnement.

Le monde est aujourd'hui investi par de nombreux stéréotypes qui, incarnant des formes diverses de pensée unique, finissent par suspendre la légitime vocation humaine à la réflexion. Une des notions qui illustrent ces formes est celle de démocratie. C'est en en brandissant l'étendard que le gouvernement américain, suivi, le plus souvent, par de nombreux gouvernements d'Europe occidentale, se donne le droit de distribuer des satisfecit ou des blâmes aux nombreux pays qui respectent ou ne respectent pas sa conception de la démocratie. Un cas intéressant est celui de la Russie d'aujourd'hui. On constate que la diabolisation de ce pays a survécu, contrairement à ce que croyaient divers hommes politiques, comme Gorbatchev, dernier des hauts responsables de l'Union soviétique, à la dislocation de cette dernière. Sous prétexte de conjurer le risque de rechute de la Russie dans le « totalitarisme », on s'évertue, en Occident, à opposer à ce pays la conception qu'on se fait de la démocratie. Comme l'a écrit un spécialiste éminent du monde russe (Coquin, 2006, p. 306-307),

« [c']est là oublier que ni la Russie ni les Russes ne souhaitent se transformer en une démocratie à l'occidentale, en jetant par-dessus bord leur propre culture et leurs valeurs nationales : celles d'une démocratie sociale, égalitaire et collective, ou encore solidaire et conviviale [...], et qu'ils regardent notre démocratie libérale et individualiste autant qu'inégalitaire, ploutocratique et mercantile, de manière à peine moins critique que nous regardons nous-mêmes leurs propres institutions. N'en déplaise à l'envahissante confrérie des démocratisateurs autoproclamés, c'est à la Russie qu'il incombe de se donner le régime démocratique de son choix [...] il existe autant de "démocraties" que de peuples ou d'États, conformes à la culture et à l'histoire de chacun d'entre eux : [...] la démocratie peut être selon les cas sociale ou libérale, parlementaire ou présidentielle, individualiste ou collective, vertueuse ou affairiste, concurrentielle ou redistributrice, médiatique ou éclairée, laïque ou confessionnelle, monarchique ou républicaine, étatiste ou décentralisée, directe ou représentative, pluraliste ou autoritaire, bourgeoise ou populaire, conservatrice ou progressiste, syndicale ou citoyenne, moderne ou corporative, tolérante ou sécuritaire, pacifique ou interventionniste, organique ou importée, opaque ou transparente, etc., etc. [...] Évitions de confondre promotion de la démocratie et conquête de nouvelles parts de marché ou de têtes de pont stratégiques. »

L'illusion du caractère nécessaire des leçons de démocratie pour la Russie n'est qu'un des aspects modernes de la difficulté d'admettre la diversité, que ce soit celle des idéologies, des pratiques sociales ou des convictions religieuses. Ainsi, une valeur que la tradition de la Grèce antique semble avoir consacrée pour le monde peut être pervertie en oppression, et son imposition peut devenir une forme d'intolérance. C'est là un des effets de la pensée unique, à laquelle le présent livre oppose l'assomption universelle de la diversité. La pression de la pensée unique, dont le débat sur le contenu de la notion de démocratie fournit, parmi beaucoup d'autres, une illustration, fait apparaître l'importance du combat permanent pour préserver la liberté de la pensée contre tous les stéréotypes qui veulent la juguler.

Conclusion

Nous voici au terme de ce livre. Mais c'est un terme bien provisoire, car le combat pour la diversité des pensées et contre la pensée unique ne saurait connaître de relâche.

C'est un sentiment d'espérance, sinon de certitude, qui doit nous habiter. La domination américaine de l'univers cheminait dans le sillage de la victoire, en 1945, contre les forces brunes de l'oppression. À ce titre, l'Europe et le monde avaient de bonnes raisons d'admettre une telle domination, sinon même d'être reconnaissants à l'Amérique de son combat pour la liberté. Mais quand il est apparu que, par des voies d'apparence pacifique, c'était une nouvelle oppression qui se dressait, certes dépourvue de violence physique, mais pourtant réelle, à savoir celle de la pensée unique, alors un nouveau combat est devenu nécessaire, celui qui promeut les pensées multiples. Il s'agit d'un affrontement renouvelé pour la liberté de l'esprit, dans la mesure même où l'enjeu est la promotion de la multiplicité. La pensée unique ne favorise pas la diversité des cultures ni la floraison des idées. Elle suscite et entretient le mimétisme de la servilité, et la médiocrité qui en est la conséquence inéluctable. L'histoire est traversée de tentatives pour rassembler le monde, ou au moins de vastes étendues correspondant à un continent, sous un pouvoir unique. Des Mongols au nazisme, ces tentatives n'ont pas utilisé d'autres moyens que la violence et la dévastation.

L'entreprise « mondialisatrice », d'initiative et de réalisation américaines, ne porte certes pas les mêmes apparences d'agression matérielle et de projet destructeur, mais elle aurait le pouvoir d'imposer une stérile homogénéité de pensée, si les identités nationales et les affirmations culturelles n'étaient soutenues par une conscience de la nécessité de faire face. Heureusement, ces combats sont secondés par une loi naturelle de toutes les espèces, et de la vie même qui les anime et les caractérise, à savoir une loi de diversification indéfinie. Néanmoins, la pensée conforme et les idées formatées sont capables de s'assurer un long règne. Elles paraissent emprisonner aujourd'hui une bonne partie de la population et des « élites » du pays, la France, qui fut le berceau historique du français. Le français continue, en dépit de cette situation, d'être, comme il le fut de 1789 à 1791, la voix des droits de l'homme et de la liberté. Cette continuité est assurée par les peuples qui, au-delà de la France officielle et parfois en contradiction avec elle,

croient toujours à la part que la langue française peut apporter dans le combat pour l'homme et son avenir, solidairement avec d'autres langues qui soutiennent des cultures riches et fécondes, comme l'allemand, l'espagnol, l'italien, le russe, le grec, le hindi, le chinois, le japonais.

C'est à ce combat que participent la dénonciation de la pensée unique et la proposition de formes nouvelles d'invention et de créativité, telles qu'elles sont esquissées dans ce livre. Pour autant, la mise en garde contre les risques de la pensée unique ne doit évidemment pas être interprétée comme un nouveau témoignage de l'antiaméricanisme paresseux qui est répandu dans certains milieux en France et dans d'autres pays d'Europe, ni comme un oubli imprudent de l'indispensable alliance entre des nations parmi lesquelles les États-Unis et l'Europe, qui fournit à ces derniers leurs racines culturelles et politiques, tiennent, solidairement, une grande place. Ces nations affrontent ensemble, aujourd'hui, en défendant la liberté de pensée et de croyance, les périls redoutables et sinistres que les obscurantismes et fanatismes contemporains, conquérants et surarmés, dressent à l'horizon de notre destin.

Mais, précisément, la féconde diversité des pensées est une arme puissante dans le combat pour la liberté. La promotion et le culte de la diversité, ainsi que l'affermissement de l'indépendance culturelle de chacun, loin de se convertir en hostilités internes entre ceux qui défendent la liberté de pensée, sont les ferments d'une énergie et d'une confiance renouvelées. Ils sont, à cet égard, de loin préférables au suivisme mou, à l'homogénéisation docile et aux allégeances prudentes, tous comportements générateurs, à la longue, de fragilité par abrasion des différences fécondes et des affirmations créatrices.

C'est pourquoi, même si le combat contre la pensée unique ne désigne pas la nation américaine comme un adversaire, il est une réaction capitale contre l'asservissement des esprits et des mœurs. Ce combat va au-delà de la seule indignation à laquelle invite un ouvrage à la mode (Hessel, 2010). Ce n'est pas seulement « Indignez-vous ! » qu'il convient de recommander aux masses manipulées. C'est, surtout, « Résistez ! », c'est-à-dire cela même que fit l'auteur de l'ouvrage en question en un temps d'oppression qui voulait asservir l'Europe et exterminer une de ses composantes sur des critères de race. Il ne s'agit pas, aujourd'hui, d'extermination physique, mais d'asservissement intellectuel, politique et économique. La France doit entrer en résistance. Elle en possède la tradition, depuis Étienne Marcel tenant tête, au milieu du XIV^e siècle, à Jean le Bon, jusqu'à la Résistance à Hitler et à Vichy dès 1940, en passant par les premiers jours de la Révolution contre la monarchie. La résistance, aujourd'hui, est d'autant plus urgente et indispensable que ce à quoi elle doit s'opposer n'est pas un front politique ou militaire explicite, mais une action que ses formes pacifiques rendent encore plus redoutable. En effet, la pensée unique est loin d'être immédiatement perçue comme telle par la masse d'une population qui, en France notamment, est encore aveugle. On voudrait ici participer à l'effort de lutte contre cette

cécité. Tel est le message qu'il convient de lire dans ce livre.

Références

AUTANT-LARA, C., 1992, *Europaramount*, Paris, Éditions du Flambeau.

BARBIER, J.-C., 2008, *La Longue Marche vers l'Europe sociale*, Paris, Presses universitaires de France.

BAUDRY, P., 2007, *Français et Américains. L'autre rive*, Paris, Pearson Éducation France, 3^e édition.

BAVEREZ, N., 2011, « Mondialisation et liberté », *Le Monde Économie*, 22 février, p. 1.

BERGER, Y., 2003, *Dictionnaire amoureux de l'Amérique*, Paris, Plon.

BOÉTIE, E. de La, 1574, *Discours de la servitude volontaire, ou Contr'un*, Paris.

BOTTON, A. de, 2001, *Comment Proust peut changer votre vie*, Paris, Éditions 10-18.

BOURDIEU, P., 2001, intervention dans le débat « Quelles langues pour une Europe démocratique ? », *Raisons pratiques* n° 2, La République des langues.

BOURGES, H., 2011, *Rapport d'activité du Comité permanent de la diversité*, Paris, France Télévisions.

BROWN, L., 1973, *World without Borders*, New York, Random House, Vintage Books.

BRUSINI, H., 2011, *Copie conforme. Pourquoi les médias disent tous la même chose ?*, Paris, Seuil.

BRZEZINSKI, Z., 2000, in *The National Interest*, Summer-Fall.

BURCHFIELD, R., 1985, *The English Language*, New York, Wiley and Sons.

CALVET, L.-J., 1987, *La Guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.

CARROUÉ, L., 2002, *Géographie de la mondialisation*, Paris, Armand Colin.

CHEVILLET, F., 1994, *Histoire de la langue anglaise*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », n° 1265.

CHOMSKY, N., 1992, *Manufacturing Consent*, film produit par Mark Achtas et Peter Wintonick.

COLLAS, A., 2011, « A Polytech' Tours, le master d'urbanisme est

devenu "so English" », *Le Monde Éducation*, 9 mars, p. 7.

COOMBS, P., 1962, « Cultural Affairs and Foreign Relations », in *The American Assembly*, New York, Columbia University Press.

COQUIN, F.-X., 2006, « Réflexions sur l'assimilation du stalinisme à l'hitlérisme », *Europe*, n° 921-922, p. 283-307.

CUSHING, S., 1977, *Fatal Words : Communication Clashes and Plane Crashes*, Chicago, University of Chicago Press.

DAYEZ-BURGEON, P., 2011, *Les Coréens*, Paris, Tallandier.

DEBRAY, R., 1980, « Du bon usage de la domination culturelle », *Le Monde diplomatique*, mars, p. 5.

DEHECQ, J.-F., 2004, entretien avec le magazine *L'Expansion*, 28 octobre, p. 7.

DESCLÉS, J.-P., 2010, « Comment le français peut-il être encore un support efficace de l'innovation ? », manuscrit.

DOLLFUS, O., 2001, *La Mondialisation*, Paris, Les Presses de Sciences po.

DUCHEMIN, Y., 2010, contribution au débat « Dans les facs, va-t-on passer au tout anglais ? », *Le Monde Magazine*, 13 novembre, p. 40.

DURAND, C. X., 2002, « Where has hegemonic English led us : the French example », in *Proceedings of the International Conference on Globalization, Education and Language*, Danshui (Taïwan), Tankang University, p. 15-16.

DURAND, C. X., 2004, « Les impostures des apôtres de la communication », *Panoramiques*, 69, p. 105-122.

DURAND, C. X., 2006, « If it is not written in English, it is not worth reading ! », *Current Issues in Language Planning*, vol. 7, 1, p. 44-60.

DURAND, C. X., 2008, « Cultural diversity as an engine for knowledge development », *Critical Inquiry in Language Studies*, 5, 3, p. 149-164.

DURAND, C. X., 2010, *Une colonie ordinaire du XX^e siècle*, Fernelmont (Belgique), Éditions modulaires européennes.

ELDER, R., 1968, *The Information Machine*, Syracuse, Syracuse University Press.

ÉTIEMBLE, R., 1964, *Parlez-vous franglais ?*, Paris, Gallimard.

EUDES, Y., 1982, *La Conquête des esprits*, Paris, Maspero.

EUDES, Y., 2011, « Facebook, Twitter et la révolution mondiale », *Le Monde*, « Décryptage et analyses », p. 20.

FLOCH, B., 2011, « La bataille de la matière grise est engagée », *Le Monde Éducation*, 9 mars, p. 5.

FODOR, I., et C. HAGÈGE (resp.), 1983, *Language Reform, Theory and Future*, Hamburg, Buske, tome 1.

FODOR, J. A., 1994, *The Elm and the Expert. Mentalese and its Semantics*, Cambridge (Mass.), MIT Press.

FROMMER, F., 2010, *La Pensée PowerPoint. Enquête sur un logiciel qui rend stupide*, Paris, La Découverte.

GALLUP, G., 1981, *An American Foreign Policy Reader*, Washington, State Department, chapitre 4.

GOBARD, H., 1976, *L'Aliénation linguistique. Analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion.

GRIN, F., 2004, « On the costs of cultural diversity », in P. van Parijs (éd.), *Cultural Diversity versus Economic Solidarity*, Bruxelles, De Boeck Université, p. 189-202.

GRUAT, C., 2010, *Les Langues du général*, Paris, J.-C. Lattès.

HAGÈGE, C., 1975, *Le Problème linguistique des prépositions et la solution chinoise (avec un essai de typologie à travers plusieurs groupes de langues)*, Paris/Louvain, Société de linguistique de Paris/Peeters.

HAGÈGE, C., 1983, « Voies et destins de l'action humaine sur les langues », in Fodor, I., et C. Hagège (resp.), 1983, *Language Reform, Theory and Future*, Hambourg, Buske.

HAGÈGE, C., 1985, *L'Homme de paroles*, Paris, Gallimard, « Folio Essais ».

HAGÈGE, C., 1986, *La Langue palau, une curiosité typologique*, éd. par Haiim B. Rosén, Munich, Wilhelm Fink Verlag, coll. « Forms of language structure ».

HAGÈGE, C., 1987, *Le français et les siècles*, Paris, Odile Jacob.

HAGÈGE, C., 1987, « La traduction, le linguiste et la rencontre des cultures », *Diogène*, janvier-mars, n° 137, p. 24-34.

HAGÈGE, C., 1992, *Le Souffle de la langue*, Paris, Odile Jacob.

HAGÈGE, C., 1993, *The Language Builder, an Essay on the Human Signature in Linguistic Morphogenesis* (Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science, vol. 94), Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

HAGÈGE, C., 1996, *Le français. Histoire d'un combat*, Boulogne, Éditions Michel Hagège.

HAGÈGE, C., 1997, compte rendu, dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XCII, 2, p. 327-333, de Haudressy, D., 1995, *Lire Le Monde et traduire. Le russe politique*, Paris, Institut d'études slaves, « Documents pédagogiques de l'Institut d'études slaves », XXXVIII/2.

HAGÈGE, C., 2000, *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob.

HAGÈGE, C., 2001, *La Structure des langues*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? » n° 2006, 6^e édition.

HAGÈGE, C., 2005, *L'Enfant aux deux langues*, Paris, Odile Jacob.

HAGÈGE, C., 2006a, *Combat pour le français. Au nom de la diversité des langues et des cultures*, Paris, Odile Jacob.

HAGÈGE, C., 2006b, « Vers une typologie linguistique des affects », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, CI, 1, p. 89-132.

HAGÈGE, C., 2008, compte rendu, dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, CIII, 2, p. 7-16, de Hickmann, M., et S. Robert (éds.), 2006.

HAGÈGE, C., 2009, compte rendu, dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, CIV, 2, p. 15-27, de Guentchéva, Z., et J. Landaburu (éds.), 2007, *L'Énonciation médiatisée. II. Le traitement épistémologique de l'information : illustrations amérindiennes et caucasiennes*, Louvain/Paris, Éditions Peeters, « Bibliothèque de l'Information grammaticale », 63.

HAGÈGE, C., 2010, *Adpositions*, Oxford, Oxford University Press.

HAGÈGE, C., 2010, « Identité nationale et langue française », *Le Monde*, « Débats, décryptages », 9 mars, p. 19.

HAMON, L., 1953, « La France et le latin », article paru dans *Le Monde* du 27 décembre, p. 7.

HARBULOT, C., N. MOINET et D. LUCAS, 2002, *6^e Forum d'intelligence économique de l'Association aéronautique et astronautique française*, Menton, www.aaafasso.fr.

HEssel, S., 2010, *Indignez-vous*, Montpellier, Indigènes Éditions.

HICKMANN, M., et S. ROBERT (éds.), 2006, *Linguistic Systems and Cognitive Categories*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, « Typological Studies in Language », vol. 66.

HUMBOLDT, W. von, 2000 (réédition d'un ouvrage de 1826), *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*, traduits, présentés et commentés par D. Thouard, Paris, Seuil, « Points ».

HUNTINGTON, S., 1996, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Cambridge, Harvard University Press (traduction française : *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997).

INGRAM, D., 2008, compte rendu sur W. O'Grady, *How Children Learn Language*, Cambridge University Press, 2005, in *Language*, 84, 1, p. 201-204.

JACQUÉ, P., 2011, « Les universités optent pour la politique des petits pas », *Le Monde Éducation*, 9 mars, p. 7.

JUDET de La COMBE, P., et H. WISMANN, 2004, *L'Avenir des langues. Repenser les humanités*, Paris, Éditions du Cerf.

KACHRU, B. B. (éd.), 1992, *The Other Tongue, English across Cultures*, Urbana/Chicago, The University of Illinois Press.

KAHANE, H., 1992, « American English : from a colonial substandard to a prestige language », in Kachru B. B. (éd.), 1992, *The Other Tongue, English across Cultures*, Urbana/Chicago, The University of Illinois Press, p. 198-218.

KLEIN, J., 1990, *Faux amis anglais, jetez votre masque*, manuscrit.

KRÉMER, P., 2010, « PowerPoint, c'est du cinéma. Un livre à charge contre le logiciel », *Le Monde Magazine*, 16 octobre, p. 30-32.

LABROUSSE, P., 1983, « Réforme et discours sur la réforme : le cas indonésien », in Fodor I. et C. Hagège (resp.).

LAFFORGUE, L., 2005, entretien dans *Pour la science*, mars, p. 32.

LÉVY-LEBLOND, J.-M., 1996, *La Pierre de touche. La science à l'épreuve*, Paris, Gallimard.

LOPEZ LENCI, Y., 2007, *El Cuzco, paqarina moderna*, Lima, Instituto Nacional de Cultura.

MALBLANC, A., 1963, *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Paris, Didier.

MALINGRE, V., 2011, « Des livres sur ordonnance », *Le Monde*, 24-25 juillet, p. 20.

MANDELBAUM, Jean, 2004, *La France des talents*, Paris, Descartes et Cie.

MARTINET, A., 1960, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.

MATTELART, A., 1976, *Multinationales et systèmes de communication*, Paris, Anthropos.

MOUNIN, G., 1963, *Les Problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées ».

MUFWENE, S., 2008, *Language Evolution. Contact, Competition and Change*, Londres/New York, Continuum International Publishing Group.

NASSAUX, J.-P., 2008, « Offensive contre le lien entre Bruxelles et Wallonie », *La Libre Belgique*, 28 août.

NETTLE, D., et S. ROMAINE, 2000, *Vanishing Voices. The extinction of the world languages*, Oxford, Oxford University Press.

NIES, F. (éd.), 2005, *Europa denkt mehrsprachig, l'Europe pense en plusieurs langues*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.

NYE Jr, J. S., 2004, *Soft Power. The means to success in World Politics*, New York, Public Affairs.

OILLO, D., 2010, contribution au débat « Dans les facs, va-t-on passer au tout anglais ? », *Le Monde Magazine*, 13 novembre, p. 39.

OST, F., 2009, *Traduire. Défense et illustration du multilinguisme*, Paris, Fayard.

OSTLER, N., 2010, *The Last Lingua Franca, English until the return of Babel*, Londres, Allen Lane.

PELLET, G., 2010, « Invasion du tout-anglais. Les élites sacrifient la langue française », *Le Monde diplomatique*, décembre, p. 1-4.

QUEIXALÓS, F., 2007, « Le sikuaní et la catégorie de source de l'information », in Guentchéva, Z., et J. Landaburu (éd.), *L'Énonciation médiatisée. II. Le traitement épistémologique de l'information : illustrations amérindiennes et caucasiennes*, Louvain/Paris, Peeters, « Bibliothèque de l'Information grammaticale », 63, p. 129-149.

RASTIER, F., 2007, « Les langues sont-elles des instruments de communication ? », in M.M. Jocelyne Fernandez-Vest (dir.), *Combat pour les langues du monde, Fighting for the world's languages, Hommage à Claude Hagège*, Paris, L'Harmattan, « Grammaire et cognition » n°s 4 et 5.

REINHART, J., 1980, *USICA World 1980*, USICA, OCPL, Washington D.C., vol. 2, 2, mars.

RITZEN, J., 2010, entretien dans *Le Monde Magazine*, 13 novembre,

p. 38-39.

ROWAN, C., 1981, *An American Foreign Policy Reader*, Washington D.C., Département d'État, chapitre 4.

SABAN, F., 1978, *Les Expressions quadrisyllabiques idiomatiques du chinois moderne*, manuscrit de thèse, Paris, EHESS.

SALON, A., à paraître, *La France que nous voulons*.

SCHILLER, H., 1975, « Libre circulation des informations et domination mondiale », *Le Monde diplomatique*, septembre, p. 3.

SIMON, C., 2011, « Les villages du livre ne connaissent (presque) pas la crise », *Le Monde des livres*, 8 juillet, p. 2.

SLOBIN, D. I., 2006, « What makes manner of motion salient », in Hickmann, M., et S. Robert (éds.), p. 59-81.

STANLAW, J., 1992, « English in Japanese communicative strategies », in Kachru B. B. (éd.), 1992, *The Other Tongue, English across Cultures*, Urbana/Chicago, The University of Illinois Press, p. 178-211.

STEINER, G., 1978, *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*, Paris, Albin Michel.

TOCQUEVILLE, A. de, 1856, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris.

TUFTE, E., 2006, *The Cognitive Style of PowerPoint*, New York, Wiley and Sons.

UPINSKY, A. A., 1997, *Le Syndrome de l'ortolan*, Paris, Éditions François-Xavier de Guibert.

van PARIJS, P., 2004, « L'anglais lingua franca de l'Union européenne : impératif de solidarité, source d'injustice, facteur de déclin ? », *Économie publique*, 15, p. 13-32.

VINAY, J.-P., et J. DARBELNET, 1977, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier.

WEISZ, C., 2011, « La vassalité de la France », *L'Humanité*, 5 mars, p. 3.

WOLTON, D., 2003, *L'Autre Mondialisation*, Paris, Flammarion.

YEGHIAZARIAN, E., 2011, « Happiness in cross-linguistic and cross-cultural perspective », in *Le Miroir linguistique de l'univers*, Actes du deuxième colloque international organisé dans le cadre de la semaine de la francophonie, Erevan, Université linguistique d'État V. Briousov, p. 23-32.

**Du même auteur
chez Odile Jacob**

Combat pour le français. Au nom de la diversité des langues et des cultures, 2006.

Halte à la mort des langues, 2000.

L'Enfant aux deux langues, 1996.

Le Souffle de la langue. Voies et destins des parlers d'Europe, 1992 ; nouvelle édition, 1994.

Le français et les siècles, 1987.



Claude Hagège

Claude Hagège est linguiste, professeur honoraire au Collège de France et lauréat de la médaille d'or du CNRS. Il est l'auteur de livres qui sont d'immenses succès : *Le Français et les Siècles*, *Le Souffle de la langue*, *L'Enfant aux deux langues*, *Halte à la mort des langues* et *Combat pour le français*.

Contre la pensée unique

Ce livre est un plaidoyer contre la pensée unique.

Ce livre est un appel à la résistance.

Quand l'essentiel n'est plus distingué de l'accessoire, quand les projets intellectuels de haute volée se heurtent à la puissante inertie de la médiocrité ambiante et des petits desseins, quand l'uniformisation s'installe dans les goûts, les idées, dans la vie quotidienne, dans la conception même de l'existence, alors la pensée unique domine.

La langue anglaise domine le monde et sert aujourd'hui de support à cette pensée unique.

Mais le français est bien vivant. Et nombreux sont ceux, de par le monde, qui en mesurent l'apport au combat de l'homme pour la liberté de l'esprit.

C'est l'objet de ce livre que de proposer de nouvelles pistes pour déployer encore plus largement de nouvelles formes d'inventivité et de créativité.